



**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**
Rue du Bicentenaire
09000 SAINT PAUL DE JARRAT
Tél : 0561040900

**Dossier de déclaration d'utilité publique des
travaux de captage de sources pour
l'alimentation en eau potable et de mise en place
des périmètres de protection**

Captage de La Laou (Dul Au-dessus Ayer)

Commune de Bordes-Uchentein (09)

Novembre 2020

atesyn

Plateforme
d'ingénierie
environnementale

SAS ATESYN

NAVASOL EcoCentre d'Affaires - ZI Les Pignès Lot 28

09 270 Mazères

Tél. : 05 81 06 16 84

Email : contact@atesyn.fr

 **cereg**
ÉTUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE

CEREG

INNOPOLIS A - 1 149, rue la Pyrénéenne

31670 Labège

Tel : 05 61 73 35 38

Email : toulouse@cereg.com

SOMMAIRE DETAILLE

A. RESUME NON TECHNIQUE.....	9
A.I. PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DES PARTIES PRENANTES DU PROJET.....	10
A.II. OBJET DE LA DEMANDE.....	10
A.III. INFORMATIONS SUR LES INSTALLATIONS PROJETEES ET LE TYPE D'ENQUETE.....	10
A.IV. DEBITS SOLLICITES.....	11
A.V. LOCALISATION DU CAPTAGE.....	11
A.VI. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES A PROXIMITE DU CAPTAGE.....	12
A.VII. CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES A PROXIMITE DU CAPTAGE.....	12
A.VIII. INCIDENCES DU PROJET.....	13
A.IX. COMPATIBILITE DU PROJET.....	15
A.IX.1. SDAGE et SAGE.....	15
A.IX.2. Zones de Répartition des Eaux.....	15
A.IX.3. Patrimoine naturel.....	15
A.X. MESURES CORRECTIVES ET COMPENSATOIRES.....	15
B. PIECES COMMUNES AUX PROCEDURES CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ET CODE DE L'ENVIRONNEMENT.....	16
B.I. PRESENTATION GENERALE.....	17
B.I.1. Présentation du demandeur et des parties prenantes du dossier.....	17
B.I.1.1. <i>Présentation du demandeur</i>	17
B.I.1.2. <i>Montage du dossier</i>	17
B.I.1.3. <i>Services instructeurs</i>	17
B.I.1.4. <i>Hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé ayant défini les périmètres de protection</i>	17
B.I.1.5. <i>Mode de gestion du service public d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine</i> 17	
B.I.2. Objet de la demande.....	18
B.I.3. Collectivité desservie par le captage.....	19
B.II. DELIBERATION.....	21
B.III. PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE L'UNITE DE DISTRIBUTION.....	22
B.III.1. Zones desservies par le réseau public d'eau destinée à la consommation humaine.....	22
B.III.2. Démographie et urbanisme.....	23
B.III.2.1. <i>Démographie</i>	23
B.III.2.2. <i>Logements</i>	23
B.III.3. Activités économiques.....	23
B.III.4. Documents d'urbanisme et prévention des risques.....	24

B.III.5.	Patrimoine culturel et historique	24
B.IV.	RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	25
B.IV.1.	Organisation générale actuelle de la production et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine de l'unité de distribution	25
B.IV.1.1.	<i>L'unité de distribution</i>	25
B.IV.1.2.	<i>Service public d'alimentation en eau potable</i>	29
B.IV.1.3.	<i>Estimation de la production, de la distribution et de la consommation actuelle</i>	29
B.IV.2.	Modifications envisagées dans le cadre du projet et modalités d'exécution des travaux.....	32
B.V.	LE CAPTAGE ET SES ENVIRONS.....	33
B.V.1.	Ouvrage de prélèvement faisant l'objet de la demande d'autorisation.....	33
B.V.1.1.	<i>Localisation du captage</i>	33
B.V.1.2.	<i>Généralités</i>	36
B.V.1.3.	<i>Description détaillée de l'ouvrage de captage</i>	39
B.V.2.	Géologie, hydrogéologie, hydrologie et contexte environnemental du captage	41
B.V.2.1.	<i>Contexte géologique et hydrogéologique autour du captage</i>	41
B.V.2.2.	<i>Contexte environnemental autour du captage</i>	43
B.VI.	BILAN BESOINS/RESSOURCES.....	56
B.VI.1.	La ressource en eau.....	56
B.VI.2.	Les besoins.....	56
B.VI.3.	Le bilan besoins/ressources	57
B.VII.	REGIME MAXIMAL D'EXPLOITATION DEMANDE	58
B.VIII.	DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE PREVUS.....	59
B.VIII.1.	Dispositifs de surveillance et de contrôle.....	59
B.VIII.1.1.	<i>Surveillance et télésurveillance de la qualité de l'eau et des débits prélevés</i>	59
B.VIII.1.2.	<i>Contrôle de la qualité de l'eau</i>	59
B.VIII.2.	Information sur la qualité de l'eau distribuée	59
B.VIII.3.	Entretien des ouvrages.....	59
C.	PIECES SPECIFIQUES A LA PROCEDURE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE	60
C.I.	QUALITE DES EAUX BRUTES, TRAITEMENT DE L'EAU ET DISTRIBUTION	61
C.I.1.	Evaluation de la qualité des eaux.....	61
C.I.2.	Dispositifs de traitement des eaux.....	65
C.II.	MESURES DE PROTECTION DES EAUX BRUTES PRODUITES PAR LE CAPTAGE	66
C.II.1.	Risques de pollution des eaux brutes produites par le captage	66
C.II.2.	Caractéristiques des Périmètres de Protection, Immédiate, Rapprochée et Eloignée	66
C.II.3.	Dispositions spécifiques à mettre en œuvre pour protéger les eaux brutes produites par le captage 69	
C.II.3.1.	<i>Périmètre de Protection Immédiate</i>	69
C.II.3.2.	<i>Périmètre de Protection Rapprochée</i>	70
C.II.3.3.	<i>Périmètre de Protection Eloignée</i>	71

C.III. ETAT PARCELLAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION, STOCKAGE ET TRAITEMENT	72
C.IV. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX, ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX ET JUSTIFICATION DU PROJET	74
C.IV.1. Echancier prévisionnel et estimation du coût des travaux.....	74
C.IV.2. Justification du projet.....	75
D. PIECES SPECIFIQUES A LA PROCEDURE CODE DE L'ENVIRONNEMENT	76
D.I. ANALYSE DES RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE ANNEXEES AU R.214-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT.....	77
D.II. INCIDENCES DU PROJET SUR LE MILIEU NATUREL	79
D.II.1. Incidences sur la ressource en eau	79
D.II.2. Incidences sur les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique	83
D.II.3. Incidences sur les autres inventaires et zones de protection	83
D.III. ANALYSE DE LA COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE	84
D.IV. MESURES CORRECTIVES OU COMPENSATOIRES ENVISAGEES	87
E. ANNEXES.....	88

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du demandeur et des parties prenantes du dossier	10
Tableau 2 : Tableau récapitulatif des caractéristiques physiques de l'état initial du projet	12
Tableau 3 : Tableau récapitulatif des caractéristiques écologiques de l'état initial du projet.....	12
Tableau 4: Synthèse des incidences en phase travaux et exploitation.....	14
Tableau 5 : Evolution de la population de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)	23
Tableau 6 : Evolution des logements de la commune de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)	23
Tableau 7 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)	24
Tableau 8 : Tarif 2020 du SMDEA.....	29
Tableau 9 : Evolution des volumes annuels d'eau destinée à la consommation humaine mis en distribution entre 2015 et 2018 sur le territoire alimenté par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : SMDEA)	29
Tableau 10 : Volumes annuels consommés au cours des années 2015 à 2018	30
Tableau 11: Caractéristiques du captage public d'eau destinée à la consommation humaine de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	36
Tableau 12 : Zones Natura 2000 dans les environs du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : INPN)	52
Tableau 13 : Inventaire des zones de patrimoine naturel dans les environs du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : INPN).....	54
Tableau 14 : Débits de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	56
Tableau 15 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la production sur les années 2015 à 2018	62
Tableau 16 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la distribution sur les années 2015 à 2018	63
Tableau 17 : Synthèse des données bactériologiques de l'ARS entre 2015 et 2018 (Source : ARS Midi-Pyrénées)	64
Tableau 18 : Caractéristiques des périmètres de protection	66
Tableau 19: Etat parcellaire des PPI et PPR.....	72
Tableau 20 : Etat parcellaire des réservoirs de l'UDI	73
Tableau 21 : Echancier prévisionnel des travaux prévus pour le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »	74
Tableau 22: Synthèse des incidences en phase travaux et exploitation	82

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Localisation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail).....	11
Illustration 2 : Territoire communal de Bordes-Uchentein et captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail).....	20
Illustration 3 : Localisation de l'UDI « Ayer Bacher » (Fond de plan : Géoportail).....	22
Illustration 4 : Schéma des infrastructures de l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SMDEA).....	25
Illustration 5 : Cartographie générale de l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SATESE).....	26
Illustration 6 : Synoptique des infrastructures d'eau potable de l'UDI « Ayer Bacher ».....	27
Illustration 7 : Localisation des ouvrages présents sur l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SMDEA).....	28
Illustration 8 : Évolution des consommations annuelles sur l'UDI de 2015 à 2018.....	30
Illustration 9 : Localisation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail).....	33
Illustration 10 : Situation cadastrale du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail).....	34
Illustration 11 : Situation cadastrale de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : GE infra géomètres – experts).....	35
Illustration 12 : Clichés du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	37
Illustration 13 : Clichés du mélange-captages de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer)».....	38
Illustration 14 : Synoptique du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : SATESE).....	39
Illustration 15 : Clichés de l'intérieur du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	39
Illustration 16 : Synoptique du mélange captage d'Ayer (Source : SATESE).....	39
Illustration 17 : Clichés de l'intérieur du mélange captages de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	40
Illustration 18: Carte géologique (Source : Infoterre).....	41
Illustration 19 : Description de la masse d'eau « Terrains plissés BV Garonne » (Source : http://adour-garonne.eaufrance.fr).....	42
Illustration 20 : Localisation du captage sur le fond topographique IGN (Fond de plan : Géoportail).....	43
Illustration 21 : Carte d'occupation des sols CORINE LAND COVER (Source : Géoportail).....	44
Illustration 22 : Zone boisée au droit du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	44
Illustration 23 : Zone boisée en aval du captage « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».....	45
Illustration 24 : Zone boisée en amont du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer)».....	46
Illustration 25 : Bassin-versant du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)..	47
Illustration 26 : Registre parcellaire graphique à proximité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : Géoportail).....	48
Illustration 27 : Occupation du sol à proximité immédiate du bassin-versant du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : Géoportail).....	48
Illustration 28 : Localisation des zones humides en bleu (Source : http://sig.reseau-zones-humides.org/).....	49
Illustration 29 : Carte des sites Natura 2000 de la « Directive Oiseaux » situés à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail).....	50

Illustration 30 : Carte des sites Natura 2000 de la « Directive Habitats » situés à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail).....	51
Illustration 31 : Localisation de la ZNIEFF 730012050 « Massif du Mont Valier » (Source : Géoportail).....	53
Illustration 32: Localisation de la ZNIEFF 730012085 « Massifs du mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (Source : Géoportail)	54
Illustration 33 : Localisation de la ZICO « Vallée de Melles, cols d'Aoueran et d'Artisagou et Mont Valier » (Source : Géoportail).....	55
Illustration 34 : Proportion des besoins et ressources annuels pour l'UDI « Ayer Bacher ».....	57
Illustration 35 : Pourcentage des prélèvements non-conformes en termes de bactériologie sur les années 2015-2018	64
Illustration 36: Périmètre de Protection Immédiate et Périmètre de Protection Rapprochée du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sur fond cadastral et sur fond IGN (Source : L. Prestimonaco, 2019, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique)	67
Illustration 37: Périmètre de Protection Immédiate, Périmètre de Protection Rapprochée et Périmètre de Protection Eloignée du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sur fond cadastral et sur fond IGN (Source : L. Prestimonaco, 2019, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique).....	68
Illustration 38: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.I.	70
Illustration 39: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.R.	71
Illustration 40 : Périmètre de desserte en eau potable de l'UDI de Ayer Bacher (Fond de plan : Google Earth).....	80
Illustration 41 : Situation géographique de la station 00444010 par rapport à l'UDI de Ayer Bacher (Fond de plan : Géoportail).....	80
Illustration 42 : Données de débits pour la station 00444010 (Source : http://www.hydro.eaufrance.fr).....	81

PREAMBULE

Le Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA) exploite le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » pour l'alimentation en eau potable d'une partie de la commune de Bordes-Uchentein, adhérente au SMDEA.

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » permet l'alimentation en eau potable de l'Unité de Distribution Indépendante (UDI) de « Ayer Bacher ». L'eau captée par ce captage est une eau de source.

Actuellement, l'exploitation de ce captage ne fait l'objet ni d'une Déclaration d'Utilité Publique, ni d'une autorisation d'utiliser l'eau pour la consommation humaine, ni d'une autorisation de prélèvement de l'eau au titre du Code de l'Environnement.

Dans ce contexte, le SMDEA a entrepris une démarche de régularisation administrative de ce captage. M. Laurent Prestimonaco, hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé, a été désigné en juin 2019 pour se prononcer sur l'exploitation de ce captage et pour définir ses périmètres de protection. Ceci, dans le but de protéger, de sécuriser et de pérenniser la ressource en eau.

La procédure réglementaire doit conduire à un arrêté préfectoral regroupant :

- une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux de dérivation de l'eau de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » au titre de l'article L.215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L.1321-2 du Code de la Santé Publique ;
- une autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique ;
- une autorisation de prélèvement de l'eau au titre de l'article L. 214-1 du code de l'environnement. Le projet, examiné au regard de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement, appelle une déclaration au titre de la rubrique 1.3.1.0., relative au prélèvement en zone de répartition des eaux.

La demande d'autorisation de prélèvement porte sur 0,39 l/s, ou 1,4 m³/h, ou 34 m³/j. Le débit du captage est compris entre 5,4 m³/h et 12,96 m³/h.

Le contrôle sanitaire réalisé sur l'eau distribuée sur l'UDI de « Ayer Bacher » fait état d'une eau de qualité régulièrement non conforme à la réglementation à cause de diverses contaminations bactériologiques, ponctuelles mais relativement fréquentes.

Dans le cadre de la démarche administrative engagée, le groupement ATESYN – CEREG a été mandaté par le SMDEA pour réaliser le présent dossier.

Le présent dossier constitue la demande de Déclaration d'Utilité Publique en application du Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement ainsi que la demande d'autorisation de distribuer l'eau pour la consommation humaine.

Le présent dossier comprend :

- Un résumé non technique.
- Les pièces communes aux procédures Code de la Santé Publique et Code de l'Environnement :
 - Une présentation générale ;
 - La délibération du SMDEA pour engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » et pour obtenir l'autorisation d'utiliser l'eau pour la distribuer au Public ;
 - Une présentation générale de la commune de Bordes-Uchentein et de l'UDI de « Ayer Bacher » ;
 - Des renseignements relatifs aux infrastructures de l'Unité de Distribution ;
 - Une présentation du(/des) captage(s) et de ses(leurs) environs
 - L'étude du bilan besoins/ressource en eau ;
 - Le régime maximal d'exploitation demandé ;
 - Les dispositifs de surveillance prévue.
- Les pièces spécifiques à la procédure Code de la Santé Publique :
 - Des renseignements sur la qualité des eaux brutes produites par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » et sur le traitement ;
 - Des renseignements relatifs à la protection du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » ;
 - L'état parcellaire des ouvrages de production, de stockage et de traitement de l'eau ;
 - L'échéancier prévisionnel des travaux, l'estimation du coût des travaux et la justification du projet.
- Les pièces spécifiques à la procédure Code de l'Environnement :
 - L'analyse des rubriques de la nomenclature annexée au R.214-1 du code de l'environnement ;
 - Une présentation des incidences du projet sur le milieu naturel ;
 - Une analyse de la compatibilité au SDAGE ;
 - Une présentation des mesures correctives ou compensatoires envisagées.
- Les pièces spécifiques à l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000.

A. RESUME NON TECHNIQUE

A.I. PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Le tableau ci-dessous reprend les différentes parties prenantes du dossier.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du demandeur et des parties prenantes du dossier

<i>Demandeur</i>	<i>SMDEA</i>
<i>Montage du dossier</i>	<i>ATESyn, CEREG</i>
<i>Services instructeurs</i>	<i>DDT/SER/SPEMA Délégation de l'Ariège</i>
	<i>ARS Occitanie, Délégation départementale de l'Ariège</i>
<i>Hydrogéologue agréé</i>	<i>Laurent Prestimonaco</i>

A.II. OBJET DE LA DEMANDE

La demande de Déclaration d'Utilité Publique est sollicitée, au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement pour la dérivation de l'eau du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » et au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique pour l'instauration des périmètres de protection correspondants.

L'autorisation d'utiliser l'eau captée pour la consommation humaine est sollicitée au titre de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique.

A.III. INFORMATIONS SUR LES INSTALLATIONS PROJETEES ET LE TYPE D'ENQUETE

Dans la procédure administrative conduisant à la régularisation administrative du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », une **enquête publique devra être réalisée** en vertu des dispositions des articles R112-1 à R112-24 du code de l'expropriation. Cette procédure vise à permettre la déclaration d'utilité publique introduite par l'article L. 215-13 du Code de l'Environnement, reprise par l'article L. 1321-2 du Code de la Santé Publique. Ce dernier article prévoit la délimitation des périmètres de protection autour des captages publics d'eau destinée à la consommation humaine et les prescriptions dans ces périmètres de protection. Il s'agit là d'une enquête d'Utilité Publique organisée afin de recueillir l'avis des propriétaires lorsqu'un projet porte atteinte au droit de propriété (expropriation, servitudes, etc.). Cette enquête d'Utilité Publique est associée à une enquête parcellaire pour s'assurer que les propriétaires concernés dans les Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée ont été informés de la création de ces périmètres de protection.

A.IV. DEBITS SOLLICITES

Le débit d'exploitation maximal sollicité est de 0,39 l/s, soit 1,4 m³/h ou 34 m³/j.

A.V. LOCALISATION DU CAPTAGE

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est situé à environ 930 m du hameau de Bernachel, sur la commune de Bordes-Uchentein, comme illustré en suivant. L'accès au captage se fait à partir de la route communale menant au hameau de Dul. Le captage est accessible uniquement à pied.

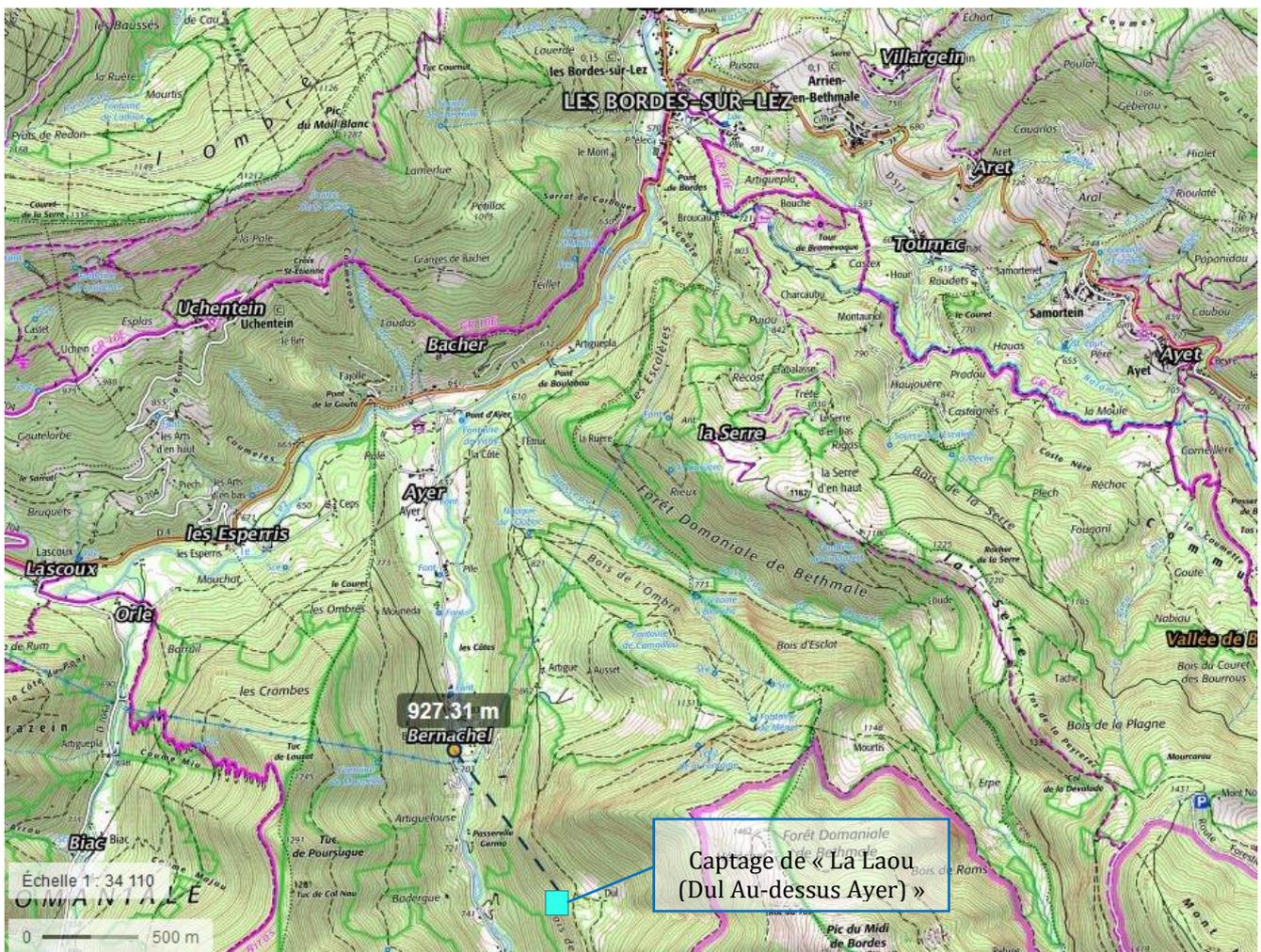


Illustration 1 : Localisation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)

A.VI. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES A PROXIMITE DU CAPTAGE

Le tableau suivant synthétise les données, concernant les caractéristiques physiques à proximité du captage.

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des caractéristiques physiques de l'état initial du projet

Thème	Enjeux
Occupation du sol	Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole et forêts de feuillus
Géologie et Hydrogéologie	Cadre géologique constitué par des formations paléozoïques métamorphiques et plissées de la Zone Axiale
Hydrographie	En zone de répartition des eaux Hors zone vulnérable Hors zone sensible Aucun ruisseau à proximité

A.VII. CARACTERISTIQUES ECOLOGIQUES A PROXIMITE DU CAPTAGE

Le tableau suivant synthétise les données, concernant les caractéristiques écologiques, développées dans l'analyse de l'état initial de la zone à proximité du captage.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif des caractéristiques écologiques de l'état initial du projet

Thème	Enjeux
ZNIEFF	ZNIEFF de type I, « Massif du Mont Valier » (730012050) ZNIEFF de type II, « Massif du Mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (730012085)
Natura 2000	Hors site Natura 2000 mais à proximité des sites : - « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier » (FR7300822), de la « Directive Habitats » - « Massif du Mont Valier » (FR7312003), de la « Directive Oiseaux ».
Zones humides	Aucune zone humide identifiée à proximité du captage
Autres inventaires et zones de protection	ZICO « Vallée de Melles, Col d'Aoueran, d'Artigasou et Mont Valier » (MPO3) PNR Pyrénées Ariégeoises Hors APPB, RNN, RNR, PN, RAMSAR
Environnement immédiat captage	Aucun habitat ou espèce d'intérêt communautaire relevé à proximité immédiate du captage

A.VIII. INCIDENCES DU PROJET

Le tableau ci-dessous synthétise les incidences prévisibles notables ou non du projet, avant d'éventuelles mesures d'évitement et de réduction.

Le code couleur utilisé tient compte de l'intensité de l'incidence :

- Positive = bleu
- Nulle = gris
- Négligeable = vert
- Notable = jaune

Tableau 4: Synthèse des incidences en phase travaux et exploitation

<i>Thématiques</i>	<i>Facteurs</i>	<i>Incidences prévisibles des travaux</i>	<i>Incidences prévisibles de l'exploitation</i>	<i>Observations</i>
Milieu physique	Eaux souterraines	Nulle	Négligeable	Pas de travaux sur système de drainage. Surplus d'eau évacué au trop-plein. Système de traitement par UV, ne comportant aucun produit chimique, et système de traitement par chloration, à l'aval du trop-plein sans rejet d'eau traitée dans le milieu naturel.
	Eaux de ruissellement et imperméabilisation sols	Nulle	Nulle	Aucune surface autre que celle du captage ne sera imperméabilisée (quelques m ²).
	Milieu aquatique superficiel	Nulle	Négligeable	Aucun cours d'eau à proximité. Trop-plein laissé au captage. Prélèvement du seul débit nécessaire à l'exploitation.
	Qualité eaux superficielles	Nulle	Nulle	Aucun cours d'eau à proximité. Aucun produit « toxique ».
Habitats et biocénose	Milieu terrestre	Nulle	Nulle	Ouvrage existant. Absence d'espèces protégées/ corridor migratoire/cours d'eau.
	Continuité écologique	Nulle	Nulle	
	Ecologie générale et milieux traversés	Nulle	Nulle	
Milieu humain	Usages de l'eau	Nulle	Nulle	Aucun autre usage de l'eau.
	Usages proches	Nulle	Nulle	Aucun autre usage à proximité.
	Sécurité publique et sûreté des ouvrages	Négligeable	Négligeable	Clôture garantira la sécurité. Entretien régulier ouvrage.
	Impact sonore	Négligeable	Nulle	Très peu de travaux, courte période.
	Qualité de l'air	Négligeable	Nulle	Aucun rejet dans atmosphère.
	Patrimoine culturel	Nulle	Nulle	Hors périmètre site classé/inscrit.
	Impact paysager	Négligeable	Négligeable	Faible ampleur/captage existant.

A.IX. COMPATIBILITE DU PROJET

A.IX.1. SDAGE et SAGE

La commune de Bordes-Uchentein est localisée dans le bassin hydrographique Adour-Garonne. Le projet est compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2016-2021.

La commune est également concernée par le périmètre du projet de SAGE des « Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises ».

A.IX.2. Zones de Répartition des Eaux

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est localisé dans une Zone de Répartition des Eaux (ZRE). De ce fait, le projet fait l'objet d'un dossier de déclaration au titre de la rubrique 1.3.1.0, de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement.

A.IX.3. Patrimoine naturel

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'est localisé au sein d'aucun site Natura 2000. On note qu'il est implanté au sein d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (zonage d'inventaire) de type I, « Massif du Mont Valier » (730012050) et une de type II, « Massifs du Mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (730012085).

A.X. MESURES CORRECTIVES ET COMPENSATOIRES

Considérant le peu d'incidences des travaux, dont aucune ne prend un caractère notable, et l'exploitation déjà existante du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », génératrice d'incidences nulles ou négligeables, **aucune mesure corrective ou compensatoire n'est prévue** au titre du projet de régularisation, protection des captages et amélioration de la qualité de l'eau mobilisée pour l'alimentation humaine.

B. PIECES COMMUNES AUX PROCEDURES CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET CODE DE L'ENVIRONNEMENT

B.I. PRESENTATION GENERALE

B.I.1. Présentation du demandeur et des parties prenantes du dossier

B.I.1.1. Présentation du demandeur

Nom : **SMDEA**

Adresse : rue du bicentenaire, 09000 SAINT-PAUL-DE-JARRAT

Représenté par : Christine TEQUI

Les travaux de sécurisation de l'ouvrage de captage seront réalisés sous maîtrise d'œuvre intégrée à la maîtrise d'ouvrage, le SMDEA disposant des compétences techniques appropriées.

B.I.1.2. Montage du dossier

Nom : **ATESyn, CEREG**

Adresse : Navasol Ecocentre d'affaires - ZI Les Pignès Lot 28 - 09270 MAZERES

Personne à contacter : Sophie PRIVAT

Tél : 05.81.06.16.84

Mail : contact@atesyn.fr

B.I.1.3. Services instructeurs

Nom : **DDT /SER/SPEMA Délégation de l'Ariège**

Adresse : 10 rue des Salenques, BP 10102 - 09007
Foix cedex

Tél : 05.61.02.15.73

Nom : **ARS Occitanie, Délégation
départementale de l'Ariège**

Adresse : 1, boulevard Alsace Lorraine, BP 30076,
09008 Foix Cedex

Tél : 05.34.09.36.36

B.I.1.4. Hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé ayant défini les périmètres de protection

Nom : Laurent Prestimonaco

B.I.1.5. Mode de gestion du service public d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine

La **gestion de l'ensemble du système d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine** (production, traitement, adduction, stockage et distribution) de l'Unité de Distribution de « Ayer Bacher » est assurée par le SMDEA.

B.I.2. Objet de la demande

La demande de Déclaration d'Utilité Publique est sollicitée, au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement pour la dérivation de l'eau du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » et au titre de l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique pour l'instauration des périmètres de protection correspondants.

L'autorisation d'utiliser l'eau captée pour la consommation humaine est sollicitée au titre de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique.

✓ Informations sur les installations projetées et le type d'enquête

Dans la procédure administrative conduisant à la régularisation administrative du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », une **enquête publique devra être réalisée** en vertu des dispositions des articles R112-1 à R112-24 du code de l'expropriation. Cette procédure vise à permettre la Déclaration d'Utilité Publique introduite par l'article L. 215-13 du Code de l'Environnement, reprise par l'article L. 1321-2 du Code de la Santé Publique. Ce dernier article prévoit la délimitation des périmètres de protection autour des captages publics d'eau destinée à la consommation humaine et les prescriptions dans ces périmètres de protection. Il s'agit là d'une enquête d'Utilité Publique organisée afin de recueillir l'avis des propriétaires lorsqu'un projet porte atteinte au droit de propriété (expropriation, servitudes, etc.). Cette enquête d'Utilité Publique est associée à une enquête parcellaire qui permet d'identifier les propriétaires des parcelles concernées par l'instauration des Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée (PPI et PPR).

✓ Situation par rapport au Code de l'Environnement

Le projet est à examiner au regard de l'ensemble des rubriques de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement : il appelle déclaration au titre de la seule rubrique 1.3.1.0.

Le projet n'appelle aucune mesure particulière relative à la préservation du patrimoine naturel au regard des dispositions de la Section 1 du Chapitre Ier du Titre Ier du Livre IV de la partie législative du Code de l'Environnement.

✓ Situation par rapport au Code de la Santé Publique

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'a fait l'objet d'aucun acte récent de Déclaration d'Utilité Publique et ne fait l'objet d'aucune dérogation concernant la qualité des eaux ou concernant le Périmètre de Protection Immédiate.

Le présent dossier porte la demande de régularisation administrative du captage et de l'utilisation de l'eau aux fins de consommation humaine en application des articles L.1321-2 et L1321-7 du Code de la Santé Publique.

Le présent dossier concerne la demande de déclaration d'Utilité Publique au titre des dispositions du Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement ainsi que la demande d'autorisation de distribuer l'eau pour la consommation humaine.

B.I.3. Collectivité desservie par le captage

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est implanté sur la commune de Bordes-Uchentein (09800). Celle-ci est située dans le département de l'Ariège en région Occitanie.

Commune forestière de montagne, Bordes-Uchentein occupe une superficie de 54,48 km², à une altitude comprise entre 548 m et 2 838 m. L'ensemble du territoire communal de Bordes-Uchentein appartient au Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Un extrait de la carte IGN représentant la localisation de la commune sur le département, les limites de la commune et la localisation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est présenté ci-après.

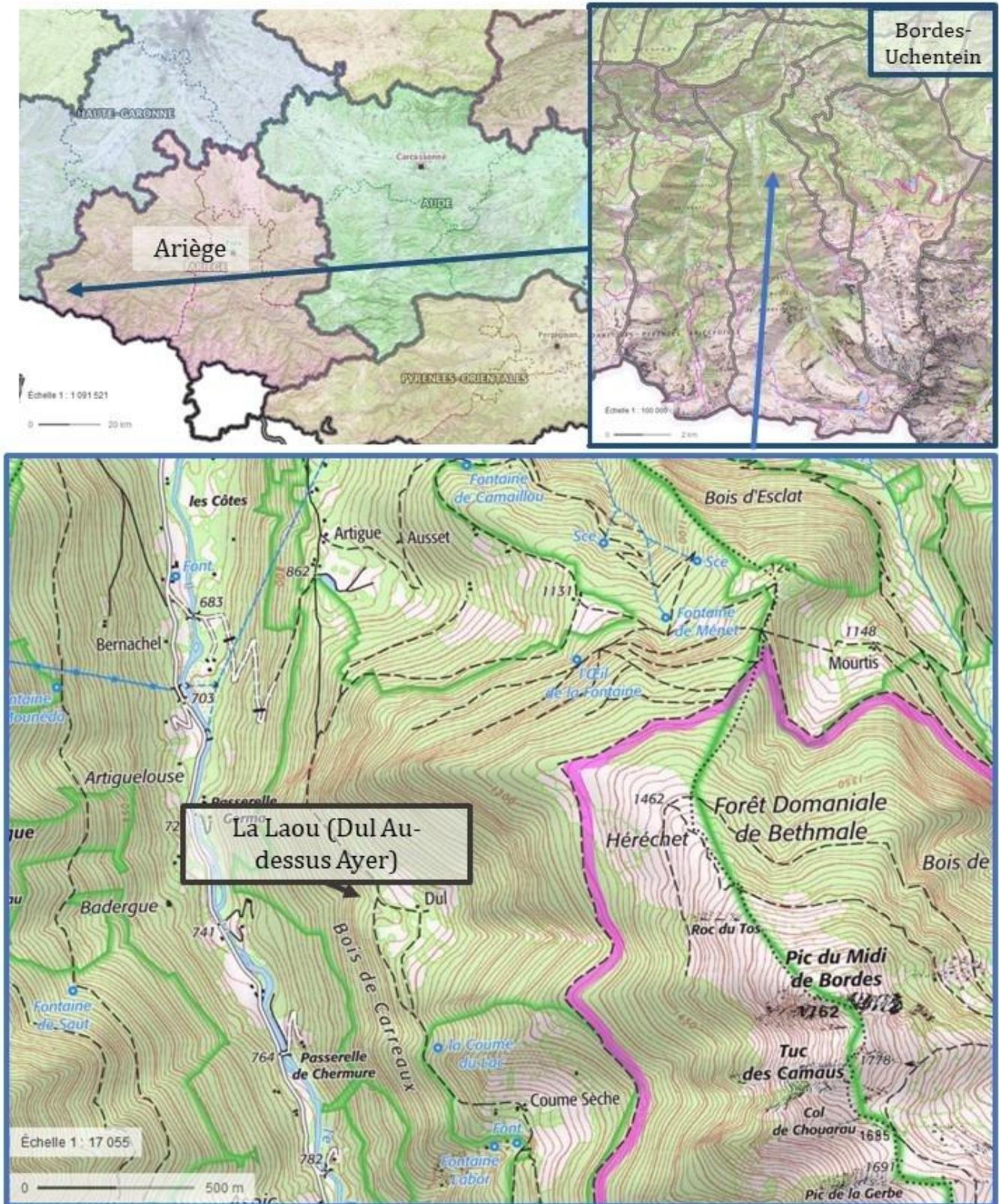


Illustration 2 : Territoire communal de Bordes-Uchentein et captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)

Ce captage produit l'eau destinée à la consommation humaine de l'Unité de Distribution de « Ayer Bacher ». Sur cette UDI, la population permanente est de 50 habitants et la population de pointe en période estivale est estimée à 63 habitants.

B.II. DELIBERATION

Délibération du SMDEA pour engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Cette délibération vise à engager une enquête d'Utilité Publique portant sur le captage précité et valide le dossier soumis à l'enquête.



Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2259

L'an Deux Mille Vingt et le 22 Octobre de 18h00 à 19h30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TEQUI, Présidente.

Présents :

Mesdames Elisabeth CLAIN, Christine TEQUI
Messieurs Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jacques ESCANDE, Jean-Paul FERRE, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Louis MARETTE, René MASSAT, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, Jean-Marc TEISSEIRE.

Présents par visioconférence : Messieurs Jean-Claude COMBRES, Patrick LAFFONT, Pierre VIEL

Excusés : Messieurs Marc SANCHEZ, André VIDAL

Absent : Monsieur Henri BENABENT

Procuration :

Madame Christine TEQUI a pouvoir de Messieurs Jean-Pierre BOIX, Christian LOUBET et Francis MAGDALOU

Madame Elisabeth CLAIN a pouvoir de Monsieur Augustin BONREPAUX

Monsieur René MASSAT a pouvoir de Messieurs Jean-Luc COURET et Alain MAYODON

Monsieur Jacques ESCANDE a pouvoir de Monsieur Jean CAZANAVE

Objet

Approbation des dossiers d'instruction pour la mise en conformité des périmètres de protection des captages concernant l'Appel à Projet « Protection et Qualité de l'Eau »

Madame la Présidente rappelle que l'exploitation de l'ensemble des captages faisant partie de l'Appel à Projet « Protection et Qualité de l'Eau » (délibération n°1767 du 20/03/2017) ne fait l'objet ni d'une Déclaration d'Utilité Publique ni d'une autorisation d'utiliser l'eau pour la consommation humaine.

Le SMDEA a fait le choix d'utiliser ces ressources pour l'alimentation en eau potable des abonnés concernés. Pour ce faire, une démarche de régularisation administrative de ces captages a été entreprise.

Les dossiers d'instruction nécessaires à la régularisation vis-à-vis de la réglementation en matière d'eau potable ont été établis (Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement).

La procédure réglementaire doit conduire à un arrêté préfectoral regroupant :

- une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L.215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L.1321-2 du Code de la Santé Publique ;
- une autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique.

Les principaux éléments de ces dossiers, comprenant notamment un rapport technique très complet, sont exposés ci-après :

➤ **Prélèvement**

Commune	Nom UDI	Nom Captage	Prélèvement (m3/h)	Prélèvement (l/s)
BONAC IRAZEIN	BIAC ARTIGUEPLA	COUME ARRAU BIAC	0.16	0.04
BONAC IRAZEIN	LUENTEIN	COUMELADE	0.4	0.10
BORDES UCHENTEIN	AYER-BACHER	LA LAOU	1.4	0.39
VILLENEUVE	VILLENEUVE	L'ARGEN	1.0	0.30
BUZAN	BALAGUE-AGERT	LARCHEIN	1.5	0.42
ILLARTEIN	ILLARTEIN	BOURDAOU	1.37	0.38
GALEY	SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS	GANOUX HAUT ET BAS	0.69	0.19

➤ **Périmètres de protection**

En vue de la protection des ressources en eau, les hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique ont prescrit des périmètres de protection immédiates, rapprochées et éloignées.

Nom Captage	PPI					PPR	
	Emprise	Coût des travaux	Type d'acquisition	Estimation du montant de l'acquisition *	Coût total du PPI	Emprise	Coût d'indemnisation *
COUME ARRAU BIAC	0.29 ha	47 100 €	Privé	**		2.3 ha	(ONF pour partie)*
COUMELADE LUENTEIN	0.38 ha	41 500 €	Privé	**		2.5 ha	750 €
LA LAOU	5 144 m ²	69 400 €	(ONF)	*		3.6 ha	(ONF)*
L'ARGEN	285 m ²	17 500 €	Privé	**		1.2 ha	360 €
LARCHEIN	761 m ²	20 800 €	Commune/Privé	**		1.4 ha	420 €
BOURADOU	1 885 m ²	80 600 €	Commune	**		1.23 ha	368 €
GANOUX HAUT ET BAS	769 m ²	51 600 €	Privé	**		7.87 ha	(ONF pour partie)*
Coût TOTAL Travaux PPI/PPR							330 398 €

*Indemnisation ONF non comptabilisée

**estimation des domaines à demander pour enquête parcellaire

➤ **Traitement**

Nom Captage	Traitement	
	Système	Coût
COUME ARRAU BIAC	A créer :UV télésurveillé dans un regard à construire sous le réservoir	15 000 €
COUMELADE LUENTEIN	Chlore gazeux à installer +télésurveillance	15 000 €
LA LAOU	A créer Chlore gazeux télésurveillé dans le réservoir +2UV individuels pour habitations en amont du réservoir	15 000 €
L'ARGEN	A créer :UV+ turbidimètre télésurveillés au réservoir	15 000 €
LACHEIN	Chlore gazeux existant	-
BOURADOU	Chlore gazeux télésurveillé à installer dans réservoir	15 000 €
GANOUX HAUT ET BAS	A créer :UV télésurveillé au réservoir de St Jean du Castillonnais+ UV télésurveillé sur départ réservoir particulier	30 000 €
Coût TOTAL Traitement		105 000 €

➤ **Coût global**

Commune	Nom Captage	Coût global
BONAC IRAZEIN	COUME ARRAU BIAC	96 715 €
BONAC IRAZEIN	COUMELADE	133 688 €
BORDES UCHENTEIN	LA LAOU	110 952 €
VILLENEUVE	L'ARGEN	43 699€
BUZAN	LARCHEIN	32 853 €
ILLARTEIN	BOURDAOU	129 950 €
GALEY	GANOUX HAUT ET BAS	108 631 €
Cout TOTAL Travaux PP et Traitement + imprévus (15%) mais sans le coût d'acquisition des parcelles des PPI et le coût d'indemnisation des parcelles gérées par l'ONF		656 488 €

* *

*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE
ledit rapport.

APPROUVE
les dossiers relatifs à la réglementation administrative des captages cités ci-dessus.

APPROUVE

l'instauration des périmètres de protection en qualité de maître d'ouvrage

AUTORISE

Madame la Présidente, ou son délégataire, à solliciter l'ouverture de l'enquête publique prescrite par la réglementation.

* *
*

Une abstention : M. GARNIER Alain

Adopté à la majorité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

La Présidente du SMDEA

Christine TEQUI



Je soussignée, Christine TEQUI, Présidente du
Syndicat Mixte Départemental d'Eau et
d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte,
à compter du **28 OCT. 2020**
Informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant
le Tribunal Administratif dans un délai de deux
mois à compter de sa publication.
A Saint Paul de Jarrat, le **28 OCT. 2020**

**La Présidente
Christine TEQUI**

Reçu en Préfecture le : **28 OCT. 2020**
Publié ou Notifié le : **29 OCT. 2020**

B.III. PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DE L'UNITE DE DISTRIBUTION

B.III.1. Zones desservies par le réseau public d'eau destinée à la consommation humaine

L'ensemble de la population de l'UDI de « Ayer Bacher » est alimenté en eau par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ». Les secteurs desservis par ce captage sont les hameaux d'Artiguelouse, Bernachel, Ayer, Le Couret, Bacher, Artiguepla, situés sur la commune de Bordes-Uchentein.

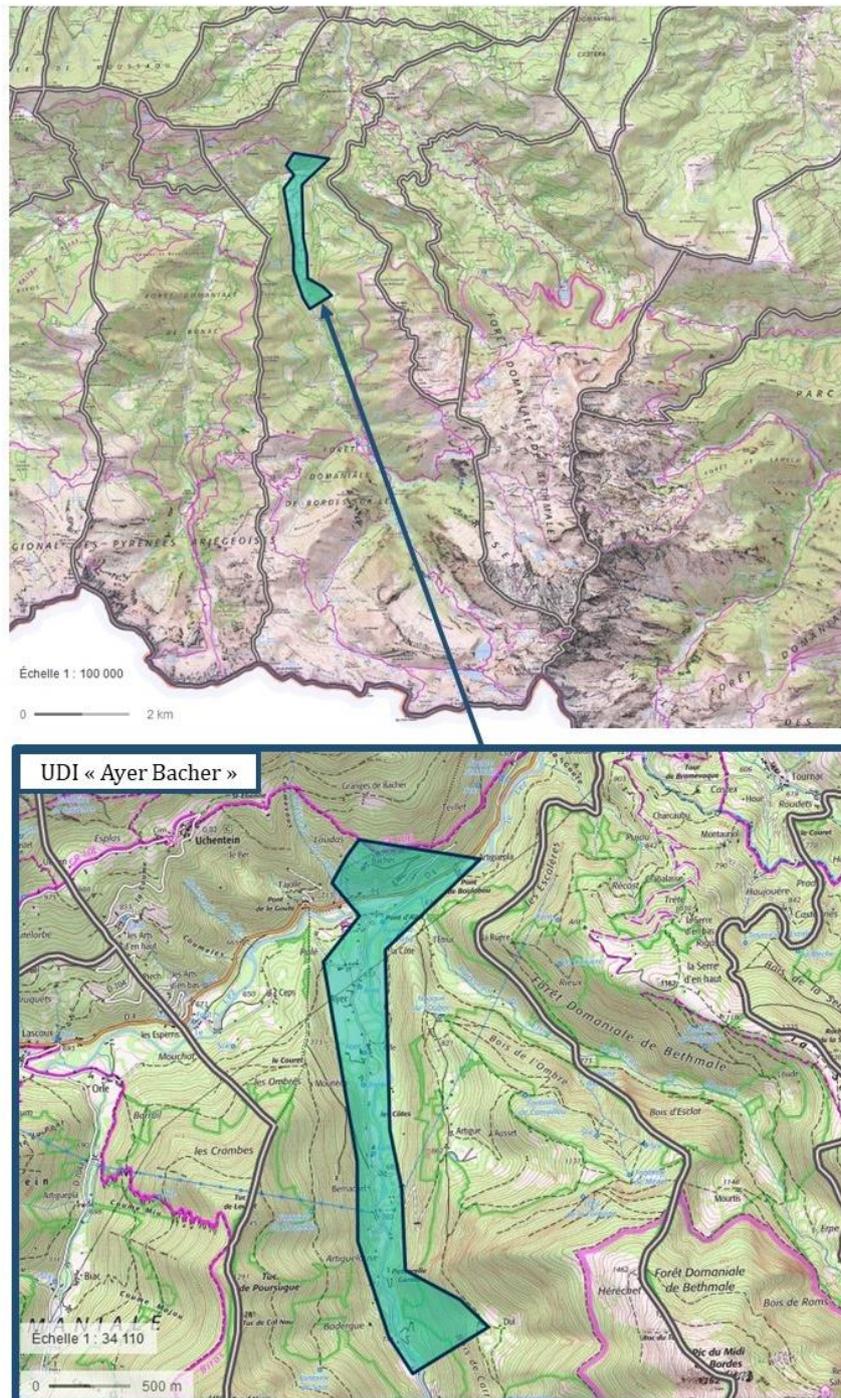


Illustration 3 : Localisation de l'UDI « Ayer Bacher » (Fond de plan : Géoportail)

B.III.2. Démographie et urbanisme

B.III.2.1. Démographie

La population totale de Bordes-Uchentein en 2016 est de 177 habitants. L'évolution de la population depuis 1968 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Evolution de la population de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	295	253	192	179	190	198	193	177
Densité moyenne (hab/km ²)	5,4	4,6	3,5	3,3	3,5	3,6	3,5	3,2

Entre 2011 et 2016, la population communale a diminué d'environ 8 %. Il convient de signaler des variations saisonnières importantes de la population, liées à la présence de nombreuses résidences secondaires comme détaillé ci-après.

Sur l'UDI « Ayer Bacher », la population permanente est de 50 habitants et la population de pointe en période estivale est estimée à 63 habitants.

B.III.2.2. Logements

L'évolution récente et les caractéristiques des logements de la commune de Bordes-Uchentein sont présentées ci-après.

Tableau 6 : Evolution des logements de la commune de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)

	2016	%	2011	%
Ensemble	397	100,0	394	100,0
Résidences principales	105	26,4	102	26,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	252	63,5	252	64,0
Logements vacants	40	10,1	39	10,0
<i>Maisons</i>	<i>381</i>	<i>96,1</i>	<i>377</i>	<i>95,7</i>
<i>Appartements</i>	<i>14</i>	<i>3,4</i>	<i>16</i>	<i>4,0</i>

Presque deux tiers du parc résidentiel de la commune (63,5 %) est constitué de résidences secondaires.

B.III.3. Activités économiques

Les établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune de Bordes-Uchentein sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune de Bordes-Uchentein (Source : INSEE)

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	13	100,0	10	2	0	1	0
Agriculture, sylviculture et pêche	3	23,1	3	0	0	0	0
Industrie	2	15,4	0	1	0	1	0
Construction	2	15,4	2	0	0	0	0
Commerce, transports, services divers	5	38,5	5	0	0	0	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	0	0,0	0	0	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1	7,7	0	1	0	0	0

Sur l'UDI « Ayer Bacher », l'activité agricole est la principale activité économique. Les exploitations y sont de petite taille.

B.III.4. Documents d'urbanisme et prévention des risques

✓ Plan Local d'Urbanisme

La commune de Bordes-Uchentein ne dispose pas de Plan Local d'Urbanisme (PLU), elle est soumise au RNU.

Si la commune est amenée à disposer de ce type de document, les Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » devront constituer une zone spécifique de protection de captage public en eau potable dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune. Le règlement de cette zone reprendra les prescriptions figurant dans l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique. Ce dernier devra être annexé au Plan Local d'Urbanisme.

✓ Plan de Prévention des Risques

La commune de Bordes-Uchentein dispose d'un Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI).

Cette commune est également soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) Mouvements de terrain.

B.III.5. Patrimoine culturel et historique

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'est inclus dans aucun périmètre de site classé ou inscrit et n'est concerné par aucune servitude au titre des monuments historiques, du patrimoine architectural ou encore du patrimoine archéologique.

B.IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES DE L'UNITE DE DISTRIBUTION

B.IV.1. Organisation générale actuelle de la production et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine de l'unité de distribution

B.IV.1.1. L'unité de distribution

L'UDI de « Ayer Bacher » est alimentée en eau potable grâce au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », objet du présent dossier.

Un schéma des infrastructures de l'UDI est présenté ci-dessous.

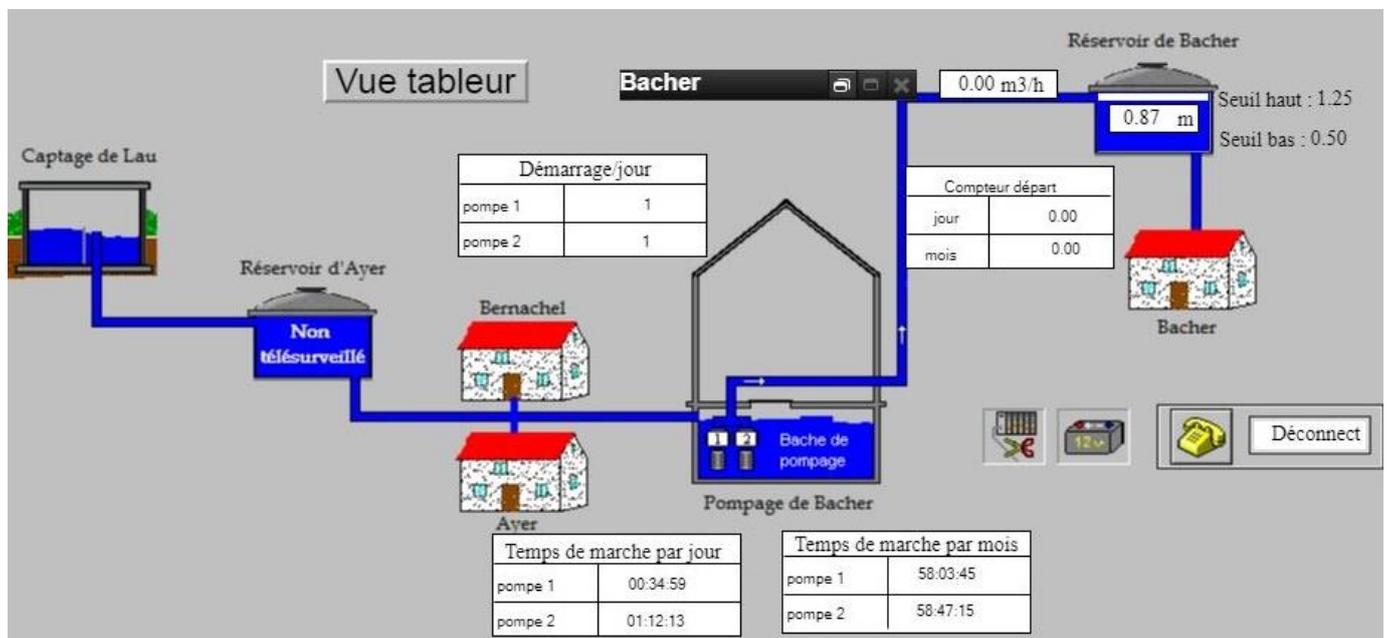


Illustration 4 : Schéma des infrastructures de l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SMDEA)

L'illustration suivante présente la cartographie générale de cette UDI et la position du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».



Illustration 5 : Cartographie générale de l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SATESE)

Un synoptique des infrastructures de cette UDI est présenté en suivant.

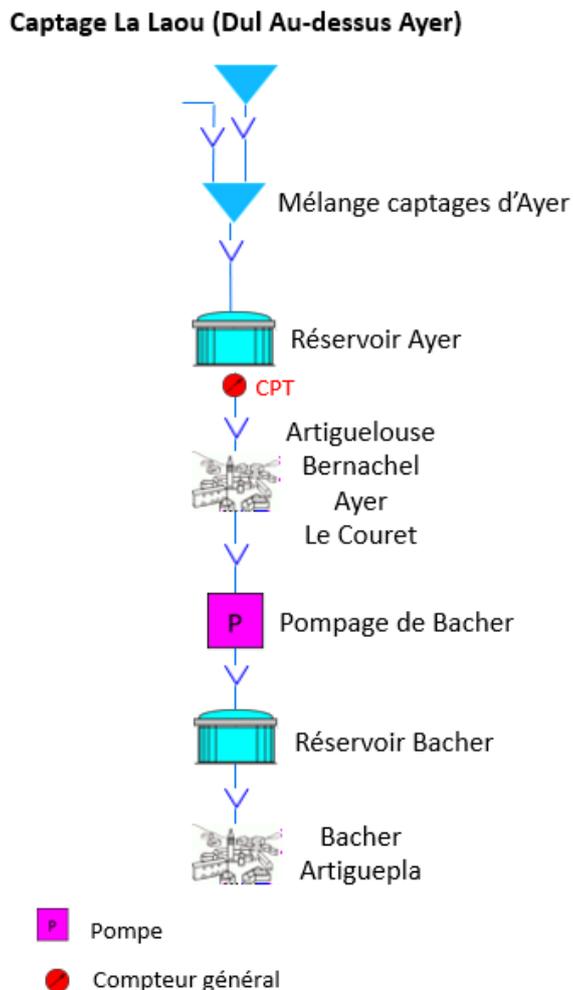


Illustration 6 : Synoptique des infrastructures d'eau potable de l'UDI « Ayer Bacher »

Après avoir été captée par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », l'eau transite jusqu'au mélange captages Ayer, qui fait office de dessableur, puis vers le réservoir d'Ayer, avant d'être distribuée aux abonnés des hameaux d'Artiguelouse, Bernachel, Le Couret, Ayer, Bacher, Artiguepla. Au niveau du hameau de Bacher, une pompe est installée en bord de la route départementale pour diriger l'eau vers le réservoir de Bacher puis vers les hameaux de Bacher et Artiguepla.

Le réseau d'alimentation en eau potable de cette UDI s'étend sur près de 5 814 mètres linéaires (ml) dont 709 ml de canalisations d'adduction, 874 ml de canalisations d'adduction-distribution et 4 231 ml de canalisations de distribution. Il est principalement constitué de PEHD et PVC.

L'eau distribuée de cette UDI n'est actuellement pas traitée.

Le plan suivant illustre, sur le support cadastral, la localisation de la partie connue des infrastructures présentes sur l'UDI « Ayer Bacher ». Les différents types de canalisations sont également présentés sur ce même plan.

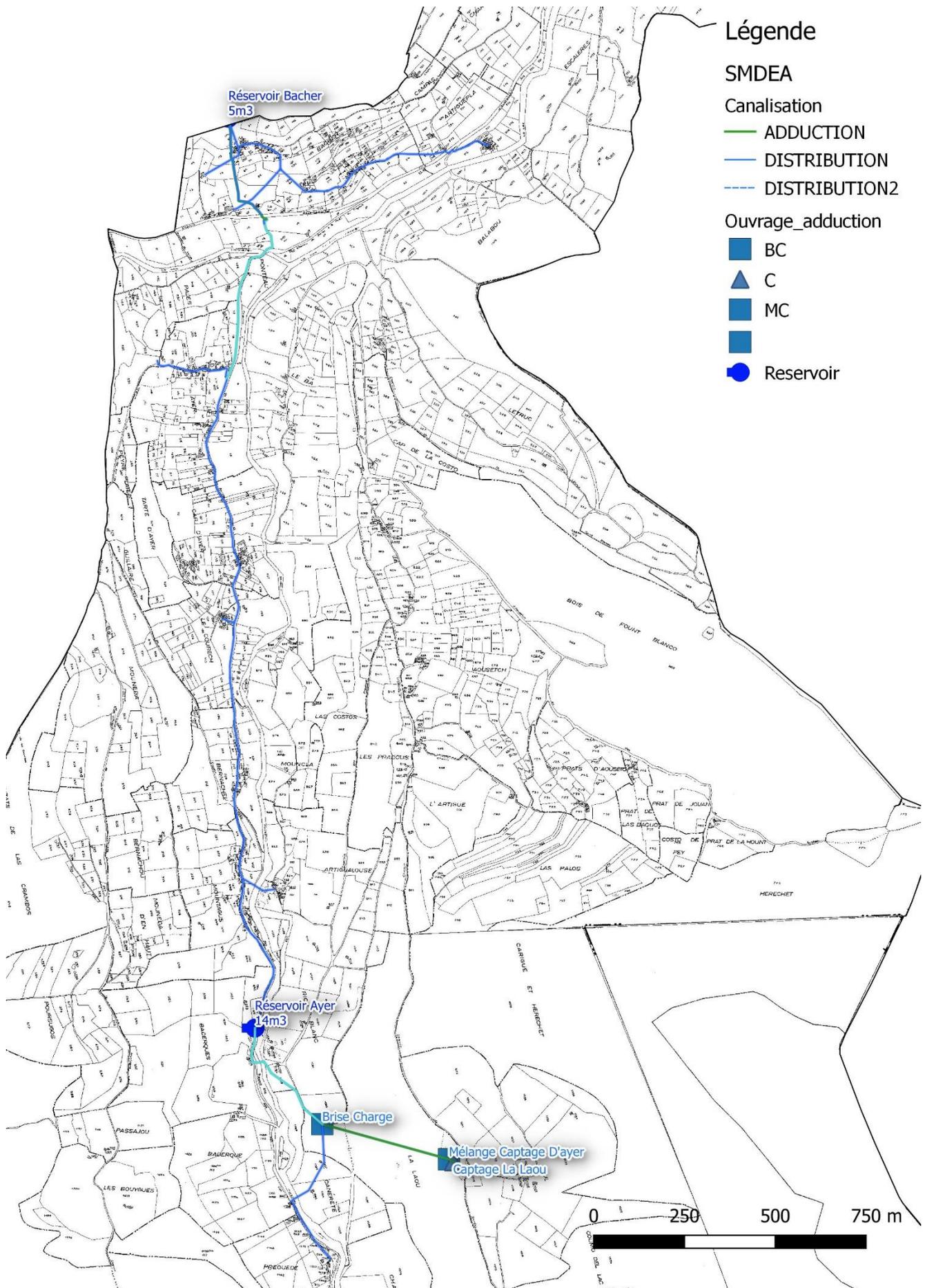


Illustration 7 : Localisation des ouvrages présents sur l'UDI « Ayer Bacher » (Source : SMDEA)

B.IV.1.2. Service public d'alimentation en eau potable

Le réseau d'eau potable de la commune de Bordes-Uchentein est exploité en régie par le SMDEA depuis l'adhésion de la commune au Syndicat mixte.

Par délibération en date du 05 juillet 2005, la commune de Bordes-Uchentein a demandé son adhésion au Syndicat mixte départemental de l'eau et de l'assainissement (SMDEA), créé par arrêté préfectoral du 5 juillet 2005.

L'ensemble des abonnés de la commune dispose d'un compteur individuel.

Le prix de l'eau se décompose de la façon suivante pour 2020 :

Tableau 8 : Tarif 2020 du SMDEA

	Abonnement au service	Prix du m ³ d'eau consommé
Bordes-Uchentein	64 €	1.26 €

A ce tarif, hors toutes taxes, s'ajoutent la TVA, les redevances de l'Agence de l'Eau et notamment la redevance pour prélèvement dans le milieu naturel fixée pour 2020 à hauteur de 0,16 € le m³.

Le prix moyen du m³ d'eau potable en 2020 est de 2.41 € TTC.

B.IV.1.3. Estimation de la production, de la distribution et de la consommation actuelle

B.IV.1.3.1. Production annuelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des volumes annuels mis en distribution entre 2015 et 2018 sur le territoire alimenté en eau destinée à la consommation humaine par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Tableau 9 : Evolution des volumes annuels d'eau destinée à la consommation humaine mis en distribution entre 2015 et 2018 sur le territoire alimenté par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : SMDEA)

	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Moyenne
<i>Volumes mis en distribution sur l'UDI de « Ayer Bacher » en m³/an</i>	7 397	11 585	16 248	14 553	12 446
<i>Débits journaliers moyens mis en distribution en m³/j</i>	20	32	45	40	34

La production moyenne annuelle au cours des quatre dernières années s'établit à 12 446 m³, soit 34 m³/jour.

B.IV.1.3.2. Consommation actuelle

Les consommations annuelles au cours des années 2015 à 2018 sont présentées dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Tableau 10 : Volumes annuels consommés au cours des années 2015 à 2018

	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Moyenne
Volumes annuels consommés (m ³)	1 379	1 050	2 249	1 150	1 457

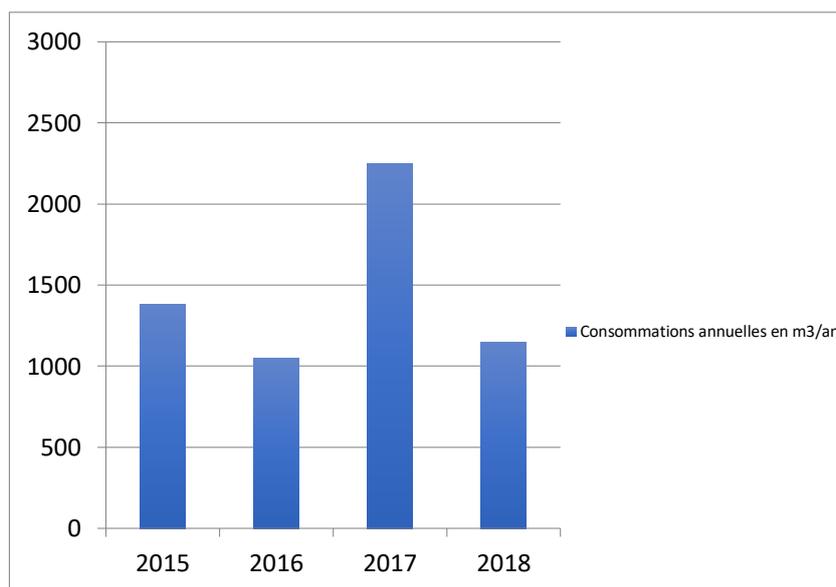


Illustration 8 : Évolution des consommations annuelles sur l'UDI de 2015 à 2018

La consommation moyenne annuelle de l'UDI est de 1 457 m³.

Ces consommations comprennent les volumes :

- facturés,
- relevés et non facturés (fontaines, points d'eau publics...),
- de service,
- de vidanges « qualité ».

Pour rappel, sur l'UDI de « Ayer Bacher », la population permanente est de 50 habitants et la population de pointe en période estivale est estimée à 63 habitants.

En considérant un ratio de consommation journalière de 150 litres par habitant, le besoin de pointe journalière pour la consommation humaine s'établit à 9,5 m³ (=0,15 x 63).

On note également la présence de 4 fontaines sans compteur sur cette UDI. Une mesure ponctuelle de débit a donc été effectuée le 23/01/2020 ; le débit total est de 2,8 l/s soit 243 m³/j.

B.IV.1.3.3. Volumes de stockage disponibles pour la desserte en eau destinée à la consommation humaine

Deux réservoirs pour la desserte en eau destinée à la consommation humaine sont présents sur l'UDI de « Ayer Bacher » :

- le réservoir d'Ayer, avec un volume de stockage de 14 m³;
- le réservoir de Bacher, avec un volume de stockage de 5 m³.

B.IV.1.3.4. Compteurs d'eau

Volumes prélevés : cette UDI comporte un compteur général.

Concernant les volumes consommés, ils sont suivis à partir des compteurs individuels situés sur chacun des branchements particuliers.

B.IV.1.3.5. Interconnexion avec d'autres collectivités

Le réseau public d'eau destinée à la consommation humaine alimenté par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'est interconnecté avec aucun autre réseau dépendant d'une autre collectivité gestionnaire.

B.IV.1.3.6. Ressources pouvant être utilisée en secours

Actuellement, aucune ressource ne peut être utilisée en secours pour pallier une impossibilité d'utiliser le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

En cas de dysfonctionnement du dit captage ou d'une pollution, le SMDEA doit donc distribuer de l'eau embouteillée pour la boisson et les autres usages alimentaires ; pour satisfaire les autres usages sanitaires, il met également à disposition des citernes contenant de l'eau déclarée non potable. Cette solution ne peut être que temporaire.

B.IV.2. Modifications envisagées dans le cadre du projet et modalités d'exécution des travaux

D'après le rapport de Laurent Prestimonaco, hydrogéologue agréé, « *Au niveau de la première émergence captée, l'ouvrage de captage devra être réhabilité pour éviter notamment les infiltrations superficielles (actuellement ouverture de l'ouvrage par le dessus).* »

- ✓ Périmètre de protection immédiate (PPI) :
 - Acquisition des parcelles concernées par détachement cadastral
 - Installation d'une clôture de protection et d'un portail fermant à clef
 - Panneautage prescrit par l'arrêté d'autorisation

- ✓ Ouvrage de captage :
 - Réhabilitation de la cuve de mélange-captages
 - Création d'un captage visitable

- ✓ Traitement :
 - Il est envisagé de mettre en place un traitement par chlore gazeux au niveau du réservoir d'Ayer ainsi qu'un analyseur de chlore à la bêche de pompage. Des systèmes de traitements individuels par UV seront installés aux 2 habitations présentes en amont du réservoir. Le nécessaire sera effectué au niveau des fontaines (mise en place de robinets, boutons-poussoirs...) afin de maîtriser le débit d'eau à traiter et limiter tout rejet d'eau traitée dans le milieu naturel.

Les travaux se feront sur une période de 6 à 8 semaines de septembre à novembre. L'accès au chantier se fera par le chemin pédestre existant, situé au-dessus du PPI. La zone de stockage des matériaux (sable, ciment, pelle mécanique, huile bio) sera établie sur la parcelle 1012. Une partie du matériel sera hélicopté jusqu'à la zone de stockage.

B.V. LE CAPTAGE ET SES ENVIRONS

B.V.1. Ouvrage de prélèvement faisant l'objet de la demande d'autorisation

B.V.1.1. Localisation du captage

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est situé à environ 930 m du hameau de Bernachel, sur la commune de Bordes-Uchentein, comme illustré en suivant. L'accès au captage se fait à partir de la route communale menant au hameau de Dul. Le captage est accessible uniquement à pied.

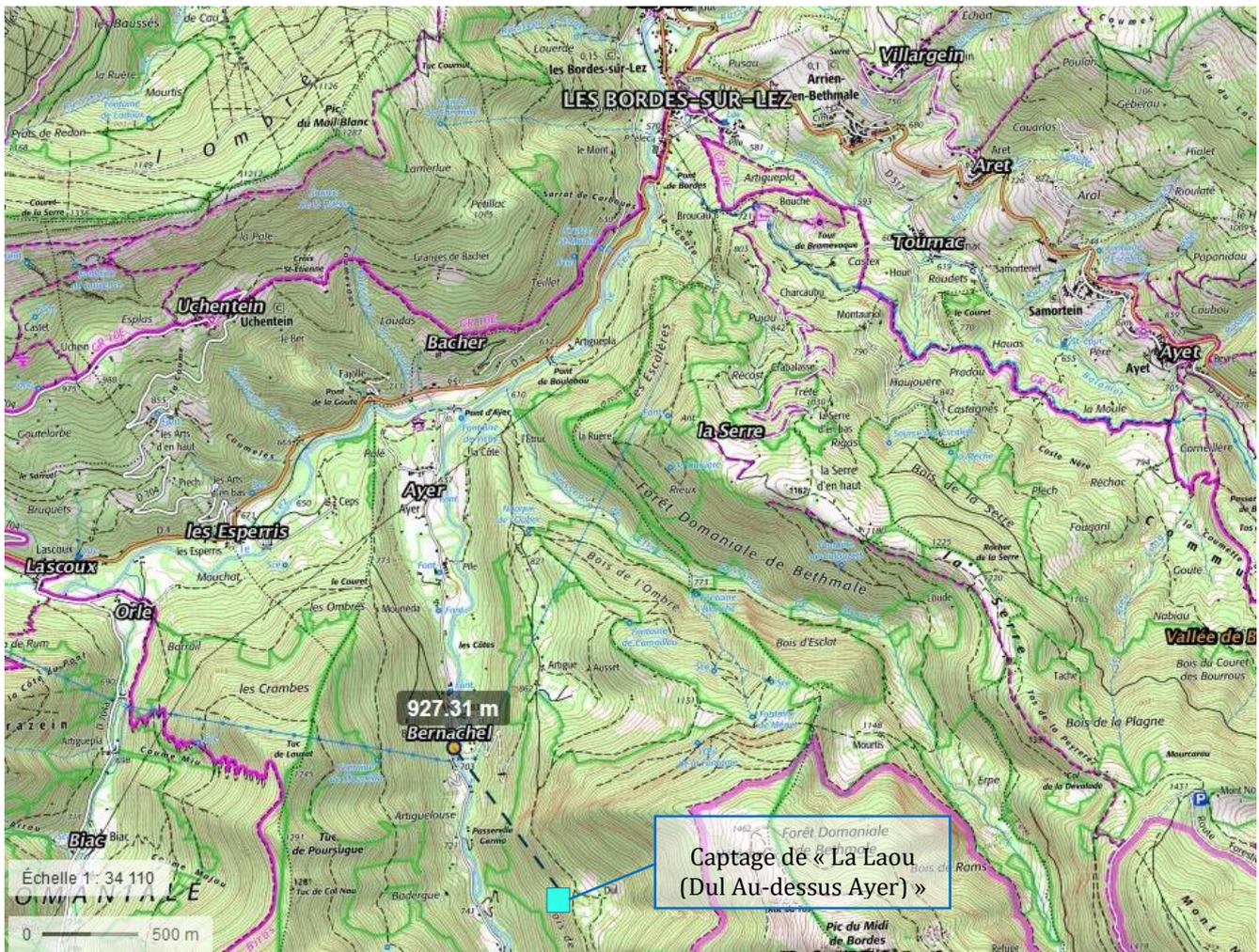


Illustration 9 : Localisation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)

La situation cadastrale du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est présentée ci-dessous.



Illustration 10 : Situation cadastrale du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)

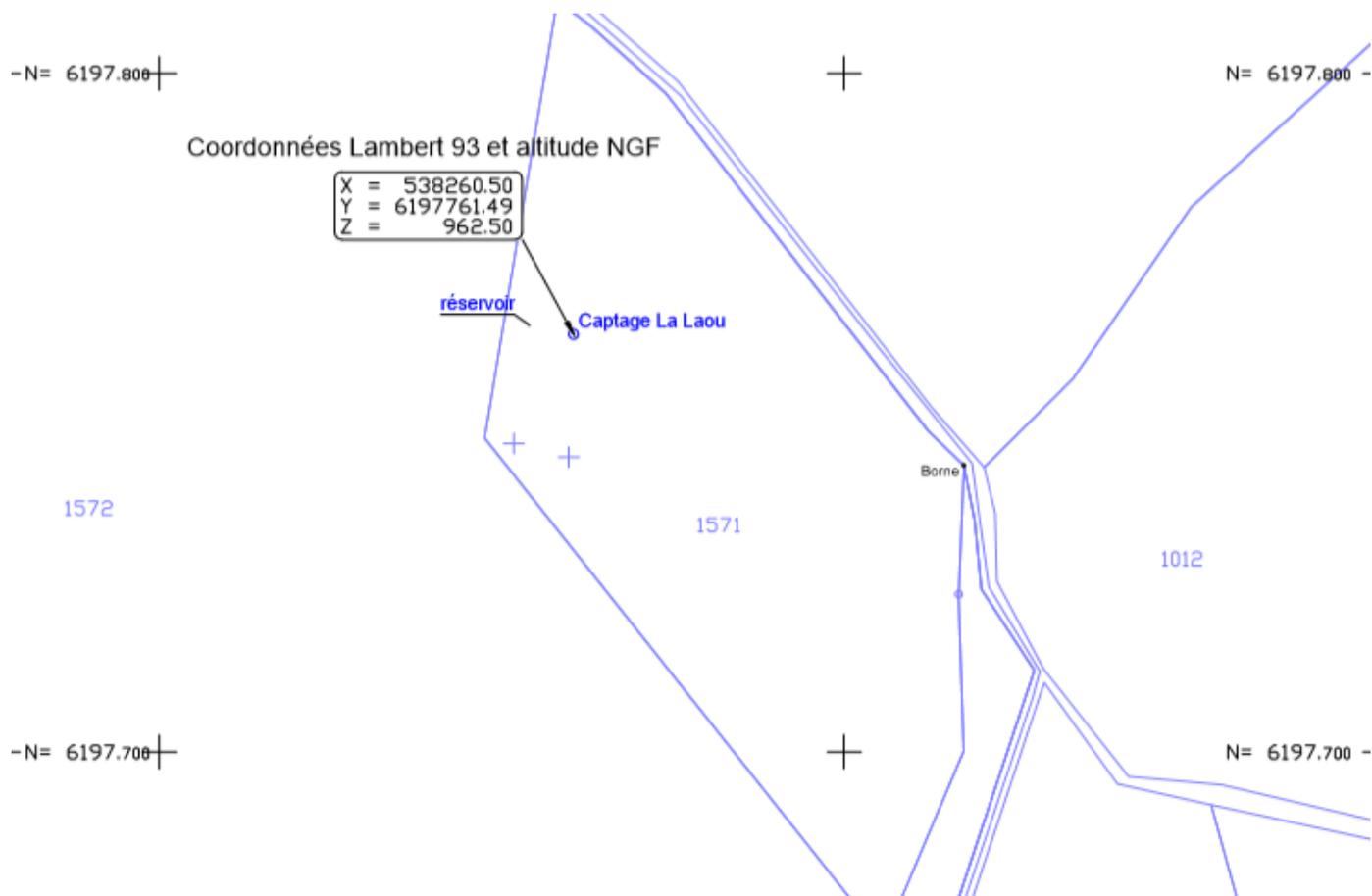


Illustration 11 : Situation cadastrale de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : GE infra géomètres – experts)

B.V.1.2. Généralités

Les caractéristiques du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 11: Caractéristiques du captage public d'eau destinée à la consommation humaine de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

		Captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »
Nature du prélèvement		<i>Eau de source</i>
Code masse d'eau		<i>FRFG049 Terrains plissés du BV Garonne</i>
Localisation	Code du point de prélèvement	<i>BSS002MBMX (ancien code : 10738X0059/HY)</i>
	Coordonnées Lambert 93	<i>X = 538260.50 Y = 6197761.49 Z = 962.50 NGF</i>
	Commune d'implantation	<i>Bordes-Uchentein (09)</i>
	Localisation cadastrale	<i>Parcelle n°1571 – Section C, du plan cadastral de la commune de Bordes-Uchentein</i>
Réservoir(s) alimenté(s)		<i>2 réservoirs de stockage sur le territoire du service : - Réservoir d'Ayer - Réservoir de Bacher</i>
Situation dans une zone à réglementation particulière		<i>Zone de Répartition des Eaux</i>
Environnement		<i>Bois</i>

Des clichés du captage sont présentés en suivant.



Illustration 12 : Clichés du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »



Illustration 13 : Clichés du mélange-captages de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

B.V.1.3. Description détaillée de l'ouvrage de captage

D'après le rapport de Laurent Prestimonaco, « le captage est constitué de deux petits ouvrages bétonnés qui collectent une première venue d'eau directement à partir d'une émergence située à la base de blocs granitiques et une seconde plus diffuse par l'intermédiaire d'un drain sub-horizontale. Les deux venues sont rassemblées dans un dessableur en PVC d'où part une conduite ».

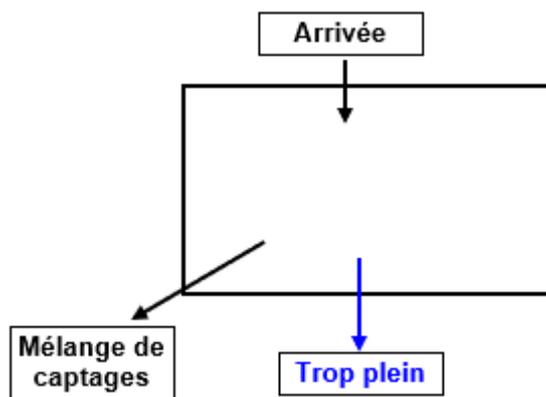


Illustration 14 : Synoptique du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : SATESE)

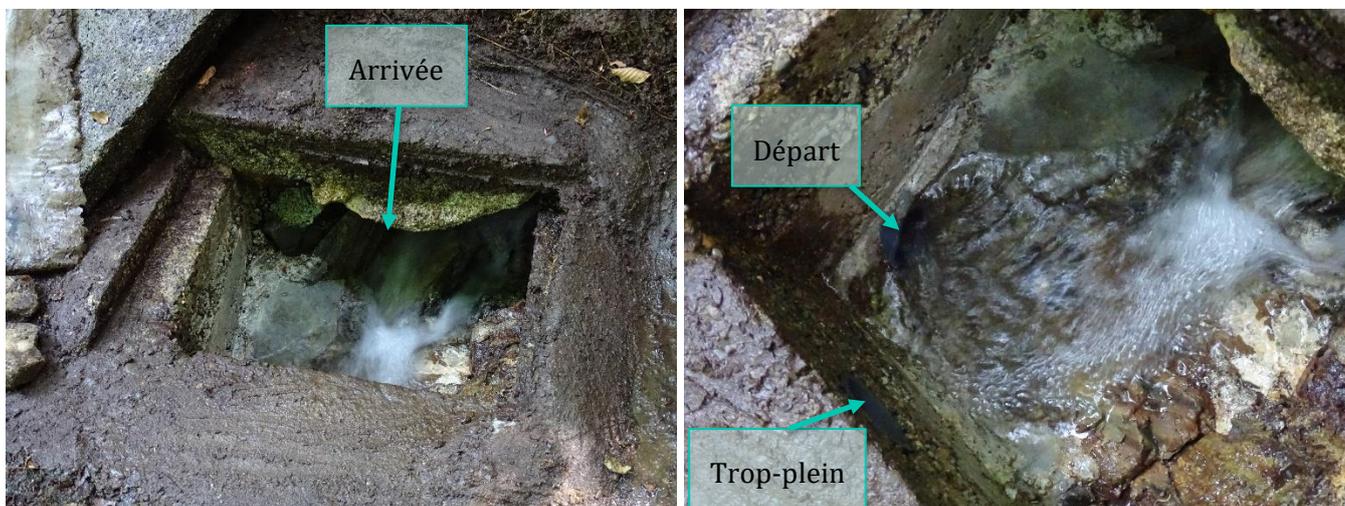


Illustration 15 : Clichés de l'intérieur du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

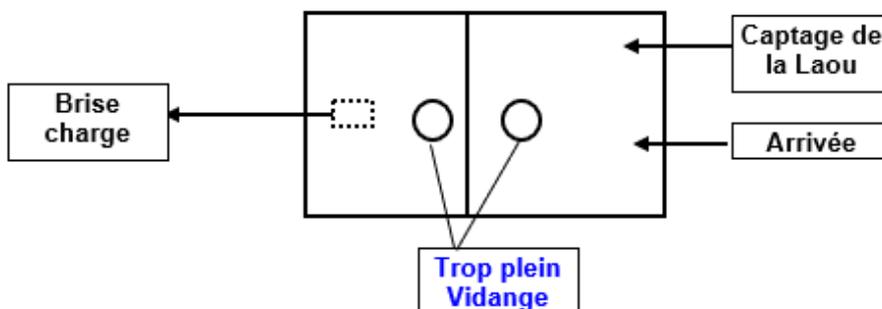


Illustration 16 : Synoptique du mélange captage d'Ayer (Source : SATESE)

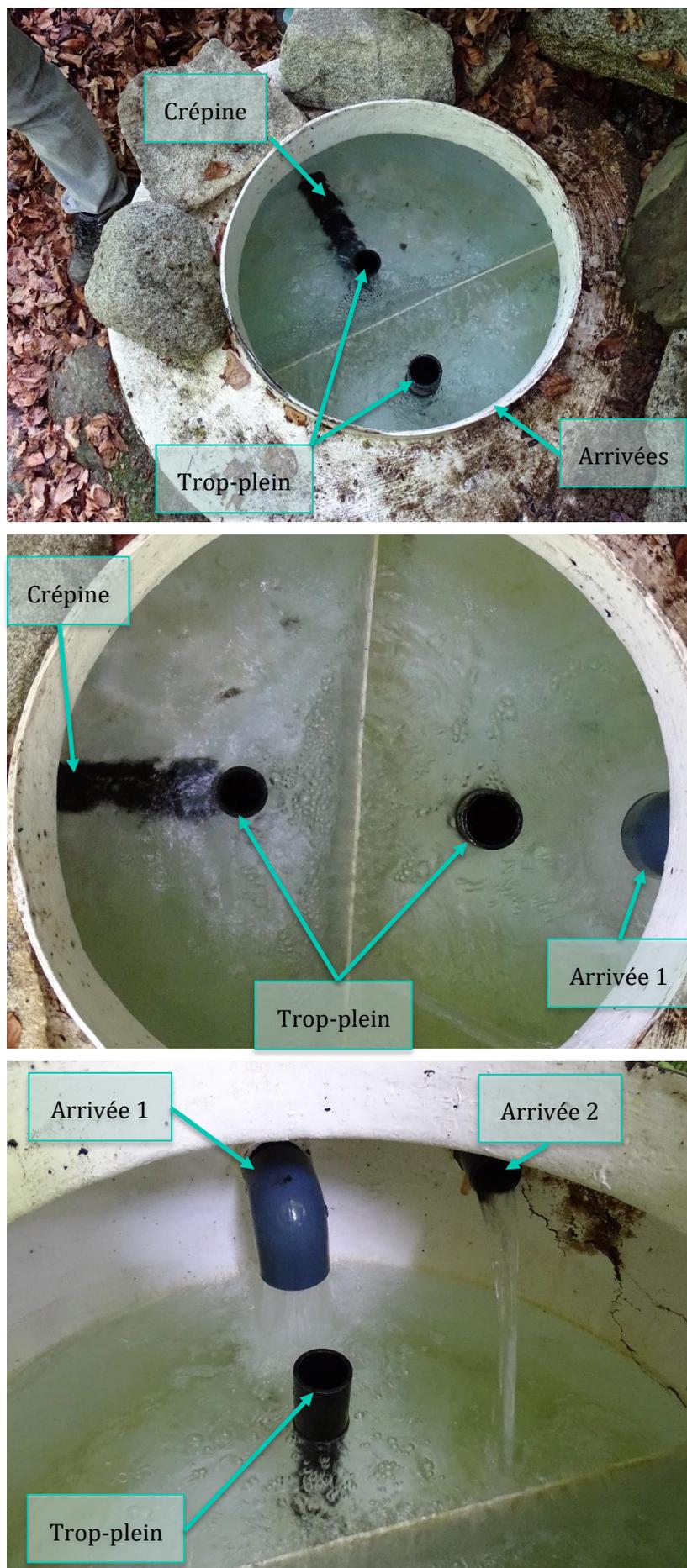


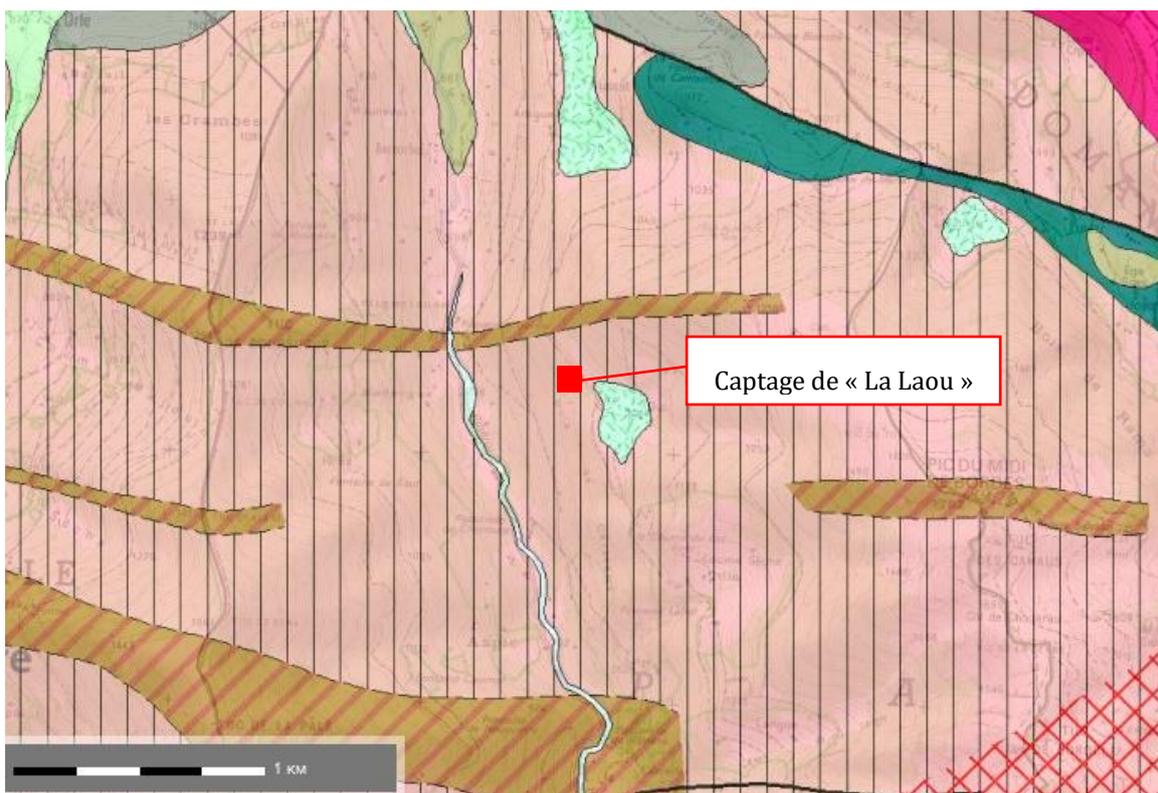
Illustration 17 : Clichés de l'intérieur du mélange captages de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

B.V.2. Géologie, hydrogéologie, hydrologie et contexte environnemental du captage

B.V.2.1. Contexte géologique et hydrogéologique autour du captage

D'après le rapport de Laurent Prestimonaco, « le cadre géologique est constitué par des formations paléozoïques métamorphiques et plissées de la Zone Axiale.

[...] Le captage intercepte dans un talweg très pentu (85%) des écoulements dans un aquifère superficiel. Cette formation superficielle est constituée d'éboulis et de dépôts glaciaires. Cette formation quaternaire plaquée sur les calcaires métamorphisés du Dévonien qui constituent le flanc de la vallée, donne à l'amont le replat morphologique des granges de Dul qui ne sont actuellement pas utilisés. Ces dépôts sont constitués de gros blocs de granites dans une matrice à granulométrie très variable (graviers, sables, ...). ».



-  Fz(1) Actuel et moderne : alluvions des basses plaines, ruisseaux et rivières, graviers et limons, coulée boueuse, loupes de glissement
-  C Colluvions, éluvions, brèches de pentes, dépôts de pente indifférenciés
-  qM Quaternaire : moraines locales des avants-monts nord-pyrénéens et moraine du glacier de la Garonne
-  d2-3 Praguien-Emsien : Série du Pic d'Ourtiset, calcaire de Salau, calcaire dolomitique, calcaires bleus à entroques
-  d1-3C Dévonien inférieur azoïque : série calcaire : calcaires massifs, calcschistes, calcaires à microrythmes, shale noir
-  Ophite

Illustration 18: Carte géologique (Source : Infoterre)

D'après le rapport de François Bourges (2001), hydrogéologue agréé, « La zone d'émergence est située à la base d'un dépôt glaciaire important plaqué sur le flanc de vallée et donnant le replat morphologique des grandes de Dul. Il s'agit de dépôts à gros blocs de granite dans une matrice à granulométrie très variable. Ce dépôt est plaqué sur un substratum de calcaires métamorphiques d'âge dévonien qui forment les pentes fortes au-dessus des granges et affleurent juste au-dessous du dépôt morainique de Dul.

L'aquifère est formé par la masse du matériau glaciaire, l'émergence se faisant près de la base du dépôt. L'alimentation par des eaux provenant en partie de l'amont calcaire peut expliquer la minéralisation un peu plus forte pour ce type de matériaux. Un débit spécifique de 40 l/s/km² impliquerait une superficie de 8 ha pour fournir le débit identifié.

Le code de l'aquifère est PYASS ».

Le descriptif de la masse d'eau « Terrains plissés BV Garonne » est présenté en suivant.

Terrains plissés du BV Garonne secteur hydro o0

Code :	FRFG049
Type :	Système hydraulique composite propre aux zones intensément plissées de montagne
Etat hydraulique :	Libre
Superficie :	4050 Km ²
Commission territoriale :	Garonne
Département(s) :	Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées

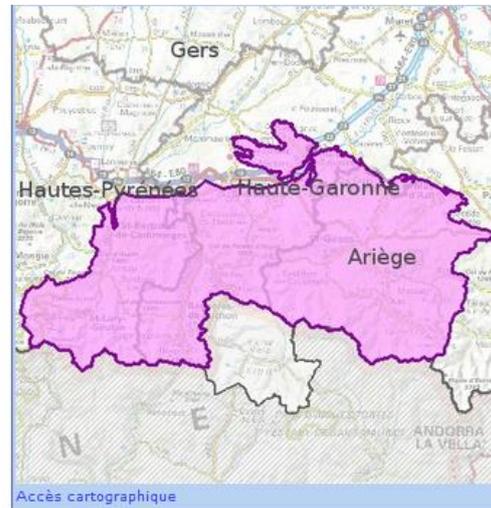


Illustration 19 : Description de la masse d'eau « Terrains plissés BV Garonne » (Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr>)

L'extension de cette masse d'eau est sans commune mesure avec l'emprise du captage et le débit sollicité en prélèvement de 1,4 m³/h.

Ainsi, le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'a pas d'incidence sur la préservation de la masse d'eau.

B.V.2.2. Contexte environnemental autour du captage

B.V.2.2.1. Milieu terrestre

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est situé à une altitude d'environ 970 m.

Un extrait de la carte IGN au 1/25 000 est présenté ci-dessous.

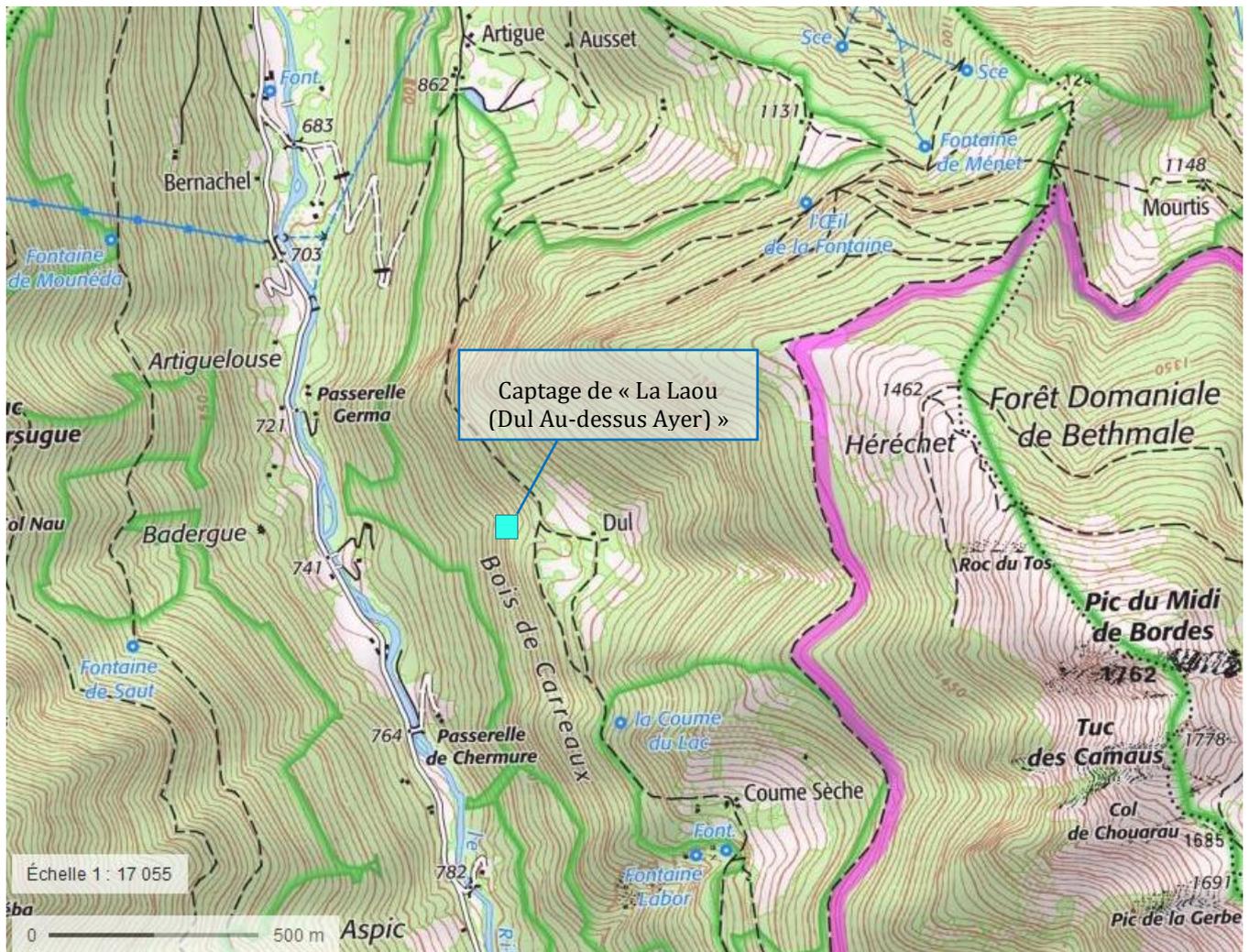
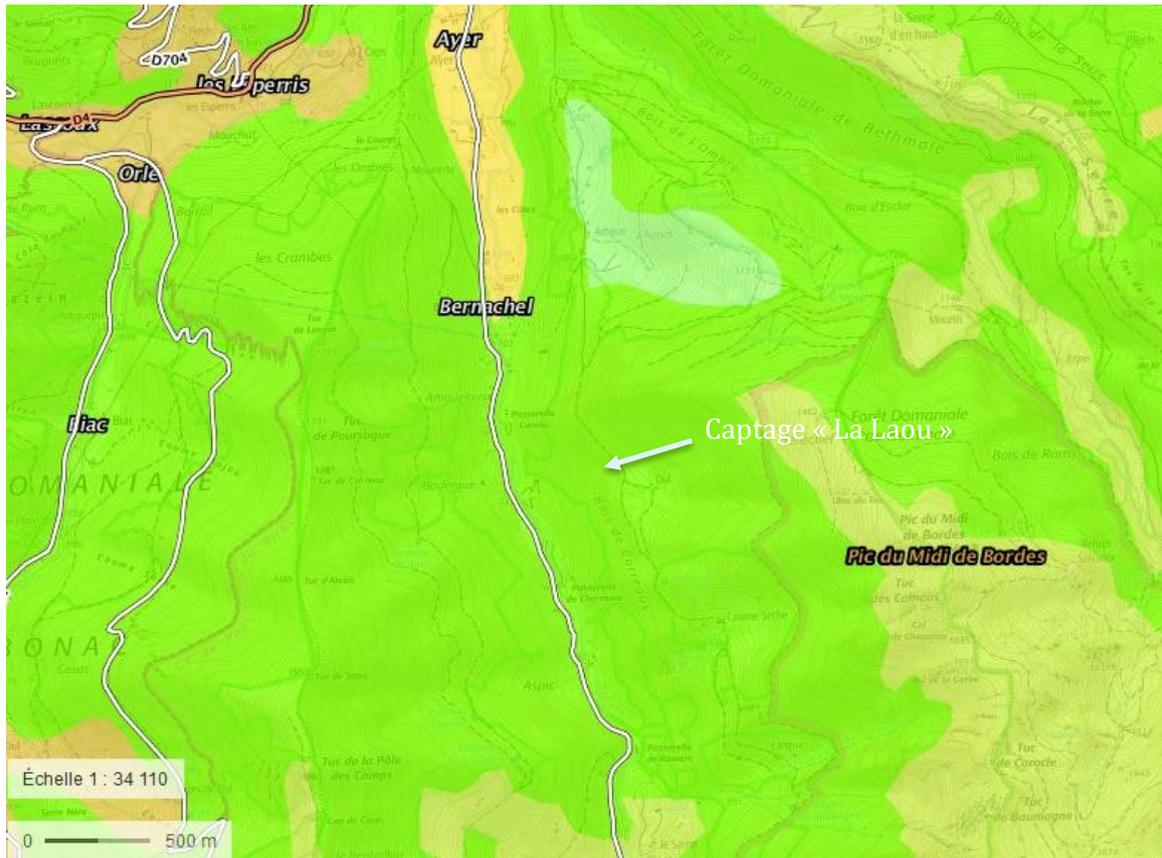


Illustration 20 : Localisation du captage sur le fond topographique IGN (Fond de plan : Géoportail)

L'occupation du sol à proximité immédiate du captage, selon le référentiel Corine Land Cover, est caractérisée par une prédominance de prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole et de forêts de feuillus. Un extrait de la cartographie est présenté ci-dessous.



- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Forêts de feuillus
- Landes et broussailles

Illustration 21 : Carte d'occupation des sols CORINE LAND COVER (Source : Géoportail)

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » se trouve dans une zone boisée à très forte pente, comme illustré sur les clichés ci-après. Cette zone boisée est composée essentiellement de chênes, hêtres et de noisetiers.



Illustration 22 : Zone boisée au droit du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »



Illustration 23 : Zone boisée en aval du captage « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »



Illustration 24 : Zone boisée en amont du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

B.V.2.2.2. Bassin-versant du captage

Afin de caractériser l'occupation des sols dans le bassin versant du captage, son contour est représenté en suivant sur la photographie aérienne, le Registre Parcellaire Graphique et la carte d'occupation des sols CORINE LAND COVER.

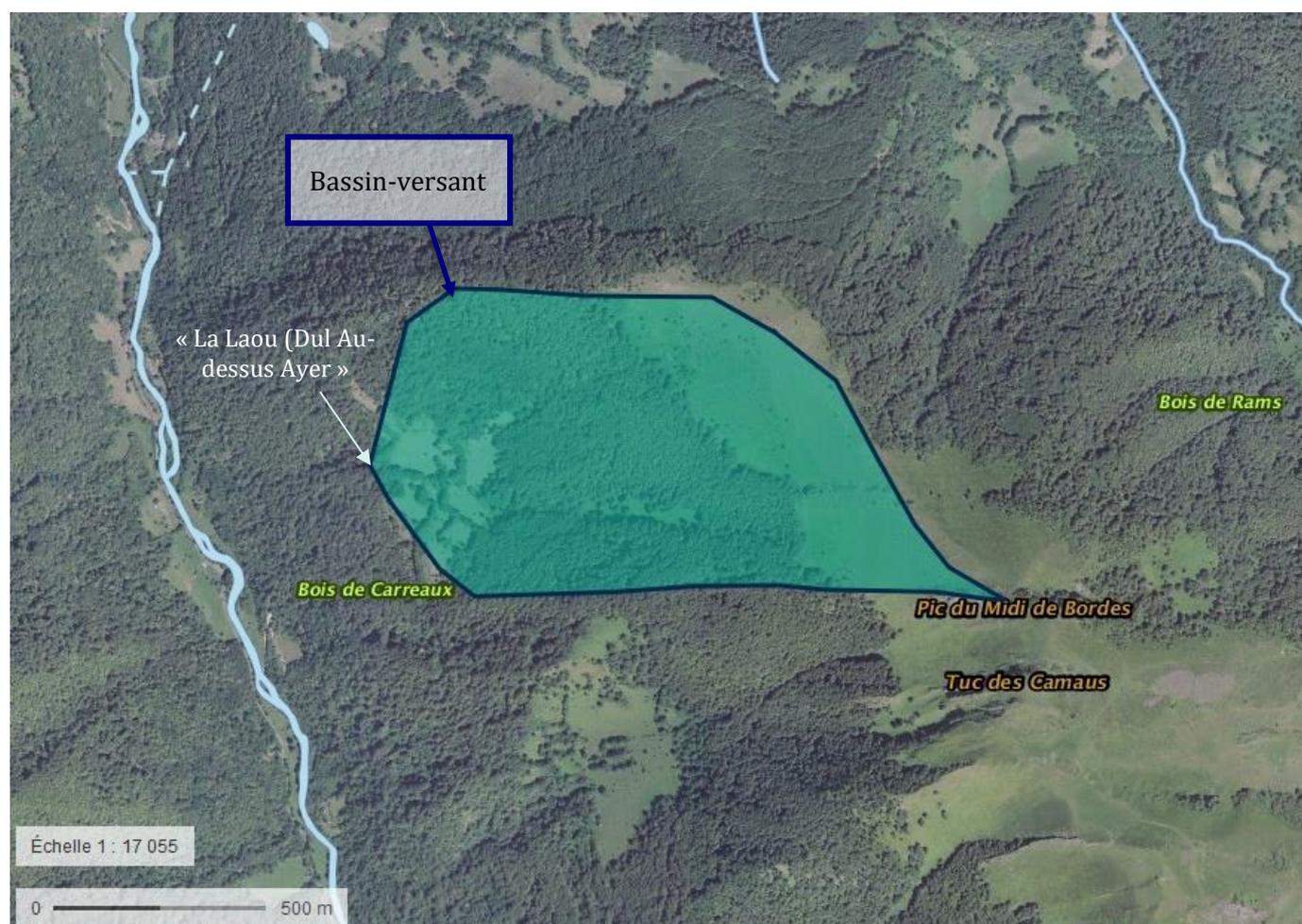
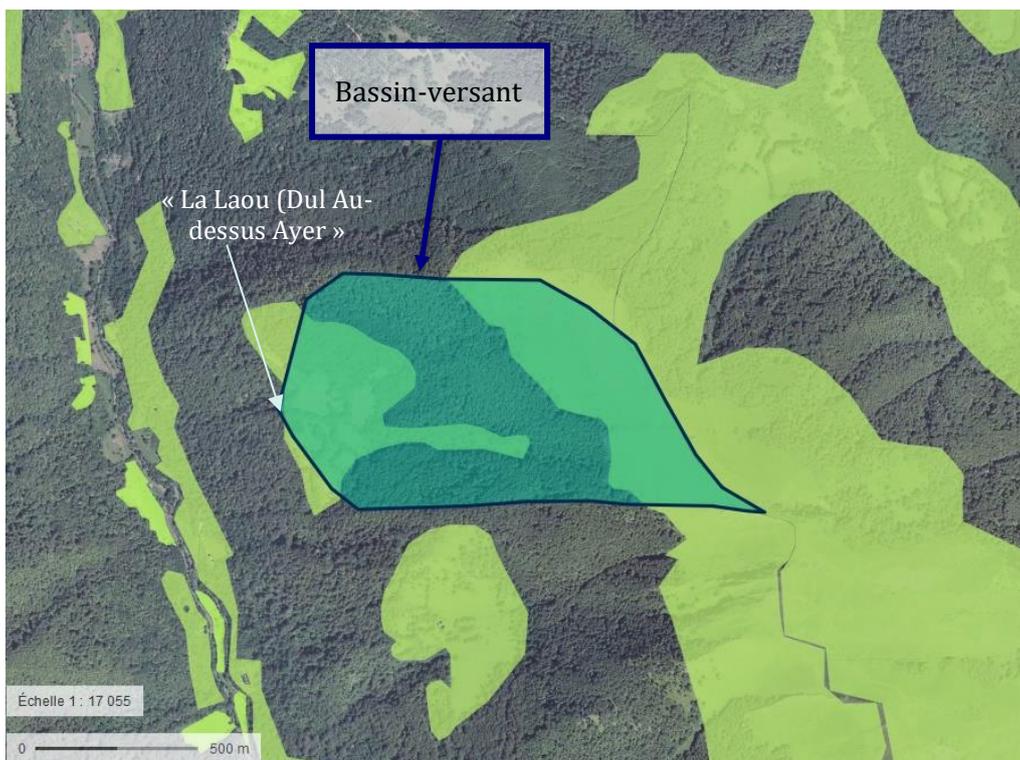


Illustration 25 : Bassin-versant du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Fond de plan : Géoportail)



Surface pastorale - herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses présentes

Illustration 26 : Registre parcellaire graphique à proximité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : Géoportail)



- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Forêts de feuillus
- Landes et broussailles

Illustration 27 : Occupation du sol à proximité immédiate du bassin-versant du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : Géoportail)

De l'observation de ces documents, il ressort que le bassin versant à l'amont du captage est principalement composé de prairies et de zones boisées.

B.V.2.2.3. Eaux superficielles

Il n'y a pas de cours d'eau à proximité immédiate du captage. La rivière du Ribérot, affluent du Lez, est située à environ 430 mètres du captage.

D'après la cartographie du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides (voir extrait sur la figure ci-dessous), aucune zone humide n'est identifiée à proximité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».



Illustration 28 : Localisation des zones humides en bleu (Source : <http://sig.reseau-zones-humides.org/>)

B.V.2.2.4. Inondabilité par les cours d'eau

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est situé hors zone inondable.

B.V.2.2.5. Natura 2000

La commission européenne, en accord avec les Etats membres, a fixé, le 21 mai 1992, le principe d'un réseau européen de zones naturelles d'intérêt communautaire. Ce réseau est nommé Natura 2000. L'objectif de ce réseau écologique est de favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire en instaurant un ensemble cohérent de sites remarquables, appelés « sites Natura 2000 », tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles. Le réseau Natura 2000 est le résultat de la mise en œuvre de deux directives européennes :

- la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 dite directive "Oiseaux" qui prévoit la création de **zones de protection spéciale (ZPS)** ayant pour objectif de protéger les habitats nécessaires à la reproduction et à la survie d'oiseaux considérés comme rares ou menacés à l'échelle de l'Europe,
- la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 dite directive "Habitats" qui prévoit la création de **zones spéciales de conservation (ZSC)** ayant pour objectif d'établir un réseau écologique. Lorsqu'ils ne sont pas encore validés par la Commission Européenne, ces périmètres sont dénommés "sites d'intérêt communautaire".

La localisation des sites Natura 2000 situés à proximité du captage est présentée sur les deux extraits cartographiques suivants.

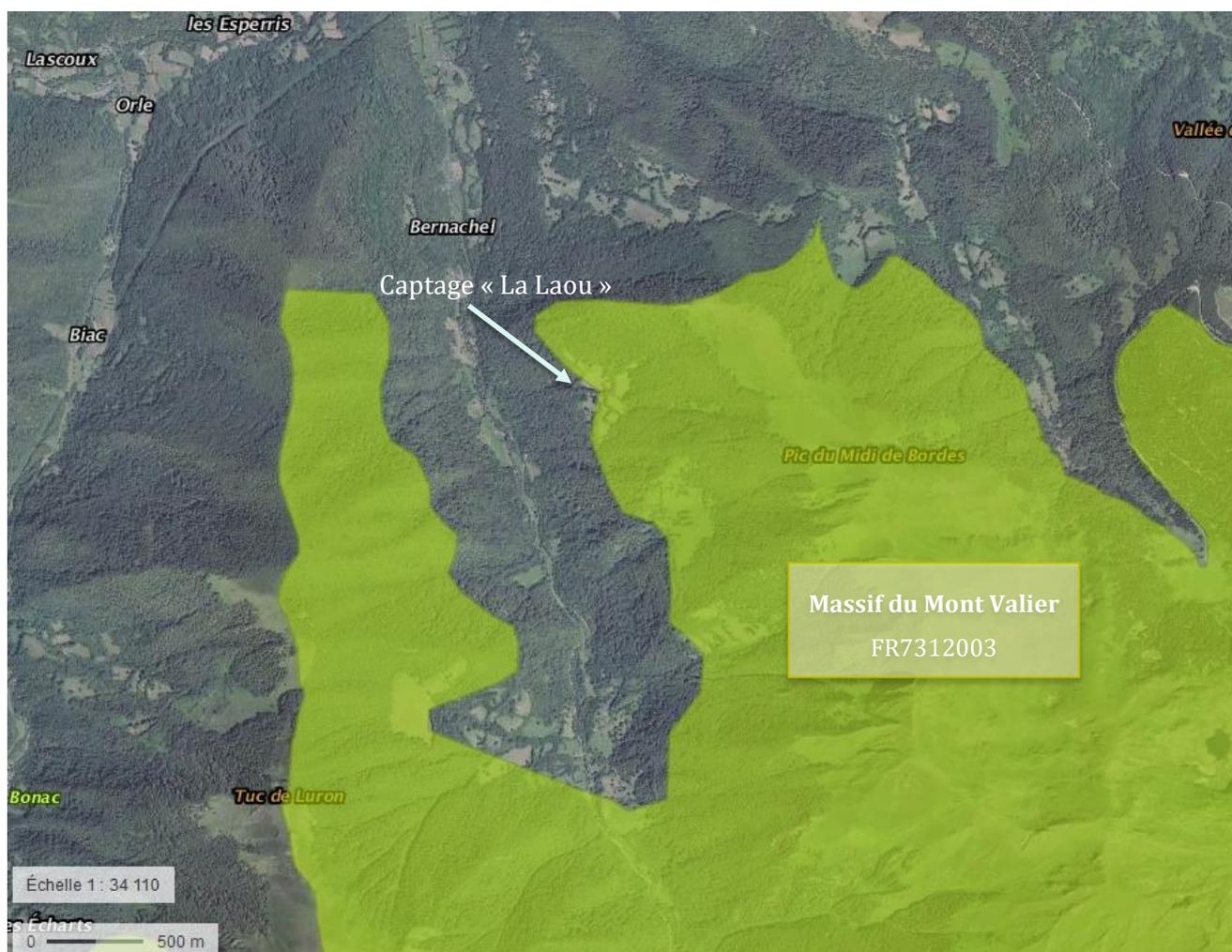


Illustration 29 : Carte des sites Natura 2000 de la « Directive Oiseaux » situés à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail)

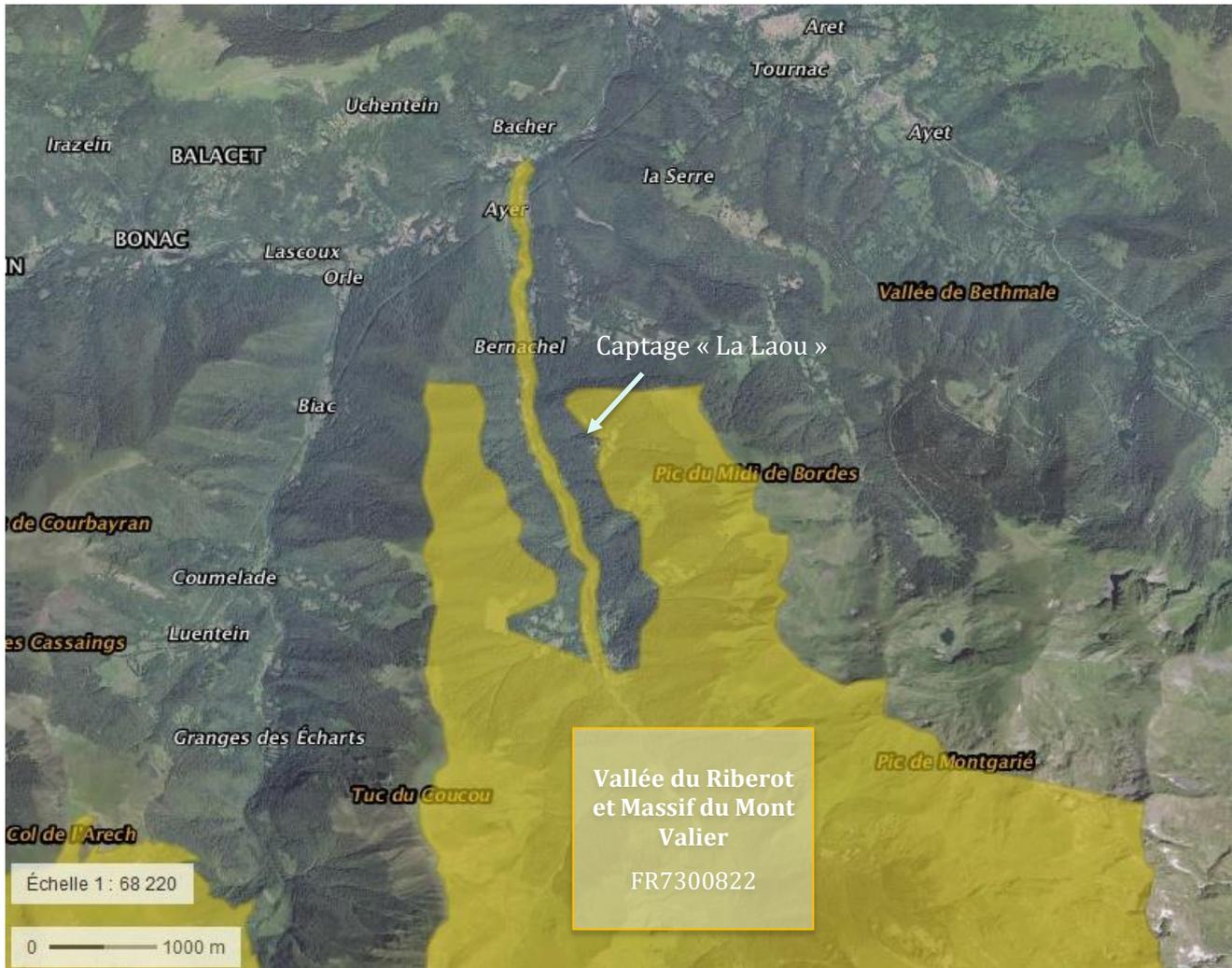


Illustration 30 : Carte des sites Natura 2000 de la « Directive Habitats » situés à proximité de la zone d'étude (Source : Géoportail)

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est situé à environ 20 mètres des sites Natura 2000 :

- « Massif du Mont Valier » (FR7312003), désigné au titre de la directive "Oiseaux" ;
- « Vallée du Riberot et Massif du Mont Valier » (FR7300822), désigné au titre de la Directive "Habitats".

Tableau 12 : Zones Natura 2000 dans les environs du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : INPN)

Type de zone	Directive	Nom	Code	Types d'espèces remarquables	Distance à la zone d'étude
Zone de protection spéciale (ZPS)	Directive Oiseaux	Massif du Mont Valier	FR7312003	Oiseaux	Zone non incluse , située à environ 20 m à l'est de la ZPS
Zone spéciale de conservation (ZSC) Site d'Importance Communautaire (SIC)	Directive Habitats	Vallée du Riberot et massif du Mont-Valier	FR7300822	Habitats, Mammifères, Reptiles, Invertébrés, Plantes	Zone non incluse , située à environ 20 m à l'est de la ZSC

Ce captage aura une incidence négligeable sur les sites Natura 2000 « Massif du Mont Valier » (FR7312003) et « Vallée du Riberot et massif du Mont-Valier » compte-tenu :

- du fait qu'il s'agisse de la mise en conformité d'une ressource en eau destinée à la consommation humaine exploitée depuis plusieurs années et visant à une meilleure protection des ouvrages de captages et de l'environnement ;
- de la taille modeste du Périmètre de Protection Immédiate (PPI), par rapport à la superficie du site Natura 2000 ;
- de la nature peu destructive des travaux de mise en conformité ;
- de la courte durée des travaux ;
- de l'absence de site de nidification à proximité des captages ;
- des travaux prévus hors période de nidification.

Ainsi, le projet au niveau du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'induit aucune incidence sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire recensés dans les zones Natura 2000 concernées.

Un formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 est annexé au présent dossier.

B.V.2.2.6. Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) est un inventaire national établi à l'initiative et sous le contrôle du Ministère de l'Environnement. Il constitue un outil de connaissance du patrimoine national de la France.

Ces inventaires initiés depuis 1982 par le Ministère de l'Écologie, visent au recensement et à l'identification des milieux naturels remarquables à l'échelle régionale. Outils de la connaissance de la biodiversité, ils n'ont cependant pas juridiquement statut de protection, mais constituent un élément d'expertise pour évaluer les incidences des projets d'aménagement sur les milieux naturels, pris en considération par les tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat.

Cet inventaire différencie deux types de zone :

- Les **ZNIEFF de type 1** sont des sites, de superficie en général limitée, identifiés et délimités parce qu'ils contiennent des espèces ou au moins un type d'habitat de grande valeur écologique, locale, régionale, nationale ou européenne ;
- Les **ZNIEFF de type 2** concernent les grands ensembles naturels, riches et peu modifiés avec des potentialités biologiques importantes qui peuvent inclure plusieurs zones de type 1 ponctuelles et des milieux intermédiaires de valeur moindre mais possédant un rôle fonctionnel et une cohérence écologique et paysagère.

Le captage est implanté au sein de deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (zonage d'inventaire) :

- ZNIEFF de type I, « Massif du Mont Valier » (730012050) ;
- ZNIEFF de type II, « Massifs du Mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (730012085).

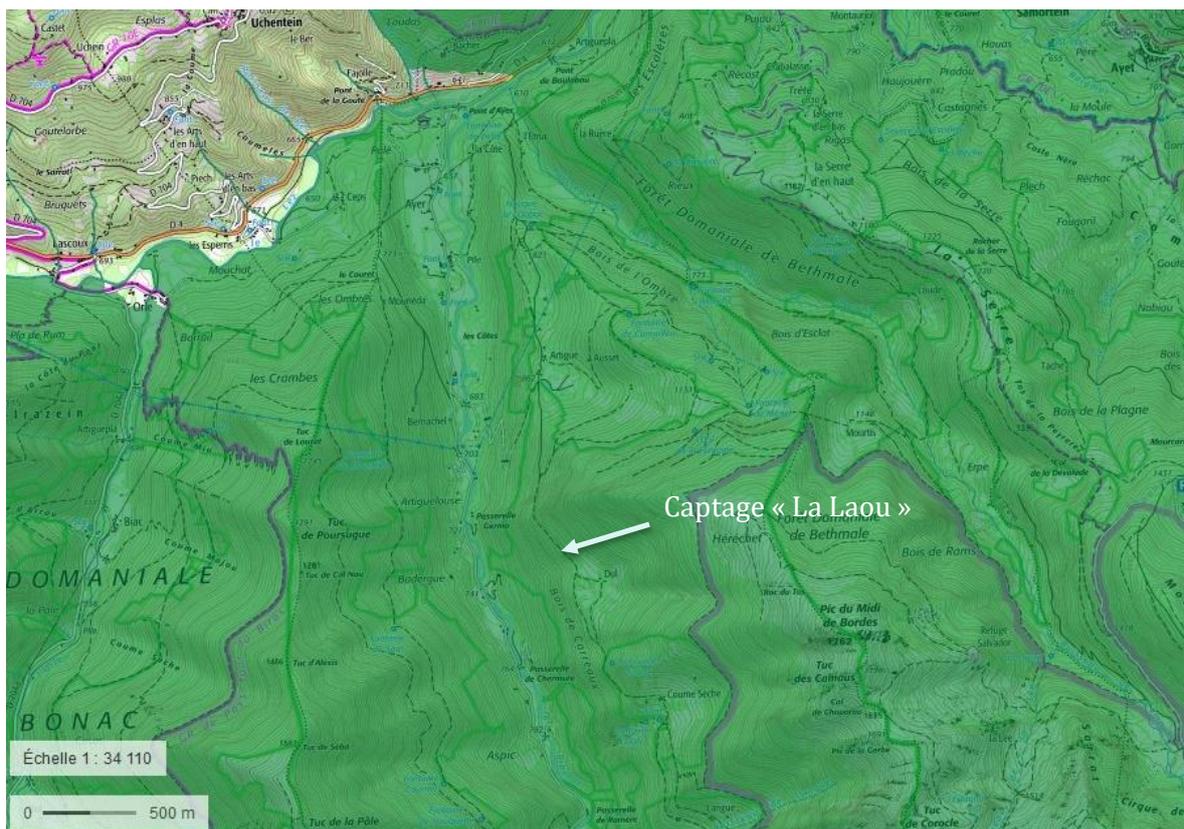


Illustration 31 : Localisation de la ZNIEFF 730012050 « Massif du Mont Valier » (Source : Géoportail)

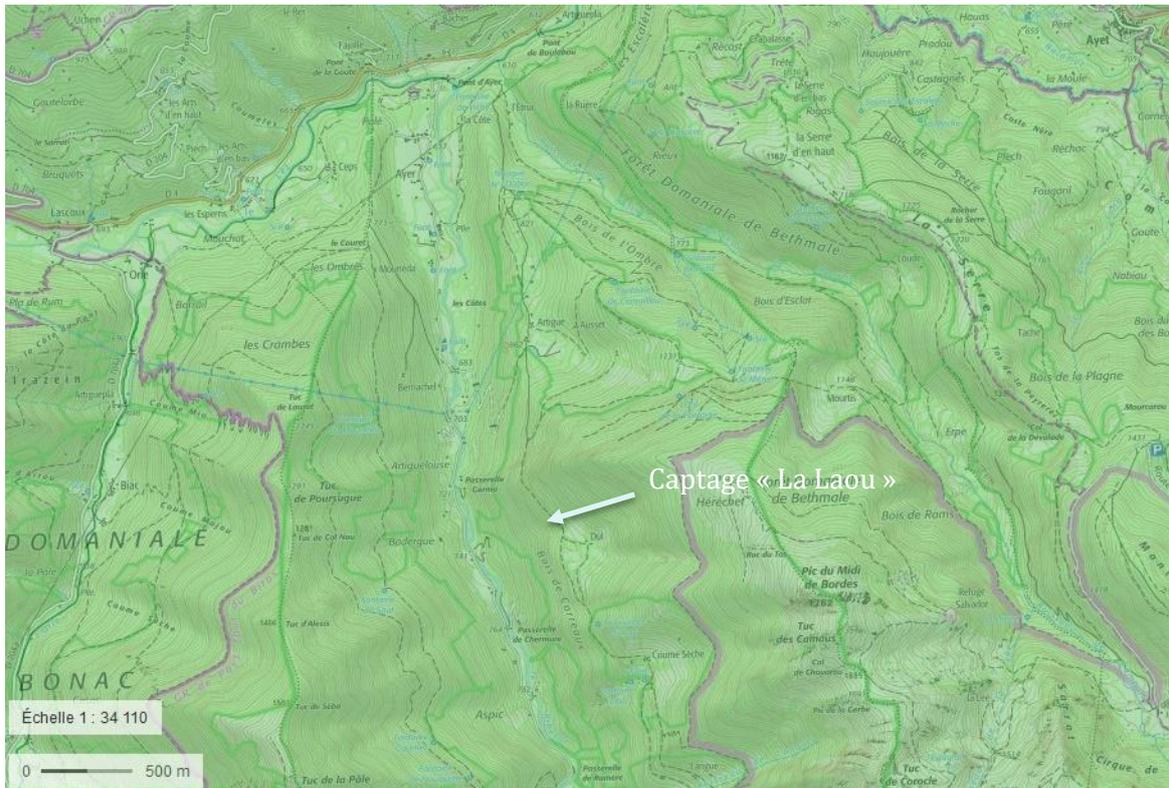


Illustration 32: Localisation de la ZNIEFF 730012085 « Massifs du mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (Source : Géoportail)

Ces deux ZNIEFF sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Inventaire des zones de patrimoine naturel dans les environs du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » (Source : INPN)

Type de zone	Nom	Code	Types d'espèces remarquables	Distance à la zone d'étude
ZNIEFF de type I	Massif du Mont Valier	730012050	Amphibiens, Batraciens, Copépodes, Gastéropodes, Insectes, Mammifères, Oiseaux, Champignons, Plantes	Zone incluse
ZNIEFF de type II	Massifs du Mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque	730012085	Amphibiens, Batraciens, Copépodes, Gastéropodes, Insectes, Mammifères, Oiseaux, Champignons, Plantes	Zone incluse

B.V.2.2.7. Autres inventaires et zones de protection

Les abords immédiats du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » ne comprennent pas :

- D'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)
- De Réserve Naturelle Nationale
- De Réserve Naturelle Régionale
- De Parc National
- De zone RAMSAR
- De forêt domaniale ou de forêt de protection

Le captage est situé au sein du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises.

Ce captage est également compris dans la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), « **Vallée de Melles, Col d'Aoueran, d'Artisagou et Mont Valier** » (MPO3), d'une superficie de 40 100 hectares.

Les ZICO sont des Zones d'Importance Communautaire pour les Oiseaux. Elles ont été désignées dans le cadre de la directive "Oiseaux" 79/409/CEE du 6 avril 1979. Cette directive vise la conservation des oiseaux sauvages, en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière, et la protection des milieux naturels indispensables à leur survie. Elles correspondent, comme leur nom l'indique, à des zones présentant un intérêt pour les oiseaux. Les ZICO n'ont pas de statuts juridiques particuliers.

La ZICO « Vallée de Melles, Col d'Aoueran, d'Artisagou et Mont Valier » compte parmi ses habitats : des pelouses alpines, des forêts de feuillus et de résineux, des éboulis montagnards, des falaises et parois rocheuses ainsi que d'un étage nival. Les espèces d'oiseaux rencontrées les plus emblématiques et patrimoniales sont : le Gypaète barbu, le Circaète Jean-le-Blanc, le Grand-Duc ainsi que le Grand Tétrás.

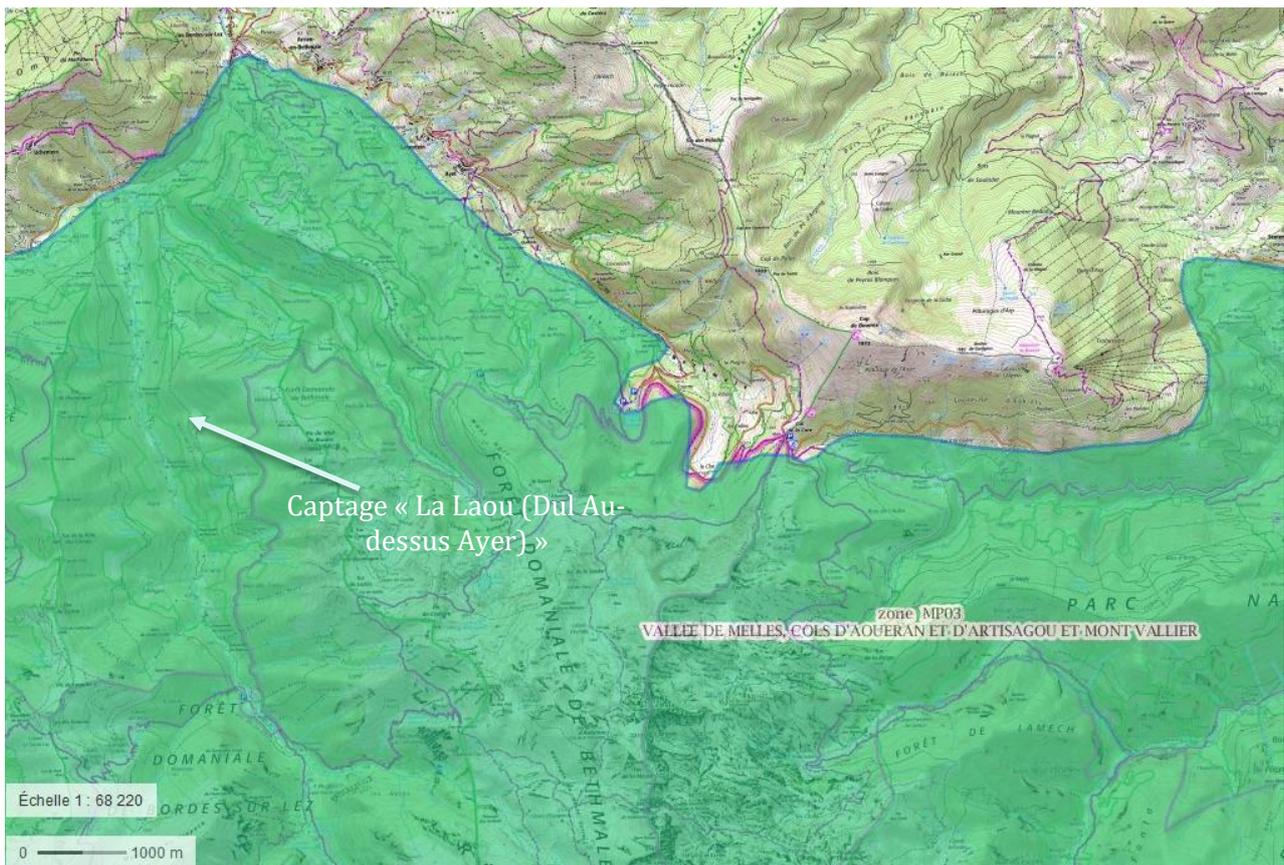


Illustration 33 : Localisation de la ZICO « Vallée de Melles, cols d'Aoueran et d'Artisagou et Mont Valier » (Source : Géoportail)

B.VI. BILAN BESOINS/RESSOURCES

B.VI.1. La ressource en eau

Les données de débits disponibles de la Source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sont les suivantes :

Tableau 14 : Débits de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Date	Débit (l/s)		
	Source haute	Source basse	Total
20/02/2001 (François Bourges)	2,5	0,75	3,25
29/07/2004 (SATESE)	1,2	0,4	1,6
09/07/2018 (SMDEA)	0,9	0,6	1,5
09/10/2018 (SMDEA)	2,2	1,4	3,6

Le débit minimum connu de 1,5 l/s correspond à un volume annuel de 47 304 m³.

B.VI.2. Les besoins

Le besoin moyen annuel de l'UDI s'établit à 12 446 m³ soit un besoin moyen journalier de 34 m³. La consommation moyenne annuelle est de 1 457 m³.

Ces consommations comprennent les volumes :

- facturés,
- relevés et non facturés (fontaines, points d'eau publics...),
- de service,
- de vidanges « qualité ».

Ainsi, le rendement moyen du réseau de l'UDI s'établit à 11,7%.

On peut noter la présence de 4 fontaines sans compteur sur cette UDI. Une mesure ponctuelle de débit a donc été effectuée le 23/01/2020 ; le débit total est de 2.8l/s soit 243 m³/j.

Le débit total mesuré aux fontaines ne peut être extrapolé à l'année, toutefois cela explique l'écart important entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. Le rendement réel du réseau ne pourra être déterminé qu'après la pose de compteurs sur ces fontaines (prévu dans le programme de mesures à mettre en œuvre).

Lors de la mesure des débits de ces fontaines, il a été constaté des branchements irréguliers. De ce fait, le SMDEA prévoit de régulariser ces branchements et de les équiper de compteurs. Le coût de ces travaux est à la charge de l'abonné.

Il est rappelé que sur l'UDI de « Ayer Bacher », la population permanente est de 50 habitants et la population de pointe en période estivale est estimée à 63 habitants.

En considérant un ratio de consommation journalière de 150 litres par habitant, le besoin de pointe journalière pour la seule consommation humaine s'établit à $9,5 \text{ m}^3$ ($=0,15 \times 63$).

Compte-tenu du caractère touristique de la vallée, une augmentation potentielle de la population de pointe est envisagée sur cette UDI.

B.VI.3. Le bilan besoins/ressources

Le débit minimum connu de 1,5 l/s correspond à un volume annuel de $47\,304 \text{ m}^3$ et à un volume journalier de 130 m^3 . En considérant le débit de la ressource égal au débit d'étiage tout au long de l'année, ce qui constitue une hypothèse sécuritaire, les besoins correspondent à 26% de la ressource disponible, comme illustré en suivant. Il convient également de rappeler que la ressource, exploitée depuis de nombreuses années, a toujours permis de répondre aux besoins de l'UDI.

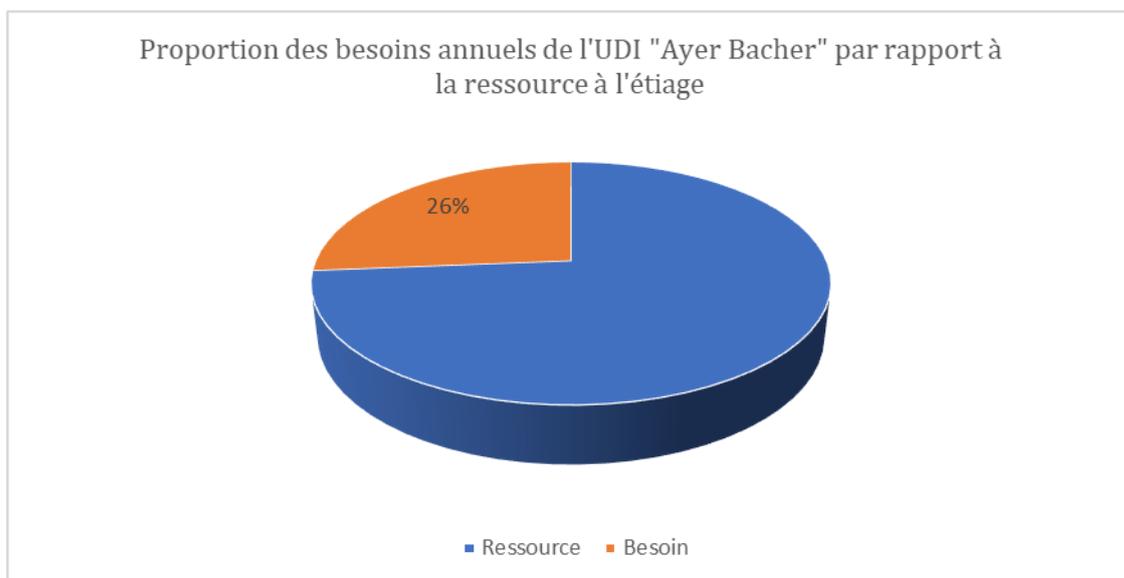


Illustration 34 : Proportion des besoins et ressources annuels pour l'UDI « Ayer Bacher »

Le besoin de pointe journalière pour la seule consommation humaine s'établit à $9,5 \text{ m}^3$, soit 7 % du volume journalier de la ressource à son débit minimum connu.

Ainsi, la ressource couvre largement les besoins annuels et de pointe de l'UDI de « Ayer Bacher ».

Le SDAGE Adour-Garonne 2016 - 2021, dans sa disposition C15 « Améliorer la gestion quantitative des services d'eau potable et limiter l'impact de leurs prélèvements », rappelle les obligations réglementaires en matière de gestion des rendements de réseaux. Cette disposition renvoie à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales, créé par le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable. Les dispositions de ce décret, inscrites au code général des collectivités territoriales et au code de l'environnement, prévoient une majoration de la redevance de prélèvement lorsque le rendement n'atteint pas un seuil défini par la réglementation et en l'absence d'un plan d'action de résorption de fuites.

En l'espèce, s'agissant de l'UDI de « Ayer Bacher », le rendement seuil à considérer est égal à :

$$65 + \text{Indice Linéaire de Consommation} / 5$$

L'indice linéaire de consommation, ILC, est exprimé en m³/km/j, il résulte de la formule suivante :

$$\frac{\text{Volume comptabilisé domestique et non domestique} + \text{Volume consommé sans comptage} + \text{Volume de service} + \text{Volume exporté}}{\text{Linéaire de réseau (hors branchements)} \times 365 \text{ jours}}$$

Appliqué à l'UDI de « Ayer Bacher » ce ratio ILC est en moyenne (selon les données de consommation exposées précédemment) égal à 0,7 (= 1 457 / (5,8 x 365))

Le rendement seuil à atteindre sur l'UDI de « Ayer Bacher » est donc de 65,14 %.

Le rendement moyen est inférieur à cette valeur cible.

Le SMDEA entend poursuivre ses actions pour une gestion plus économe de la ressource en eau, à savoir :

- étude des bruits de fond,
- sectorisation et recherche de fuite,
- définition d'un programme d'action,
- amélioration des fichiers abonnés pour attribution des consommations à chaque UDI,
- caractérisation et comptage des volumes consommés non-facturés (abreuvoirs, trop-pleins...),
- pose de compteurs et de boutons poussoirs sur les fontaines.

L'échéancier prévu pour la mise en œuvre de ces mesures est le suivant :

	Années après l'obtention de la DUP		
	N+1	N+2	N+3
Etude des bruits de fond	X		
Sectorisation et recherche de fuite	X		
Définition d'un programme d'action	X		
Caractérisation et comptage des volumes consommés non-facturés	X		
Amélioration des fichiers abonnés pour attribution des consommations à chaque UDI		X	
Pose de compteurs et de boutons poussoirs sur les fontaines	X		

B.VII. REGIME MAXIMAL D'EXPLOITATION DEMANDE

Le régime d'exploitation maximal demandé pour le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », exprimé en m³/j, est établi sur les besoins détaillés précédemment, à savoir :

- la production moyenne journalière des dernières années s'établit à 34 m³/jour,
- le besoin de pointe journalière pour la consommation humaine s'établit à 9,5 m³, à cela s'ajoute les volumes distribués mais non comptabilisés au niveau des 5 fontaines.

Le régime maximal d'exploitation¹ demandé est de 34 m³/j.

Ce régime maximal d'exploitation est inférieur au débit d'étiage de la source qui est de 130 m³/j.

Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sera sollicité en continu sur l'année.

B.VIII. DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE PREVUS

B.VIII.1. Dispositifs de surveillance et de contrôle

B.VIII.1.1. Surveillance et télésurveillance de la qualité de l'eau et des débits prélevés

Le SMDEA veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution et organise la surveillance de la qualité de l'eau distribuée.

Un système de télésurveillance est présent sur l'UDI pour le suivi du niveau du réservoir de Bacher ainsi que le temps de marche des pompes.

B.VIII.1.2. Contrôle de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau fait l'objet d'un contrôle sanitaire réglementaire selon un programme annuel défini par la réglementation en vigueur et mis en œuvre par le laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé pour le département de l'Ariège. Les frais d'analyses et de prélèvements sont à la charge du SMDEA selon les tarifs et modalités également fixés par la réglementation en vigueur.

Les contrôles réglementaires sont réalisés sur des points de surveillance enregistrés dans le fichier SISE-Eaux de la Délégation Départementale de l'Ariège de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

Les agents des services de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie chargés de l'application du Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement ont constamment libre accès aux installations.

B.VIII.2. Information sur la qualité de l'eau distribuée

L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire et les synthèses commentées que peut établir la Délégation Départementale de l'Ariège de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie, sous la forme de bilans sanitaires de la situation pour une période déterminée, sont portés à la connaissance du Public selon les dispositions et la réglementation en vigueur.

B.VIII.3. Entretien des ouvrages

Les ouvrages de captage, les dispositifs de protection, les installations de traitement, les réservoirs et le réseau public de distribution d'eau destinée à la consommation humaine sont conçus selon les dispositions de la réglementation en vigueur et sont régulièrement entretenus et contrôlés.

¹ Volume maximal journalier mis en distribution.

Un contrôle visuel régulier des ouvrages de captage est effectué afin de pouvoir en réaliser l'entretien, de manière à en assurer le bon fonctionnement.

C. PIÈCES SPECIFIQUES A LA PROCEDURE CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

C.I. QUALITE DES EAUX BRUTES, TRAITEMENT DE L'EAU ET DISTRIBUTION

C.I.1. Evaluation de la qualité des eaux

La dernière analyse réalisée directement au captage date de 2015, elle indique un équilibre calco-carbonique supérieur à la référence maximale de qualité témoignant du caractère légèrement agressif de l'eau vis-à-vis des canalisations métalliques. La dernière analyse P2 effectuée sur l'eau en sortie de réservoir, datant du 26 juin 2018, présente des non-conformités en termes de bactériologie, à savoir la présence de bactéries coliformes. Toutefois, cette analyse indique une eau distribuée à l'équilibre calco-carbonique.

Sur les années 2015 à 2018, 23 analyses ont été réalisées au titre du contrôle sanitaire.

Au niveau de la production, les résultats du contrôle sanitaire sur les 4 dernières années (2015-2018) font ressortir les éléments suivants :

- Un pH légèrement basique (8,1 en moyenne)
- Une conductivité moyenne de 221 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C
- Une turbidité qui ne dépasse pas les limites (< 1 NFU) et références (< 0,5 NFU) de qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- Le paramètre Carbone Organique Total (COT) ne dépasse pas les références de qualité (< 2 mg/L C)
- Une absence de contamination chimique (micropolluants, pesticides)

Ces résultats au niveau de la production sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 15 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la production sur les années 2015 à 2018

	Nombre d'analyses à la production	Valeur minimum	Valeur maximum	Valeur moyenne	Limite de qualité maximale	Références de qualité	Nombre de dépassements
pH	2	7,9	8,2	8,1	-	Mini : 6,5 Maxi : 9,0	0
Conductivité	2	220	222	221	-	Mini : 200 Maxi : 1100	0
Turbidité (NFU)	2	0,18	0,20	0,19	1	Maxi : 0,5	0
Carbone organique total (mg/L C)	2	<0,3	<0,3	<0,3	-	Maxi : 2	0
Nitrates (mg/L)	2	1,8	2,0	1,9	50,0	-	0
Nitrites (mg/L)	2	<0,05	<0,05	<0,05	0,1	-	0
Ammonium (mg/L)	2	<0,05	<0,05	<0,05	-	Maxi : 0,1	0

Au niveau de la distribution, les résultats du contrôle sanitaire sur les années 2015 à 2018 font ressortir les éléments suivants :

- Un pH légèrement basique (7,9 en moyenne)
- Une conductivité moyenne de 220 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C
- Une turbidité et « au robinet du consommateur » qui ne dépasse pas les références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine « au robinet du consommateur » (< 2 NFU)
- Une absence de contamination chimique (micropolluants, pesticides)

L'ensemble de ces résultats au niveau de la distribution est résumé dans le tableau suivant.

Tableau 16 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la distribution sur les années 2015 à 2018

	Nombre d'analyses à la distribution	Valeur minimum	Valeur maximum	Valeur moyenne	Limite de qualité maximale	Références de qualité	Nombre de dépassements
pH	11	7,8	8,1	7,9	-	Mini : 6,5 Maxi : 9,0	0
Conductivité	11	219	222	220	-	Mini : 200 Maxi : 1100	0
Turbidité (NFU)	11	<0,1	0,41	0,21	-	Maxi : 2	0
Carbone organique total (mg/L C)	0	-	-	-	-	Maxi : 2	0
Nitrates (mg/L)	1	1,8	1,8		50,0	-	0
Nitrites (mg/L)	1	<0,05	<0,05	<0,05	0,1	-	0
Ammonium (mg/L)	11	<0,05	<0,05	<0,05	-	Maxi : 0,1	0

En ce qui concerne la qualité bactériologique de l'eau distribuée, les résultats obtenus à la production et à la distribution par les prélèvements du contrôle sanitaire entre 2015 et 2018 sont les suivants :

Tableau 17 : Synthèse des données bactériologiques de l'ARS entre 2015 et 2018 (Source : ARS Midi-Pyrénées)

	Nombre d'analyses	Valeur minimum	Valeur maximum	Limite de qualité	Référence de qualité	Nombre de dépassement	% des prélèvements
Bact. Aér. Revivifiables à 22° -68h	13	<1	64	-	-	0	0 %
Bact. Aér. Revivifiables à 36° -44h	13	<1	35	-	-	0	0 %
Bactéries coliformes (/100 ml)	13	0	8	-	0	5	38 %
Bact. et spores sulfito-réduc	13	0	0	-	0	0	0 %
Entérocoques	13	0	0	0	-	0	0 %
Escherichia coli	13	0	3	0	-	2	15 %

Ces résultats d'analyses ont donc révélé la présence de bactéries coliformes, et d'*E. coli*. En situation de dépassement des limites de qualité bactériologique (*E. coli*), des restrictions d'usage ont été prononcées.

Comme illustré sur le graphique ci-après, les analyses du contrôle sanitaire montrent que sur les dernières années le pourcentage de prélèvements non conformes en bactériologie est supérieur à 5% pour deux micro-organismes (bactéries coliformes, *E. coli*).

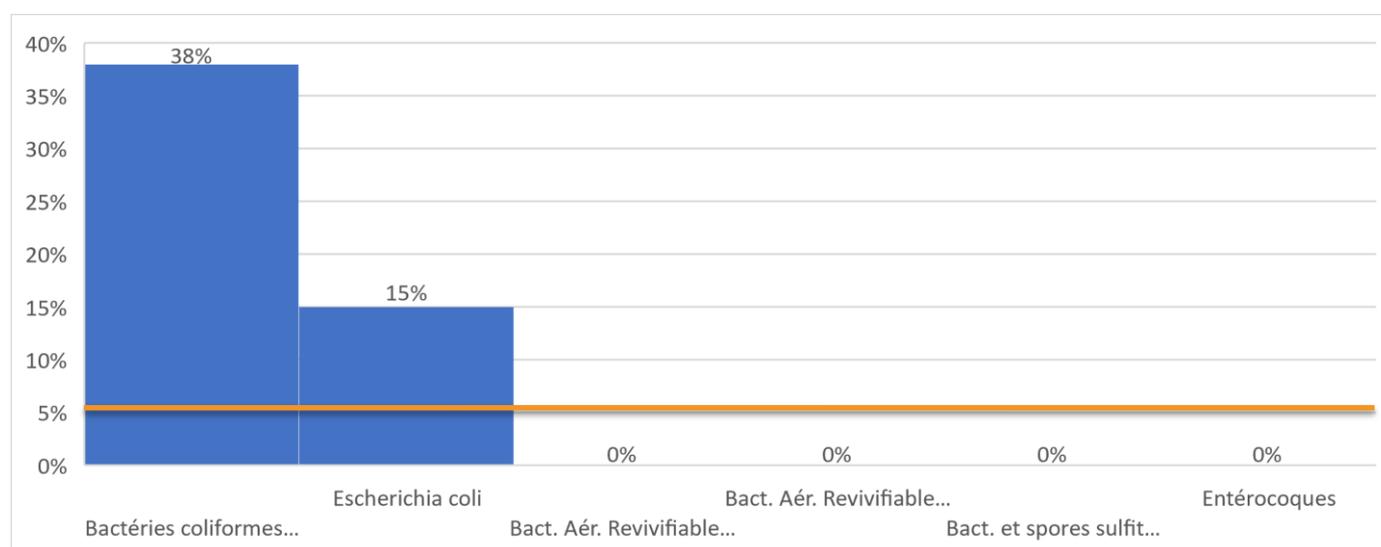


Illustration 35 : Pourcentage des prélèvements non-conformes en termes de bactériologie sur les années 2015-2018

Le suivi de la qualité de l'eau mis en place par l'ARS montre donc une vulnérabilité de l'aquifère capté vis-à-vis des pollutions de surface avec des non-conformités bactériologiques ponctuelles.

C.I.2. Dispositifs de traitement des eaux

Le SMDEA prévoit de mettre en place un traitement chlore gazeux au niveau du réservoir d'Ayer ainsi qu'un analyseur de chlore à la bêche de pompage.

Pour 2 habitations en amont du réservoir, il est proposé de mettre en place des UV individuels au niveau de chaque habitation.

C.II. MESURES DE PROTECTION DES EAUX BRUTES PRODUITES PAR LE CAPTAGE

C.II.1. Risques de pollution des eaux brutes produites par le captage

D'après le rapport de Laurent Prestimonaco, « *La ressource est intrinsèquement assez bien protégée (forte épaisseur de matériaux glaciaires à granulométrie variable) mais elle est potentiellement vulnérable d'une part, aux pollutions en provenance de l'amont (pâturage de bovins autour des granges de Dul) et d'autre part, par l'instabilité potentielle des pentes à l'amont du captage (forêt domaniale vouée à la sylviculture) ».*

C.II.2. Caractéristiques des Périmètres de Protection, Immédiate, Rapprochée et Eloignée

M. Laurent Prestimonaco, hydrogéologue agréé, a défini les Périmètres de Protection Immédiate (PPI), Rapprochée (PPR) et Eloignée (PPE), présentés dans son rapport d'expertise réalisé en septembre 2019 et joint en annexe 1.

Les superficies et l'occupation des sols de l'ensemble des Périmètres de Protection Immédiate et de Protection Rapprochée sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 18 : Caractéristiques des périmètres de protection

	Périmètre de Protection	Superficie	Occupation des sols	Etat parcellaire
Captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »	PPI	5 144 m ²	Forêt	Parcelle n°1571, section C
	PPR	3,6 ha	Pâtures et granges	Parcelles 1011, 1012, 1013, 1014 pp, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1032 pp et 1572 pp de la section C

Les superficies des périmètres de protection immédiate et rapprochée sont issues des plans parcellaires établis par le cabinet de Géomètres-Expert GE Infra et des représentations effectuées par l'hydrogéologue agréé.

L'ensemble de ces périmètres est présenté sur fond cadastral dans les figures suivantes.

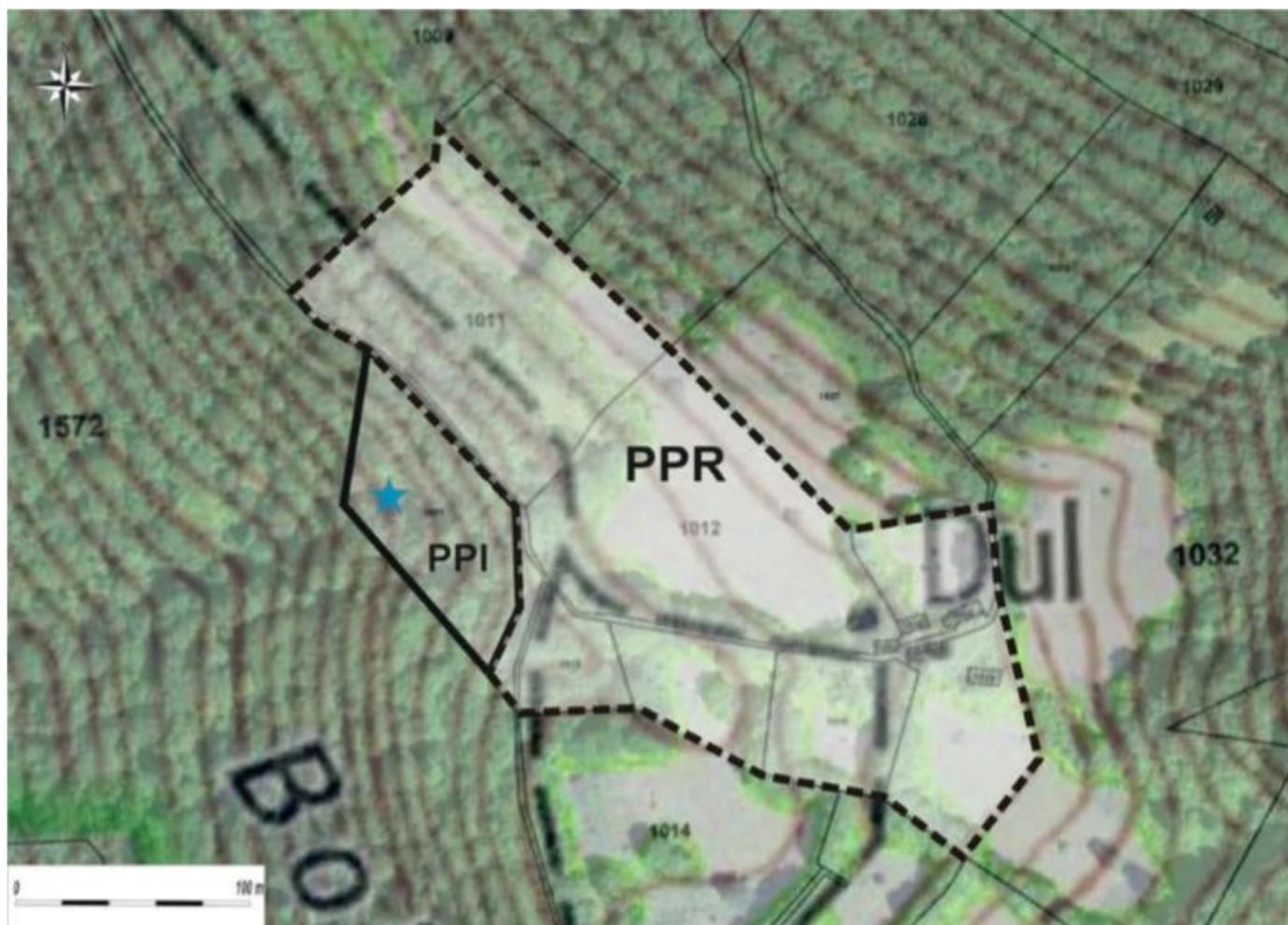


Illustration 36: Périmètre de Protection Immédiate et Périmètre de Protection Rapprochée du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sur fond cadastral et sur fond IGN (Source : L. Prestimonaco, 2019, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique)

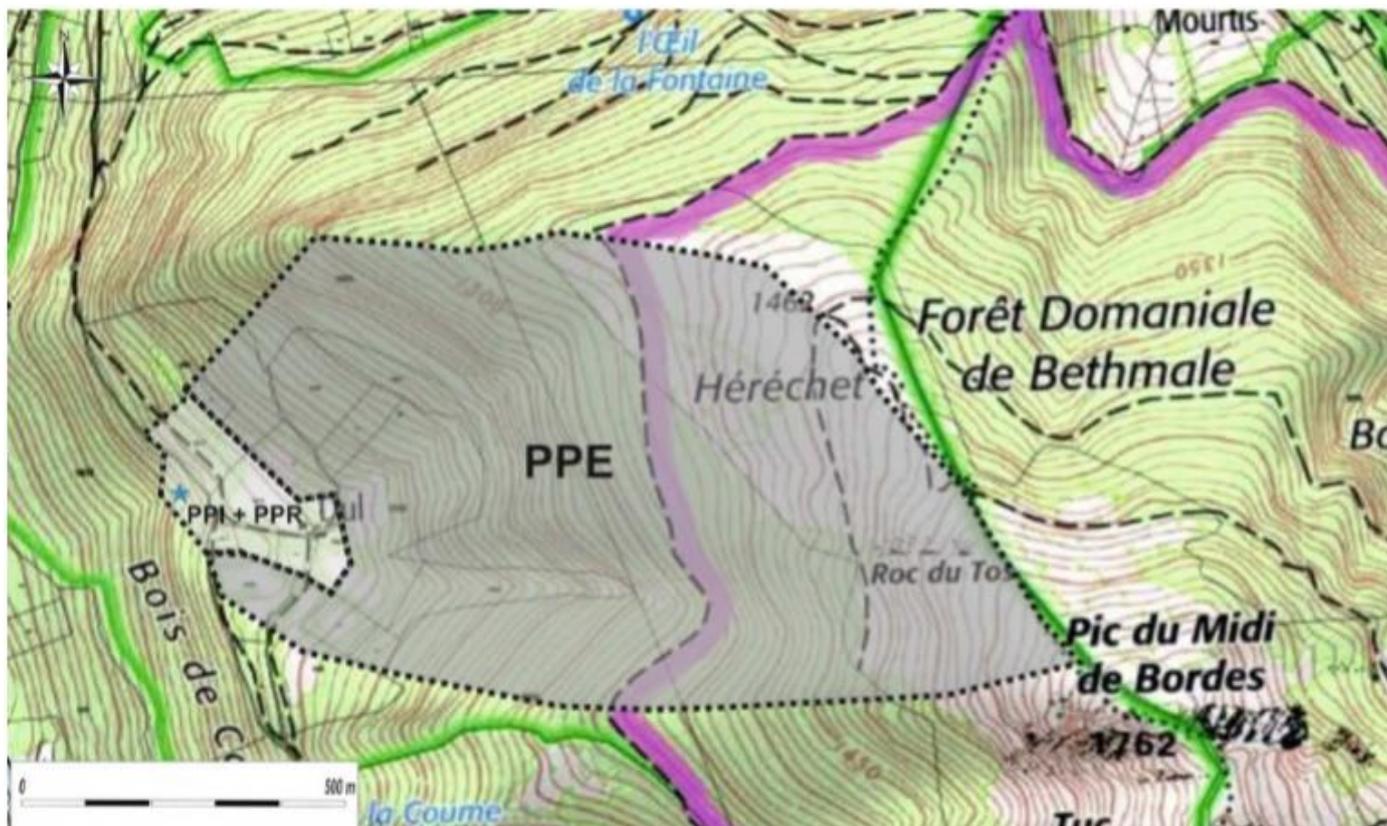


Illustration 37: Périmètre de Protection Immédiate, Périmètre de Protection Rapprochée et Périmètre de Protection Éloignée du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sur fond cadastral et sur fond IGN (Source : L. Prestimonaco, 2019, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique)

C.II.3. Dispositions spécifiques à mettre en œuvre pour protéger les eaux brutes produites par le captage

Les prescriptions édictées par l'hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé sont rappelées ci-dessous.

C.II.3.1. Périmètre de Protection Immédiate

Commune d'implantation : Bordes-Uchentein (09)

Références cadastrales : parcelle n°1571, section C6 du plan cadastral de la commune de Bordes-Uchentein.

Propriété : la parcelle constituant le PPI appartient actuellement au Ministère de l'Agriculture.

Objectif :

Le principal objectif du Périmètre de Protection Immédiate (PPI) porte sur la protection physique des ouvrages de captage dans leur environnement immédiat, contre les risques de dégradations de ces ouvrages ou de pollution des eaux superficielles aux abords immédiats du captage.

Préconisations de Laurent Prestimonaco : « *Le périmètre devra être clôturé pour résister à l'environnement montagnard (enneigement) tout particulièrement sur sa bordure est qui voit circuler du bétail sur le sentier qui jouxte la parcelle (chemin de Bordes).*

Toute activité autre que l'entretien du captage doit y être interdite. »

Au-delà des préconisations de l'hydrogéologue agréé, le guide des bonnes pratiques sylvicoles à l'intérieur des périmètres de protection immédiate des captages d'eau destinée à la consommation humaine énonce :

« Modalités des coupes de bois :

Il y a lieu de veiller à ce que les coupes de bois ne s'accompagnent jamais de dessouchage et ne compromettent pas la pérennité du couvert végétal au sol.

Par exemple, une coupe rase de taillis vigoureux est possible. Une coupe d'arbres mûrs ou sénescents, pour éviter leur renversement (chablis) et la pénétration d'eaux boueuses dans le sol, est souhaitable.

Intrants :

L'emploi de pesticides et de substances phytopharmaceutiques destinés à contrôler la végétation ou à lutter contre un ravageur forestier est interdit.

L'usage de moteur à explosion (débroussailleuse, tronçonneuse) impose les précautions les plus strictes quant aux risques de déperdition de carburants ou d'huile : remplissage des réservoirs et stockage des produits hors du périmètre de protection immédiate, en aval de celui-ci et dans des bacs de rétention de volume suffisants. Utiliser des huiles de chaînes de tronçonneuse et des huiles hydrauliques biodégradables.

Utilisation d'engins mécaniques :

L'évacuation des bois ne peut s'effectuer avec des engins mécaniques.

Compte tenu de la taille restreinte de ces périmètres, l'évacuation des bois est effectuée manuellement, sans recourir à la traction animale. »

La longueur approximative de la clôture est estimée à 325 mètres.

Il sera installé sur la clôture du périmètre de protection immédiate le panneau suivant :



Illustration 38: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.I.

C.II.3.2. Périmètre de Protection Rapprochée

Commune concernée : Bordes-Uchentein (09)

Références cadastrales : parcelles n° 1011, 1012, 1013, 1014 pp, 1019, 1020, 1021, 1022, 1023, 1024, 1025, 1026, 1032 pp et 1572 pp, section C du plan cadastral de la commune de Bordes-Uchentein.

Superficie : le PPR s'étendra sur une superficie d'environ 3,6 ha.

Son étendue est déterminée en prenant en compte les caractéristiques de l'aquifère et du sous-sol ; notamment la vitesse de transfert de l'eau, le pouvoir de fixation et de dégradation du sol et du sous-sol vis à vis des polluants ainsi que le pouvoir de dispersion des eaux souterraines.

A l'intérieur de ce périmètre, peuvent être instaurées diverses servitudes et mesures de police sous forme d'interdictions et de réglementations.

Le périmètre de protection rapprochée doit avoir une superficie suffisante pour assurer une protection efficace du captage.

Objectif :

Le Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) a pour fonction de protéger les eaux prélevées par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » des pollutions pouvant éventuellement atteindre les ouvrages de captage et altérer temporairement ou définitivement la qualité des eaux.

Préconisations de Laurent Prestimonaco : « *Les limites du périmètre sont constituées de pâtures et de granges aujourd'hui en ruines. Ces terrains qui constituent l'essentiel de la fonction capacitive de l'aquifère sont à pentes plus faibles (40% puis 17%) et bénéficient d'une bonne protection naturelle de surface. Il conviendrait d'interdire tout ce qui pourrait nuire à la qualité des eaux soit tout dépôt et épandage de produits quelle qu'en soit la nature, la stabulation du bétail, l'utilisation des granges dans un but d'habitation ainsi que les coupes à blanc, le dessouchage et la création de nouvelles pistes.* »

A l'intérieur des périmètres de protection rapprochée des captages d'eau destinée à la consommation humaine le guide des bonnes pratiques sylvicoles énonce :

« *Modalité des coupes de bois :*

Dans tous les cas, il y a lieu de veiller à ce que les récoltes ne s'accompagnent jamais de dessouchage et ne compromettent pas la pérennité du couvert végétal au sol. Toute coupe rase de résineux est interdite.

Intrants :

L'emploi de pesticides et de substances phyto-pharmaceutiques destinés à contrôler la végétation ou à lutter contre un ravageur forestier est interdit. L'usage de moteur à explosion (débroussailleuse, tronçonneuse) impose les précautions les plus strictes quant aux risques de déperdition de carburants ou d'huile (remplissage des réservoirs et stockage des produits hors du périmètre de protection rapprochée ou dans des bacs de rétention de volume suffisant). Utiliser de l'huile de chaîne de tronçonneuse et des huiles hydrauliques biodégradables.

Utilisation d'engins mécaniques :

La récolte des bois peut être réalisée à l'aide d'engins mécaniques à la condition expresse que leur passage dans le périmètre de protection rapprochée ne s'accompagne pas de perturbations de sol (orniérage, terrassements) susceptibles de modifier la circulation des eaux. Les engins mécaniques doivent être en parfait état de telle sorte à ne pas être à l'origine d'écoulements d'hydrocarbure sur le sol. »

Les interdictions édictées par l'hydrogéologue agréé constituent des servitudes qui grèvent les parcelles concernées. Au terme de l'enquête publique, ces servitudes seront inscrites au bureau de la conservation des hypothèques.

Dans la mesure où il existe une atteinte au droit de la propriété, la réglementation prévoit la possibilité d'indemniser ces contraintes.

A proximité des périmètres de protection, il conviendrait, afin de sensibiliser les différents acteurs (touristes, forestiers, ...) des risques potentiels de pollution, d'installer des panneaux indiquant la présence du captage et rappelant les prescriptions de l'hydrogéologue agréé.

L'implantation de ces panneaux, dont un modèle non contractuel est présenté ci-dessous, pourrait se faire aux abords des pistes permettant l'accès aux PPR.

SMDEA
Syndicat Mixte Départemental
de l'Eau et de l'Assainissement

SOURCE DE
Utilisée pour l'eau potable

Tél : 05 61 65 09 60

PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE

Vous allez pénétrer dans une zone de protection où les activités
sont interdites ou réglementées

Toute infraction est passible d'un an d'emprisonnement et de
15 000€ d'amende

Arrêté préfectoral du

Consultable en Mairie de

Illustration 39: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.R.

C.II.3.3. Périmètre de Protection Eloignée

Le Périmètre de Protection Eloignée (PPE) s'applique en théorie sur l'ensemble des zones susceptibles de participer à l'alimentation en eau de la prise d'eau exploitée.

Laurent Prestimonaco : « Les limites du périmètre correspondent au bassin versant déterminé ici par les limites topographiques (lignes de crêtes). « A l'intérieur de ce périmètre est recommandée la stricte application de la réglementation en vigueur concernant la protection des eaux, notamment lors de l'exploitation forestière ».

C.III. ETAT PARCELLAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION, STOCKAGE ET TRAITEMENT

L'état parcellaire des périmètres de protection immédiate et rapprochée est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 19: Etat parcellaire des PPI et PPR

	Numéro d'ordre	Propriétés	Référence cadastrale				Surface emprise*	Surface périmètre	
			Section	Numéro	Nature	Lieu-dit			
PPI	1	Etat - Ministère de l'Agriculture	C	1571	Forêt	La Laou	5 144 m ²	5 144 m ²	5 144 m ²
PPR	2	Etat - Ministère de l'Agriculture	C	1011	Forêt	Dul	11 180 m ²	11 180 m ²	3,6 ha
	3			1012			11 064 m ²	11 064 m ²	
	4			1013			1 700 m ²	1 700 m ²	
	5			1014			14 576 m ²	2 750 m ²	
	6			1019			3 033 m ²	3 033 m ²	
	7			1020			42 m ²	42 m ²	
	8			1021			55 m ²	55 m ²	
	9			1022			70 m ²	70 m ²	
	10			1023			84 m ²	84 m ²	
	11			1024			90 m ²	90 m ²	
	12			1025			64 m ²	64 m ²	
	13			1026			2 111 m ²	2 111 m ²	
	14			1032			51 012 m ²	3 746 m ²	
	15			1572					

*Les superficies des emprises sont des valeurs estimées en attente de documents d'arpentages, lorsque ces emprises ne correspondent pas à des parcelles entières.

Les parcelles du PPI et du PPR appartiennent à l'Etat et sont gérées par l'ONF. Une convention cadre est en cours d'élaboration entre le SMDEA et l'ONF afin de convenir des modalités d'exploitation des ouvrages d'eau potable ainsi que les servitudes afférentes.

L'état parcellaire des réservoirs de l'UDI est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 20 : Etat parcellaire des réservoirs de l'UDI

	Superficies*	Parcelles concernées	Superficies des parcelles*	Propriétés
Réservoir d'Ayer + Traitement	35 m ²	Parcelle C252	49 m ²	PRIVE
Réservoir de Bacher	35 m ²	Parcelle A249	394 m ²	PRIVE
Bâche de pompage	35 m ²	Parcelle A1431	38 m ²	SMDEA

*Les superficies des emprises sont des valeurs estimées en attente de documents d'arpentages, lorsque ces emprises ne correspondent pas à des parcelles entières.

Le SMDEA devra devenir propriétaire d'une partie des parcelles C252 et A249.

C.IV. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX, ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX ET JUSTIFICATION DU PROJET

C.IV.1. Echancier prévisionnel et estimation du coût des travaux

Le tableau ci-après présente un échancier prévisionnel des travaux.

Les coûts estimés du projet sont de 110 952 euros HT. Ce montant comprend les missions d'accompagnement.

Tableau 21 : Echancier prévisionnel des travaux prévus pour le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

<i>Travaux</i>	<i>Période</i>	<i>Estimation du coût</i>
<i>Clôture + Portail</i>	<i>N+1</i>	<i>Fourniture et pose de poteaux bois (h = 2,00 m) surmontés de trois fils de tension en terrain pentu + portail</i> 28 500 € HT
<i>Préparation du chantier/ protection/repli/hélicoptage</i>	<i>N+1</i>	4 500 € HT
<i>Nettoyage PPI (débranchement, chablis, déviation ruissellement, décapage terre)</i>	<i>N+1</i>	5 400 € HT
<i>Mise en place des compteurs et des boutons poussoir</i>	<i>N+1</i>	<i>2 000 € * 4 fontaines =</i> 8 000 € HT
<i>Réhabilitation du captage visitable</i>	<i>N+1</i>	13 000 € HT
<i>Remplacement cuve PE</i>	<i>N+1</i>	17 500 € HT
<i>Indemnités des servitudes (PPR Forêt ONF)</i>	<i>N+2</i>	<i>Dans le PPR : 0.03€/m² * 36 000 m² =</i> 1 080 € HT
<i>Panneaux signalétiques</i>	<i>N+1</i>	<i>Panneau du PPI (achat et pose)</i> 500 € HT <i>Panneaux du PPR (achat et pose)</i> 2 000 € HT
<i>Traitement (Chloration, UV individuels et télésurveillance)</i>	<i>N+2</i>	15 000 € HT
<i>Programme recherche de fuites</i>	<i>N+3</i>	1 000 € HT
<i>Divers et imprévus</i>	<i>/</i>	<i>15%</i> 14 472 € HT
TOTAL		110 952 € HT

C.IV.2. Justification du projet

Le présent rapport devrait permettre au SMDEA de régulariser sa situation vis à vis de la réglementation en matière d'eau potable.

Considérant :

-l'avis favorable de Laurent Prestimonaco, hydrogéologue agréé, dans son rapport daté de septembre 2019 ;

-que l'eau du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est d'ores et déjà utilisée pour l'alimentation en eau potable de la population des hameaux d'Artiguelouse, Bernachel, Ayer, Le Couret, Bacher et Artiguepla, situés sur la commune de Bordes-Uchentein ;

il s'agit bien d'un dossier de régularisation.

Régularisation au titre du Code de l'Environnement :

- de la **déclaration d'utilité publique**
(au titre de l'article L.215-13)
- de la **déclaration au titre de la rubrique 1.3.1.0 annexée à l'article R. 214-1**
(dossier complémentaire)

Considérant les besoins actuels sur le réseau principal de l'UDI de « Ayer Bacher », notamment en période de pointe,

**Il est sollicité une déclaration d'utilité publique pour le
prélèvement de 34 m³/j, soit 0,39 l/s, ou 1,4 m³/h maximum pour le
captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».**

Une attention toute particulière sera portée par l'exploitant du réseau à la recherche de fuites pour diminuer au maximum l'impact du prélèvement sur le milieu naturel par la mise en place d'un programme d'action sur l'UDI.

Régularisation au titre du Code de la Santé Publique :

- de l'**instauration des périmètres de protection**
(au titre de l'article L.1321-2 du code de la Santé Publique)
- de l'**autorisation de délivrer de l'eau en vue de la consommation humaine**
(au titre de l'article L.1321-7 du code de la Santé Publique)

D. PIÈCES SPÉCIFIQUES À LA PROCÉDURE CODE DE L'ENVIRONNEMENT

D.I. ANALYSE DES RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE ANNEXEES AU R.214-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le projet est à examiner au regard de l'ensemble des rubriques de la nomenclature des opérations, annexée à l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement. De par sa teneur, est à examiner la rubrique du titre I « Prélèvements ».

TITRE I – PRELEVEMENTS

Sont susceptibles d'être concernées par un tel projet les rubriques suivantes du titre I « Prélèvements » :

1.1.1.0. « Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau (D). »

La ressource captée provient d'une source.

Le projet ne porte pas déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0.

1.1.2.0. « Prélèvements permanents ou temporaires issus d'un forage, puits ou ouvrage souterrain dans un système aquifère, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, par pompage, drainage, dérivation ou tout autre procédé, le volume total prélevé étant :

1° Supérieur ou égal à 200 000 m³/an (A) ;

2° Supérieur à 10 000 m³/an mais inférieur à 200 000 m³/an (D). »

1.2.1.0. « A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, y compris par dérivation, dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe :

1° D'une capacité totale maximale supérieure ou égale à 1 000 m³/ heure ou à 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (A) ;

2° D'une capacité totale maximale comprise entre 400 et 1 000 m³/ heure ou entre 2 et 5 % du débit du cours d'eau ou, à défaut, du débit global d'alimentation du canal ou du plan d'eau (D). »

1.2.2.0. « A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, prélèvements et installations et ouvrages permettant le prélèvement, dans un cours d'eau, sa nappe d'accompagnement ou un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe, lorsque le débit du cours d'eau en période d'étiage résulte, pour plus de moitié, d'une réalimentation artificielle. Toutefois, en ce qui concerne la Seine, la Loire, la Marne et l'Yonne, il n'y a lieu à autorisation que lorsque la capacité du prélèvement est supérieure à 80 m³/ h (A). »

La ressource captée provient d'une source.

Le projet ne porte pas déclaration au titre des rubriques 1.1.2.0, 1.2.1.0 et 1.2.2.0.

1.3.1.0 « A l'exception des prélèvements faisant l'objet d'une convention avec l'attributaire du débit affecté prévu par l'article L. 214-9, ouvrages, installations, travaux permettant un prélèvement total d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-2, ont prévu l'abaissement des seuils :

1° Capacité supérieure ou égale à 8 m³/h (A) ;

2° Dans les autres cas (D). »

Par Arrêté préfectoral du 19 juillet 1994, la commune de Bordes-Uchentein est classée en zone de répartition des eaux. Le débit maximum prélevé sera inférieur à 8 m³/h (D).

A ce titre, le projet appelle une déclaration au titre de la rubrique 1.3.1.0.

En conclusion à cette analyse des rubriques de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement, **le projet est déclaré au titre de la seule rubrique 1.3.1.0.**

Le respect des prescriptions de l'arrêté de prescriptions lié à la rubrique 1.3.1.0 fait l'objet d'une note spécifique ajoutée en annexe du dossier.

D.II. INCIDENCES DU PROJET SUR LE MILIEU NATUREL

D.II.1. Incidences sur la ressource en eau

Le captage existant est exploité depuis plusieurs dizaines d'années. Aucune incidence notable n'est connue à ce jour.

Pour rappel, les travaux au niveau du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » se limiteront à la pose d'une clôture de périmètre de protection autour du dit captage sur une superficie de 5 144 m² et à la réhabilitation de l'ouvrage de captage.

L'ensemble de ces travaux ne sera réalisé qu'en période diurne et sur une courte durée. L'accès au captage durant les travaux se fera par le chemin existant, situé au-dessus du PPI, et une partie du matériel sera acheminée par hélitreuillage.

Les travaux de traitement de l'eau consisteront à mettre en place des dispositifs de traitement UV individuels au niveau des deux habitations en amont du réservoir d'Ayer. De ce fait, cette désinfection par rayonnement UV ne modifiera pas les caractéristiques physico-chimiques de l'eau et ne produira donc aucun effet qualitatif sur le milieu environnant même en cas de rejet d'eau désinfectée. En plus de ce système de traitement, du chlore gazeux sera injecté au niveau du réservoir d'Ayer. Ce traitement, intervenant à l'aval du trop-plein de restitution de l'eau non utilisée au milieu naturel, n'aura pas d'incidence liée au rejet de l'eau traitée dans le milieu naturel puisque seules des eaux brutes seront restituées au milieu naturel.

De plus, le nécessaire sera effectué au niveau des fontaines (mise en place de robinets, boutons-poussoirs...) afin de maîtriser le débit d'eau à traiter et limiter tout rejet d'eau traitée dans le milieu naturel.

Ainsi, en l'absence d'espèces protégées inféodées aux milieux aquatiques et d'habitats remarquables dans la zone d'influence du projet, **les travaux n'auront pas d'incidence sur le milieu environnant.**

L'exploitation du captage n'aura aucune incidence sur la ressource en eau étant donné que la dérivation est strictement limitée aux besoins de l'UDI déjà pratiquée depuis plusieurs décennies sans effet notable, et que les conditions requises par le Code de l'Environnement pour la gestion des performances des installations vont permettre de progresser vers une utilisation plus économe de la ressource. Le débit de la dérivation est non significatif au regard de la ressource en eau existante sur la partie du bassin versant concernée par le périmètre de la desserte en eau potable de cette UDI.

Le périmètre de desserte en eau potable de cette UDI est illustré en suivant.



Illustration 40 : Périmètre de desserte en eau potable de l'UDI de Ayer Bacher (Fond de plan : Google Earth)

La superficie couverte par ce périmètre de desserte est de 1,17 km².

Le mois d'étiage sur ce secteur géographique est le mois de septembre si l'on se réfère à la station hydrométrique « Le Lez aux Bordes-sur-Lez » (code station 00444010). La situation géographique de cette station par rapport au bassin versant concerné est figurée sur l'illustration suivante.

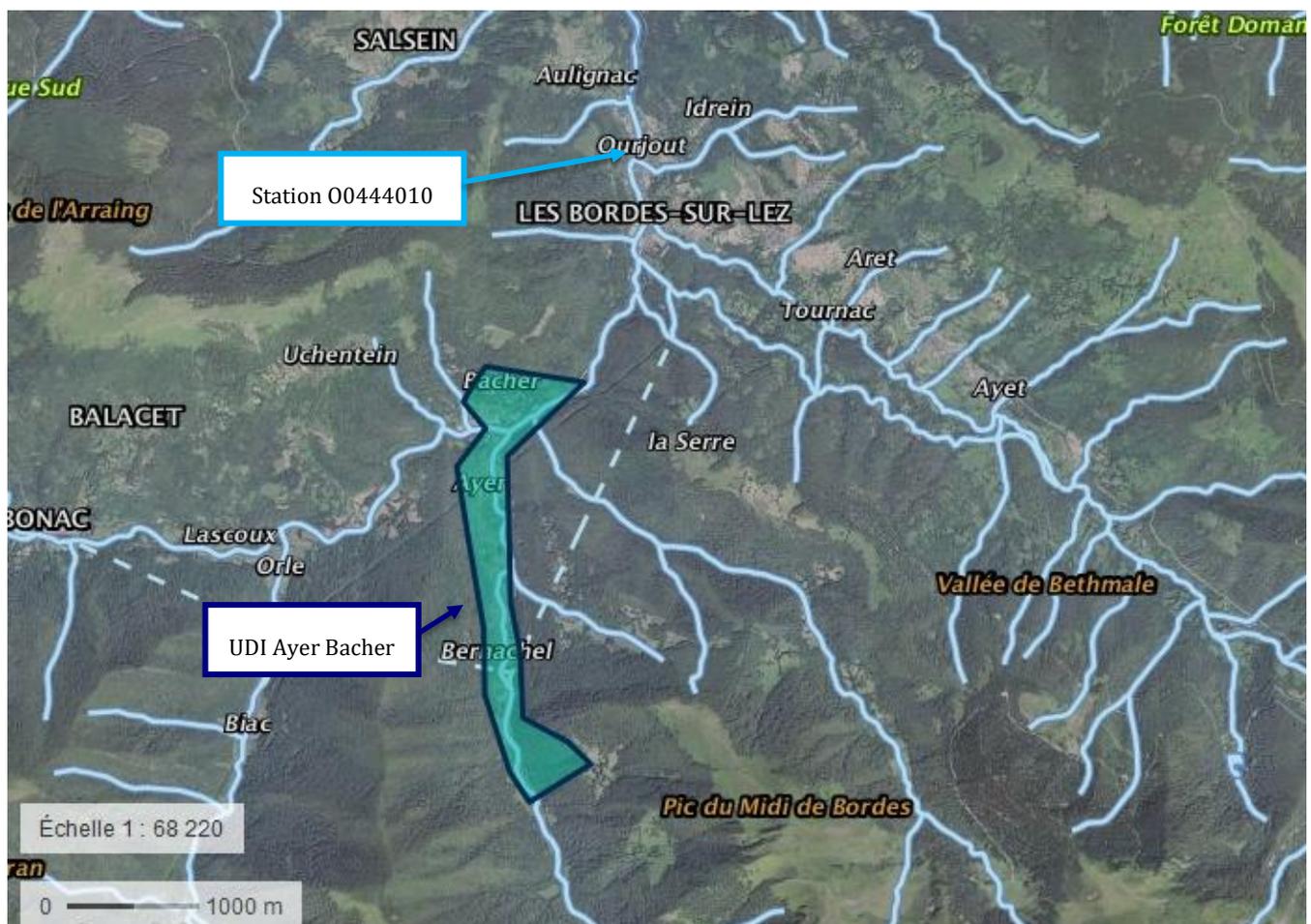


Illustration 41 : Situation géographique de la station 00444010 par rapport à l'UDI de Ayer Bacher (Fond de plan : Géoportail)

Le débit spécifique du mois d'étiage est de 18,0 l/s/km², comme indiqué sur la synthèse hydrométrique de la station précitée.

Ecoulements mensuels (naturels) - données calculées sur 49 ans													
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
Débits (m3/s)	5.790 #	6.710 #	7.330 #	10.40 #	14.60 #	12.00 #	6.620 #	4.070 #	3.820 #	4.640 #	5.650 #	5.450 #	7.260
Qsp (l/s/km2)	27.3 #	31.6 #	34.6 #	48.9 #	69.0 #	56.8 #	31.2 #	19.2 #	18.0 #	21.9 #	26.6 #	25.7 #	34.2
Lame d'eau (mm)	73 #	79 #	92 #	126 #	184 #	147 #	83 #	51 #	46 #	58 #	69 #	68 #	1082

Qsp : débit spécifiques

Illustration 42 : Données de débits pour la station 00444010 (Source : <http://www.hydro.eaufrance.fr>)

Ce débit spécifique appliqué au périmètre de desserte de l'UDI donne une ressource en eau disponible de 21,06 l/s.

La dérivation des eaux de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » nécessaire à l'alimentation en eau potable, de 0,39 l/s, représente 2 % de la ressource disponible sur le seul périmètre de desserte.

Par ailleurs, **l'exploitation du captage n'aura aucune incidence sur le milieu** étant donné qu'elle se limitera à un entretien régulier par un agent du SMDEA comprenant :

- une visite régulière des ouvrages pour le contrôle du bon fonctionnement,
- un débroussaillage du périmètre de protection immédiate grillagé.

Le tableau ci-dessous synthétise les incidences prévisibles notables ou non du projet, avant d'éventuelles mesures d'évitement et de réduction. Cette évaluation des incidences n'est pas restreinte aux seuls milieux aquatiques.

Le code couleur utilisé tient compte de l'intensité de l'incidence :

- Positive = **bleu**
- Nulle = **gris**
- Négligeable = **vert**
- Notable = **jaune**

Tableau 22: Synthèse des incidences en phase travaux et exploitation

Thématiques	Facteurs	Incidences prévisibles des travaux	Incidences prévisibles de l'exploitation	Observations
Milieu physique	Eaux souterraines	Nulle	Négligeable	Pas de travaux sur système de drainage. Surplus d'eau évacué au trop-plein. Système de traitement par UV, ne comportant aucun produit chimique, et système de traitement par chloration, à l'aval du trop-plein sans rejet d'eau traitée dans le milieu naturel.
	Eaux de ruissellement et imperméabilisation sols	Nulle	Nulle	Aucune surface autre que celle du captage ne sera imperméabilisée (quelques m ²).
	Milieu aquatique superficiel	Nulle	Négligeable	Aucun cours d'eau à proximité. Trop-plein laissé au captage. Prélèvement du seul débit nécessaire à l'exploitation.
	Qualité eaux superficielles	Nulle	Nulle	Aucun cours d'eau à proximité. Aucun produit « toxique ».
Habitats et biocénose	Milieu terrestre	Nulle	Nulle	Ouvrage existant. Absence d'espèces protégées/ corridor migratoire/cours d'eau.
	Continuité écologique	Nulle	Nulle	
	Ecologie générale et milieux traversés	Nulle	Nulle	
Milieu humain	Usages de l'eau	Nulle	Nulle	Aucun autre usage de l'eau.
	Usages proches	Nulle	Nulle	Aucun autre usage à proximité.
	Sécurité publique et sûreté des ouvrages	Négligeable	Négligeable	Clôture garantira la sécurité. Entretien régulier ouvrage.
	Impact sonore	Négligeable	Nulle	Très peu de travaux, courte période.
	Qualité de l'air	Négligeable	Nulle	Aucun rejet dans atmosphère.
	Patrimoine culturel	Nulle	Nulle	Hors périmètre site classé/inscrit.
	Impact paysager	Négligeable	Négligeable	Faible ampleur/captage existant.

Ainsi, les incidences que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement sont négligeables à nulles en phase travaux ou en phase exploitation pour l'ensemble des compartiments étudiés.

D.II.2. Incidences sur les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Tel qu'indiqué au chapitre B.V.2.2.6, le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est implanté au sein de deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (zonage d'inventaire), à savoir :

- ZNIEFF de type I, « Massif du Mont Valier » (730012050) ;
- ZNIEFF de type II, « Massifs du Mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque » (730012085).

Il est considéré que les travaux de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » auront une incidence négligeable sur les deux ZNIEFF précitées, compte-tenu :

- du fait qu'il s'agisse de la mise en conformité d'une ressource en eau destinée à la consommation humaine exploitée depuis plusieurs années et visant à une meilleure protection de l'ouvrage de captage et de l'environnement ;
- de la taille modeste du Périmètre de Protection Immédiate (PPI) clôturé (5 144 m²) par rapport à la superficie des deux ZNIEFF ;
- de la nature peu destructive des travaux de mise en conformité (pose de la clôture autour du PPI, nettoyage du PPI, réhabilitation du captage) ;
- de la courte durée des travaux.

Le projet de mise en conformité de la ressource en eau de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'aura aucun donc aucun impact sur les deux ZNIEFF recensées aux alentours du captage.

D.II.3. Incidences sur les autres inventaires et zones de protection

Pour rappel du chapitre B.V.2.2.7, le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est compris dans la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO), « Vallée de Melles, Col d'Aoueran, d'Artisagou et Mont Valier » (MPO3).

D'après le service « environnement-risques » de la DDT 09, la ZICO n'ayant aucune portée juridique, il n'est pas nécessaire de porter à la connaissance de l'administration le plan de vol et les modalités de chantier avant l'engagement des travaux. Toutefois, et sur les conseils de ce même service, il a été vérifié auprès de la DREAL Nouvelle-Aquitaine (en charge du Plan National d'Action Gypaète barbu et Vautour percnoptère) que le secteur du captage ne se trouve pas au sein d'une zone de sensibilité majeure grands rapaces. De plus, la DREAL a confirmé que l'hélicoptère en charge du transport des matériaux et des engins de chantier ne traversera aucune zone sensible pour arriver jusqu'au captage.

A noter également que le chantier sera réalisé sur une courte période (8 semaines) et en dehors de la période de sensibilité maximale (hors période de nidification) des espèces rencontrées dans la ZICO (travaux réalisés entre septembre et mi-novembre).

Le projet de mise en conformité de la ressource en eau de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'aura donc pas d'incidence sur la faune avicole protégée.

D.III. ANALYSE DE LA COMPATIBILITE AVEC LE SDAGE

Chaque bassin hydrographique, tel le bassin Adour Garonne, est doté d'un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), en vertu de l'article L.212-1 III du Code de l'Environnement. Le SDAGE du bassin Adour-Garonne pour les années 2016 à 2021 a été adopté le 01 décembre 2015, et est entré en vigueur depuis le 01 janvier 2016. Celui-ci définit les grandes orientations pour une gestion équilibrée de la ressource en eau ainsi que les objectifs de qualité des milieux aquatiques et de quantité des eaux à maintenir ou à atteindre dans le bassin.

Il se décline en quatre orientations fondamentales qui répondent aux objectifs des directives européennes et particulièrement la Directive Cadre sur l'Eau (DCE). Elles prennent aussi en compte les dispositions du SDAGE 2010-2015 en y introduisant de nouveaux objectifs et en confortant l'objectif emblématique du SDAGE : atteindre 69 % des eaux superficielles en bon état en 2021.

Le Comité de Bassin impulse ainsi un nouvel élan à la politique publique de l'eau dans le Sud-Ouest, mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'eau. Dans le prolongement du SDAGE 2010-2015, il donne un cadre à toutes les interventions de l'Etat, de ses établissements publics et des collectivités territoriales dans le domaine de l'eau sur le bassin, ainsi qu'un guide pour l'ensemble des acteurs de territoires.

Il répond aux grands enjeux du bassin :

- la réduction des pollutions,
- l'amélioration de la gestion quantitative,
- la préservation et la restauration des milieux aquatiques,
- la gouvernance de l'eau.

Il intègre des évolutions importantes comme l'adaptation au changement climatique, la contribution du bassin aux objectifs du plan d'action pour le milieu marin, et l'articulation avec le plan de gestion des risques d'inondation.

Comme précédemment, les objectifs de gestion sont désormais pris en compte à deux échelles : au niveau du bassin Adour-Garonne avec les enjeux globaux du bon état et au niveau de l'unité hydrographique de référence (U.H.R.), déclinant des objectifs locaux en fonction des conditions particulières liées à une entité hydrographique homogène.

Les quatre orientations fondamentales du SDAGE 2016-2021 sont les suivantes :

- ✓ Orientation A : Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs du SDAGE
- ✓ Orientation B : Réduire les pollutions
- ✓ Orientation C : Améliorer la gestion quantitative
- ✓ Orientation D : Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques

Les chapitres qui sont susceptibles de concerner le projet figurent aux orientations B et C du document. Les orientations A et D sont exclues de l'analyse du fait qu'elles se rapportent à des thèmes non concernés par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Orientation B du SDAGE « réduire les pollutions »

Cette orientation, visant à lutter contre les pollutions, préserver et reconquérir la qualité des eaux, compte 43 dispositions réparties en 4 chapitres :

- Agir sur les rejets en macropolluants et micropolluants ;
- Réduire les pollutions d'origine agricole et assimilée ;
- Préserver et reconquérir la qualité de l'eau pour l'eau potable et les activités de loisirs liées à l'eau ;
- Sur le littoral, préserver et reconquérir la qualité des eaux, des estuaires et des lacs naturels.

Le premier chapitre, « Agir sur les rejets en macropolluants et micropolluants », traite principalement de l'assainissement, de l'épuration et des eaux pluviales. Il ne concerne donc pas le projet de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Le deuxième chapitre, « Réduire les pollutions d'origine agricole et assimilée », traite des pratiques agricoles pour la diminution des « pollutions diffuses ». Le projet de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'est donc pas concerné par ce chapitre.

Dans le troisième chapitre, « Préserver et reconquérir la qualité de l'eau pour l'eau potable et les activités de loisirs liées à l'eau », la **disposition B25** « Protéger les ressources alimentant les captages les plus menacés » pourrait concerner le projet de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Elle énonce : « Les personnes publiques en charge des services publics d'eau potable portent des programmes d'action de réduction des pollutions responsables de la dégradation de la qualité des eaux brutes au sein de leur aire d'alimentation de captage, afin de fiabiliser durablement la qualité des eaux approvisionnant les populations ».

La mise en place des périmètres de protection autour du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » et l'instauration des mesures associées permettra de protéger la ressource en eau en interdisant ou en règlementant certaines activités anthropiques. De ce fait, la pression liée aux pollutions à la fois accidentelles et diffuses générées par les activités humaines (activités agricoles, forestières, etc.) sera diminuée. Il y aura donc une influence positive sur la qualité de l'eau du captage et, donc, sur la santé humaine.

Dans ces conditions, **la disposition B25 du SDAGE est respectée.**

Le quatrième chapitre de cette orientation, intitulé « Sur le littoral, préserver et reconquérir la qualité de eaux, des estuaires et des lacs naturels », concerne les écosystèmes lacustres et littoraux, il n'est donc évidemment pas associé au projet associé au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Orientation C du SDAGE « améliorer la gestion quantitative »

Cette orientation, visant à restaurer durablement l'équilibre quantitatif en période d'étiage, compte 21 dispositions réparties dans les 3 chapitres suivants :

- mieux connaître et faire connaître pour mieux gérer ;
- gérer durablement la ressource en eau en intégrant le changement climatique (en mettant notamment en œuvre les documents de planification ou de contractualisation) ;
- gérer la crise.

Le chapitre « mieux connaître et faire connaître pour mieux gérer » comprend 2 dispositions. La première vise les collectivités en charge de l'élaboration des SAGE et les porteurs de plan de gestion des étiages, elle ne concerne donc pas le projet de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ».

Seule la **disposition C2** « Connaître les prélèvements » concerne le projet puisque les infrastructures comprennent les dispositifs de comptage des volumes prélevés et les abonnés desservis disposent de compteurs individuels.

Dans ces conditions, **la disposition C2 du SDAGE est respectée.**

Dans le chapitre « gérer durablement la ressource en eau en intégrant le changement climatique », 17 dispositions sont présentes. La quasi-totalité de ces dispositions (C3 à C13 et C16 à C19) dépasse l'échelle du projet étudié et ne ressort pas de l'action du pétitionnaire.

Seules les **dispositions C14** « Généraliser l'utilisation rationnelle et économe de l'eau et quantifier les économies d'eau » et **C15** « Améliorer la gestion quantitative des services d'eau potable et limiter l'impact de leurs prélèvements » concernent le rendement très inférieur à 65%. Dans ces conditions et afin de s'assurer que les dispositions C14 et C15 du SDAGE sont respectées, le SMDEA va engager un plan de résorption des fuites ainsi qu'un recensement des éventuels points de consommation sans comptage (fontaines, lavoirs, ...).

Ainsi, **les dispositions C14 et C15 du SDAGE seront respectées.**

Le troisième chapitre, réparti en 2 dispositions, vise à gérer les étiages sévères que connaît régulièrement le bassin durant l'été et l'automne. Ces situations de crises récurrentes amènent à restreindre voire interdire temporairement certains usages afin de concilier la sécurité de l'alimentation en eau potable, les activités économiques et un niveau d'eau suffisant pour les milieux aquatiques. Ainsi, ce chapitre ne concerne pas directement le pétitionnaire dans le cadre du projet de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », sinon dans l'application éventuelle des mesures de crise si elles adviennent.

Le projet de mise en conformité du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est parfaitement compatible avec les orientations du SDAGE Adour-Garonne 2016-2021.

D.IV. MESURES CORRECTIVES OU COMPENSATOIRES ENVISAGEES

Suite aux conclusions des chapitres précédents analysant l'incidence du projet sur le milieu naturel, il ressort que la mise en place de périmètres de protection autour du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'aura d'effets que positifs sur l'état qualitatif de la ressource en eau.

En effet, dans la situation actuelle, l'aquifère capté montre une vulnérabilité vis-à-vis des pollutions de surface avec des non-conformités bactériologiques ponctuelles. La mise en place des périmètres de protection autour du captage permettra de protéger la ressource en eau en interdisant ou en réglementant certaines activités anthropiques.

Les travaux de traitement de l'eau consisteront à mettre en place des dispositifs de traitement UV individuels au niveau des deux habitations en amont du réservoir d'Ayer. De ce fait, cette désinfection par rayonnement UV ne modifiera pas les caractéristiques physico-chimiques de l'eau et ne produira donc aucun effet qualitatif sur le milieu environnant même en cas de rejet d'eau désinfectée. En plus de ce système de traitement, du chlore gazeux sera injecté au niveau du réservoir d'Ayer. Ce traitement, intervenant à l'aval du trop-plein de restitution de l'eau non utilisée au milieu naturel, n'aura pas d'incidence liée au rejet de l'eau traitée dans le milieu naturel puisque seules des eaux brutes seront restituées au milieu naturel.

De plus, le nécessaire sera effectué au niveau des fontaines (mise en place de robinets, boutons-poussoirs...) afin de maîtriser le débit d'eau à traiter et limiter tout rejet d'eau traitée dans le milieu naturel.

Aucune mesure corrective ou compensatoire n'est donc à envisager.

L'exploitation de ce captage, depuis plusieurs dizaines d'années, n'est responsable d'aucun impact sur l'environnement. Les modalités d'exploitations seront inchangées au-delà des travaux de mise en place du périmètre de protection grillagée et des travaux de réhabilitation de l'ouvrage de captage. Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » pour l'alimentation en eau potable n'appelle donc aucune mesure compensatoire.

Considérant le peu d'incidences des travaux, dont aucune ne prend un caractère notable, et l'exploitation déjà existante du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) », génératrice d'incidences nulles ou négligeables, **aucune mesure corrective ou compensatoire n'est prévue** au titre du projet de régularisation, protection des captages et amélioration de la qualité de l'eau mobilisée pour l'alimentation humaine.

E. ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Avis sanitaire de l'hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé concernant le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Annexe n°2 : Fiches des ZNIEFF concernées par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Annexe n°3 : Fiche de la masse d'eau FRFG049 « Terrains plissés du BV Garonne »

Annexe n°4 : Dernière analyse au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Annexe n°5 : Analyse P2 en sortie du réservoir d'Ayer

Annexe n°6 : Analyse SPECI au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Annexe n°7 : Plan de situation au 1/25000

Annexe n°8 : Plan des réseaux détaillés

Annexe n°9 : Examen de conformité à l'arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements relevant notamment de la rubrique 1.3.1.0

Annexe n°10 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000

**Annexe n°1 : Avis sanitaire de
l'hydrogéologue agréé en matière
d'Hygiène Publique par le Ministère chargé
de la Santé concernant le captage de « La
Laou (Dul Au-dessus Ayer) »**

Laurent PRESTIMONACO
Hydrogéologue agréé
pour le département de l'ARIEGE

Route de Latour
Debat le Cami
31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
tel : 05 61 41 11 22
fax : 05 61 41 02 24
e mail : laurent.prestimonaco@aquila-conseil.fr

Rapport d'expertise hydrogéologique

Concernant

La validation des périmètres de protection du captage

« La Laou »

COMMUNE DE BORDES-UCHENTEIN (SMDEA)

DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

septembre 2019

1. OBJET ET CADRE DE L'INTERVENTION

Ce rapport a pour objet d'expertiser le captage de La Laou qui alimente en eau potable les hameaux de Préouède, Bernachel, Le Couret, Ayer, Bacher et Artiguepla sur la commune de BORDES-UCHENTEIN. En matière d'eau potable, la commune de BORDES-UCHENTEIN est adhérente au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA).

Il fait suite à ma désignation par le Délégué départemental de l'ARS de l'ARIEGE, dans son courrier du 11 juin 2019.

Il a été rédigé à partir d'un dossier technique préparatoire du SMDEA (juin 2019) comprenant notamment le rapport hydrogéologique précédent établi par Mr François BOURGES (Hydrogéologue agréé) en avril 2001 et les dernières analyses effectuées pour l'ARS sur cette ressource en janvier 2015 (cf. *Annexe*).

Ce captage est localisé à 2,2 km au sud du hameau d'Ayer sur le flanc est de la vallée du Riberot. Il est situé en contrebas d'un sentier de montagne, dans un talweg peu marqué mais en pente forte (85%). Son cadre géologique est constitué par des formations paléozoïques métamorphiques et plissées de la Zone Axiale (*Figure 1*).

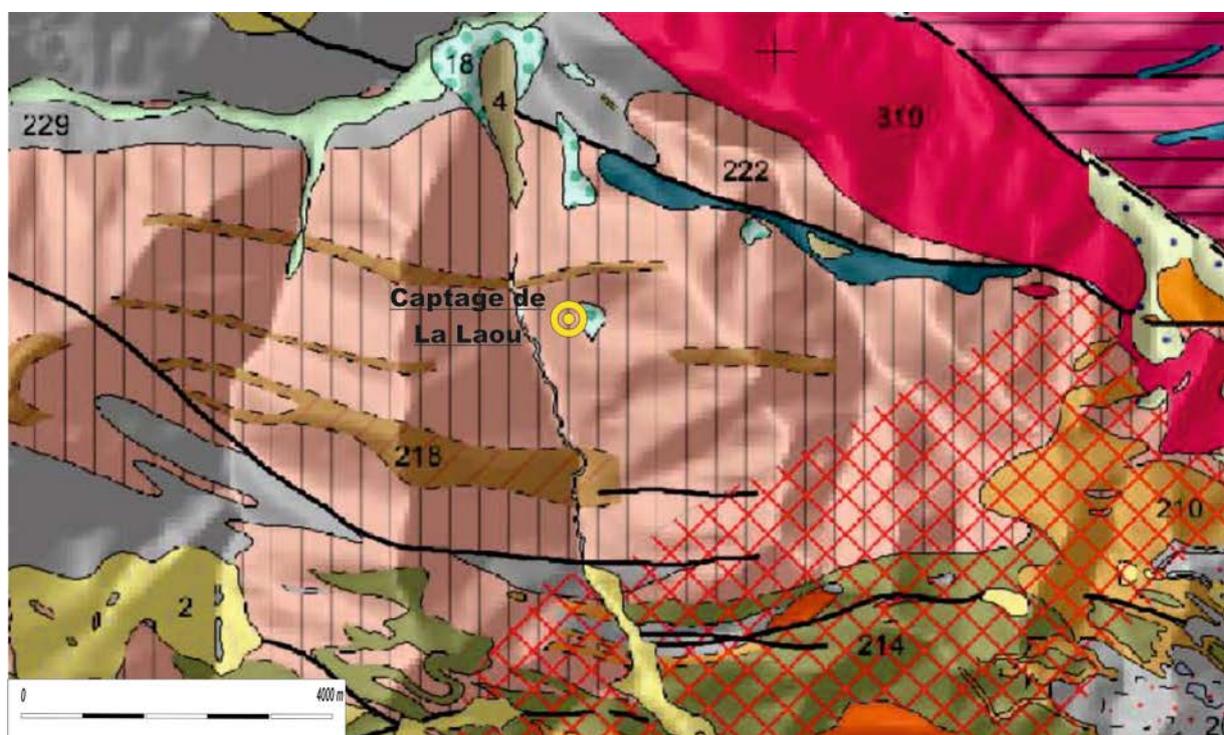


Figure 1 : Localisation du captage (d'après carte géologique harmonisée du département de l'Ariège)

La visite de terrain a été effectuée le 05 juillet 2019 en présence notamment de Mme J. LE CHENADEC Chargé d'études au SMDEA et de Mr J. L. BERNARD Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire à L'ARS.

2. LE CAPTAGE DE LA LAOU

2.1 Présentation générale et localisation

Situé à 2,2 km au sud du bourg de AYER sur le flanc est de la vallée du Riberot, ce captage de source constitue l'unique ressource en eau de l'UDI « Ayer Bacher » (009000961) qui dessert aujourd'hui une population totale de 63 personnes dont 50 personnes permanentes réparties dans six hameaux. Il est localisé sur la parcelle n°1571 - Section C6, au lieu-dit « La Laou ».

Les coordonnées Lambert 93 et NGF IGN 69 du captage relevés par un géomètre expert le 05 juillet 2019 sont :

	Captage
X	538254,08
Y	6197762,79
Z	936,66m

2.2 Description de l'ouvrage de captage et du cadre hydrogéologique

Situé dans une forêt de chênes, le captage est constitué de deux petits ouvrages bétonnés qui collectent une première venue d'eau directement à partir d'une émergence située à la base de blocs granitiques et une seconde plus diffuse par l'intermédiaire d'un drain sub-horizontale. Les deux venues sont rassemblées dans un dessableur en PVC d'où part une conduite (cf. Figure 2).

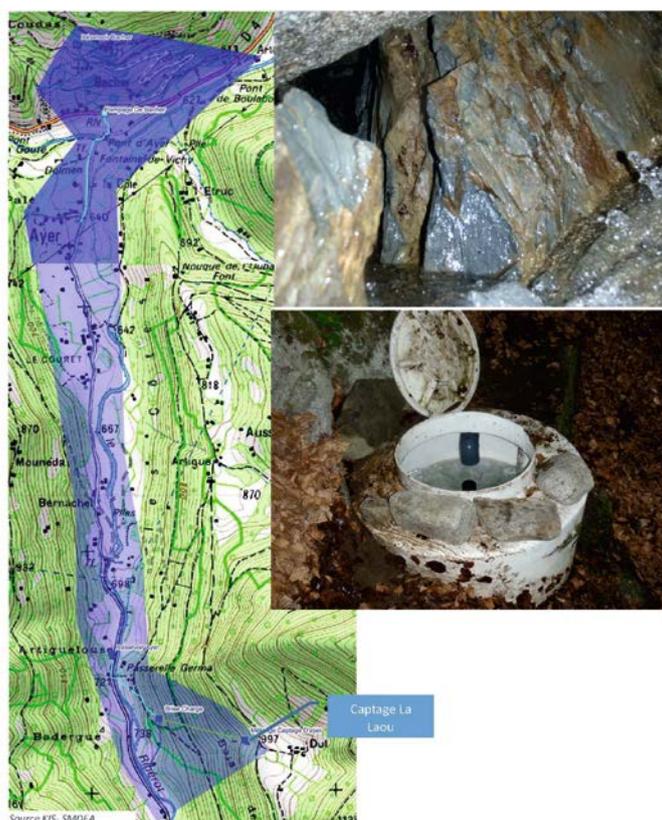


Figure 2 : Emergence sur le calcschiste dévonien à la base de blocs granitiques ; dessableur en PVC (Photos du 05/07/2019) et UDI « Ayer Bacher »

Le captage intercepte dans un talweg très pentu (85%) des écoulements dans un aquifère superficiel. Cette formation superficielle est constituée d'éboulis et de dépôts glaciaires. Cette formation quaternaire plaquée sur les calcaires métamorphisés du Dévonien qui constituent le flanc de la vallée, donne à l'amont le replat morphologique des granges de Dul qui ne sont actuellement pas utilisés (*Figure 1 et 2*). Ces dépôts sont constitués de gros blocs de granites dans une matrice à granulométrie très variable (graviers, sables, ...).

La ressource disponible (débit ponctuel mesurés entre 1,2 l/s au mois de juillet 2004 et 3,25 l/s au mois d'avril 2001) répond aux besoins actuels de l'UDI par l'intermédiaire de deux réservoirs (*cf. Figure 2*). Il n'est pas prévu d'augmentation significative des besoins à court ou moyen terme.

Les résultats d'analyses du dernier prélèvement d'eau brute effectué le 13/01/2015 pour l'ARS au niveau du captage étaient conformes aux exigences de qualité (*cf. Annexe*).

| *L'origine de la ressource est donc à rechercher dans la présence d'un aquifère interstitiel, associé à des formations glaciaires assez épaisse et dont la recharge est tributaire de la fréquence des précipitations.*

2.3 Les mesures de protection

Les périmètres de protection élaborés en avril 2001 par l'hydrogéologue agréé sont toujours adaptés à l'environnement du captage mais sont précisés au niveau cartographique (*cf. Figures 3 et 4*).

2.3.1 Captage et ressource

La ressource captée actuellement est suffisante par rapport aux besoins actuels et futurs.

La ressource est intrinsèquement assez bien protégée (forte épaisseur de matériaux glaciaires à granulométrie variable) mais elle est potentiellement vulnérable d'une part, aux pollutions en provenance de l'amont (pâturage de bovins autour des granges de Dul) et d'autre part, par l'instabilité potentielle des pentes à l'amont du captage (forêt domaniale vouée à la sylviculture).

Au niveau de la première émergence captée, l'ouvrage de captage devra être réhabilité pour éviter notamment les infiltrations superficielles (actuellement ouverture de l'ouvrage par le dessus).

2.3.2 Périmètre de protection immédiate (P.P.I.) (cf. Figure 3)

Les limites du périmètre sont dans une zone boisée de forte pente (85%) constituées par la parcelle n°1571 section C6 de la commune de BORDES-UCHENTEIN. Le périmètre devra être clôturé pour résister à l'environnement montagnard (enneigement) tout particulièrement sur sa bordure est qui voit circuler du bétail sur le sentier qui jouxte la parcelle (chemin de Bordes).

Toute activité autre que l'entretien du captage doit y être interdite.

2.3.1 Périmètre de protection rapprochée (P.P.R.) (cf. Figure 3)

Les limites du périmètre sont constituées de pâtures et de granges aujourd'hui en ruines. Ces terrains qui constituent l'essentiel de la fonction capacitive de l'aquifère sont à pentes plus faibles (40% puis 17%) et bénéficient d'une bonne protection naturelle de surface.

Il conviendrait d'interdire tout ce qui pourrait nuire à la qualité des eaux soit tout dépôt et épandage de produits quelle qu'en soit la nature, la stabulation du bétail, l'utilisation des granges dans un but d'habitation ainsi que les coupes à blanc, le dessouchage et la création de nouvelles pistes.

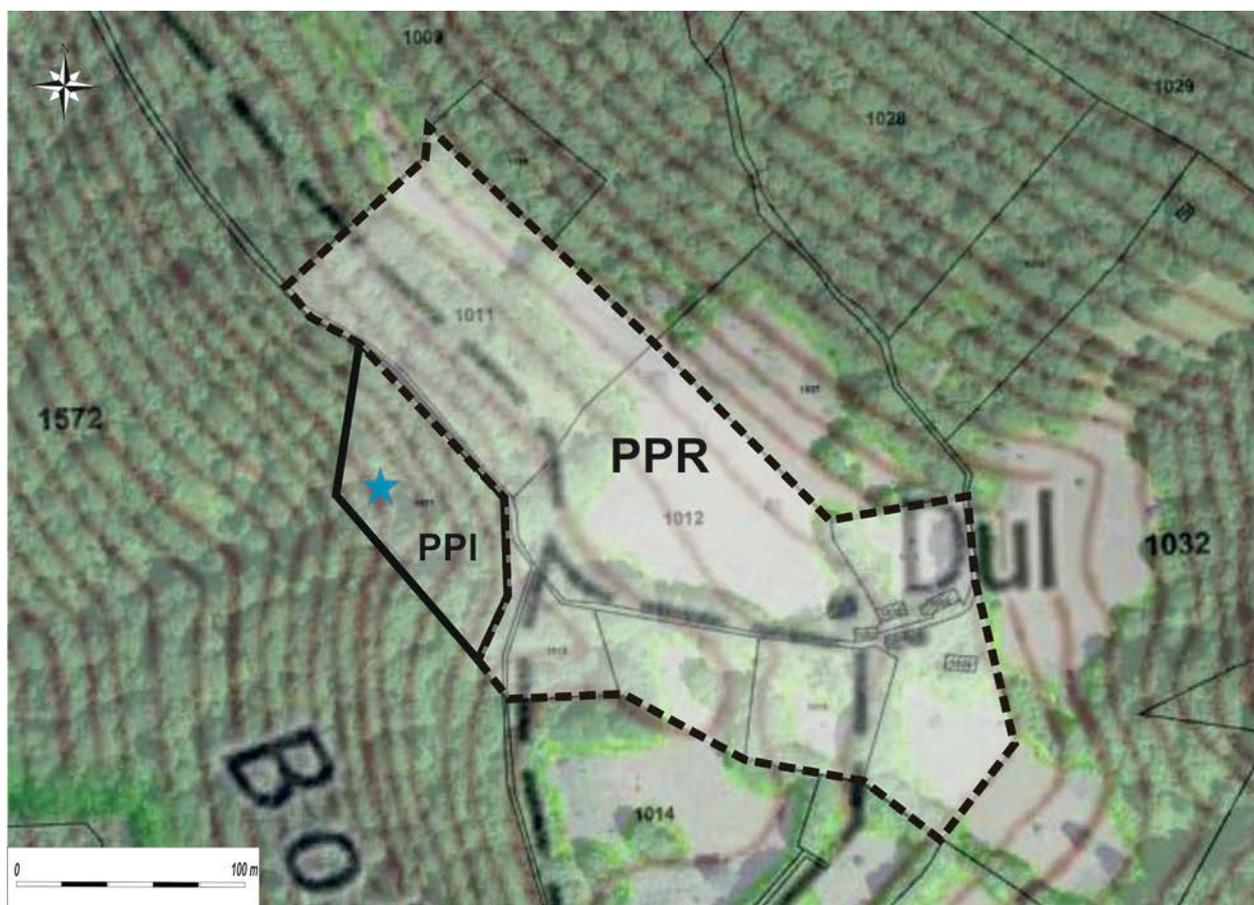


Figure 3 : P.P.I. et P.P.R. du captage de La Laou (Fond cadastral, carte topographique IGN et photo aérienne dans Géoportail)

2.3.2 Périmètre de protection éloignée (P.P.E.) (cf. Figure 4)

Les limites du périmètre correspondent au bassin versant déterminé ici par les limites topographiques (lignes de crêtes).

« A l'intérieur de ce périmètre est recommandée la stricte application de la réglementation en vigueur concernant la protection des eaux, notamment lors de l'exploitation forestière ».

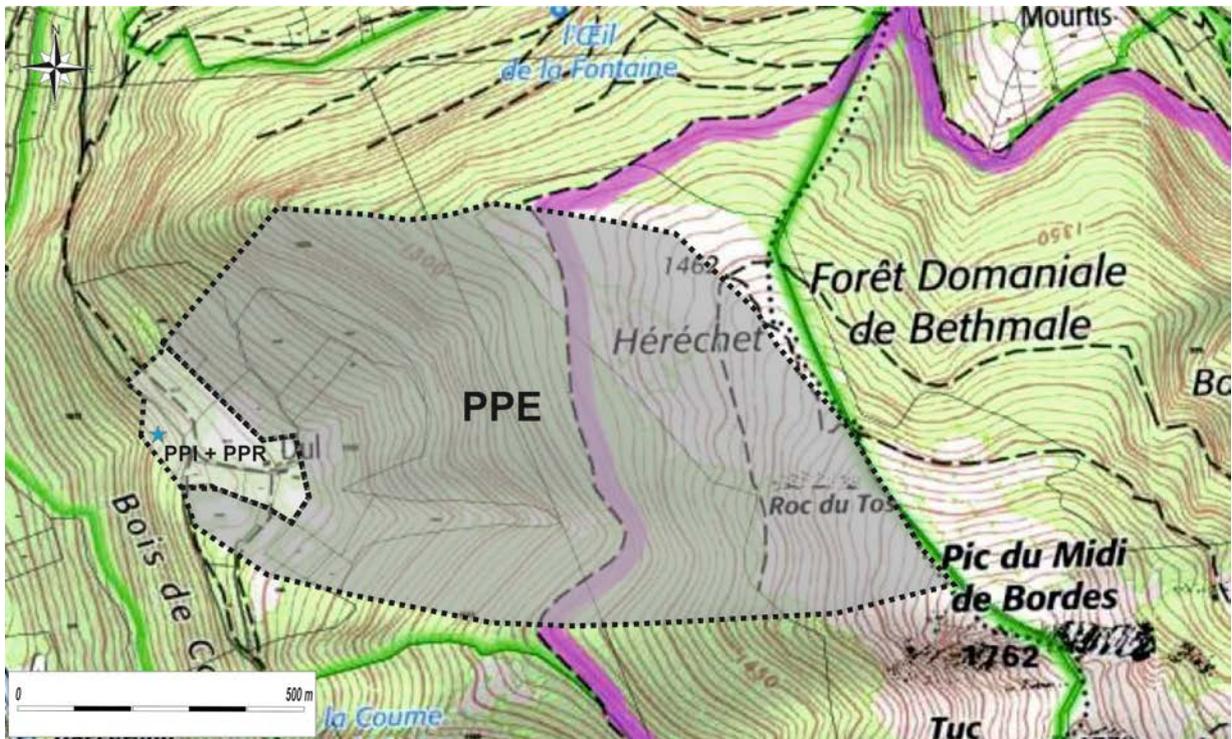
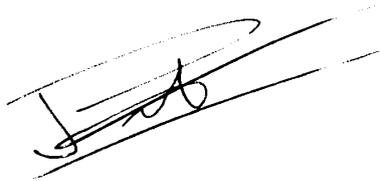


Figure 4 : Périmètres de protection du captage de La Laou (Fond cadastral, carte topographique IGN dans Géoportail)

3. CONCLUSIONS

Je donne un avis favorable à l'exploitation par le SMDEA du captage de la commune de BORDES-UCHENTEIN, sous réserve des résultats des analyses chimiques et bactériologiques des eaux et à la condition que soient respectées les prescriptions précédemment énoncées.

Fait à MONTESQUIEU VOLVESTRE le 13-09-2019



Laurent PRESTIMONACO

Hydrogéologue Agréé pour le département de l'ARIEGE

ANNEXE

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 13/01/2015 à 11h15 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : LA LAOU (DUL AU DESSUS AYER) (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE LA LAOU (DUL)- AYER - BORDES-UCHENTEIN (BRISE CHARGE
AU DESSUS D'AYER)

Code point de surveillance : 0000000573 Code installation : 000182

Type d'analyse : MPRPG

Code Sise analyse : 00100828

Référence laboratoire : F-15-00870

Numéro de prélèvement : 00900100648

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900100648)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés.

mardi 11 juin 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	3.7	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8.00	unité pH			6.5	9.0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxvaène dissous	10.5	mg/L				
Oxvaène dissous % Saturation	86	%				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Coloration	<5	ma(Pt)/L				15.0
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélogéométrique NFU	0.23	NFU				2.0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1	µg/L		10		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	<1	µg/L		10		
Trichloroéthylène	<1	µg/L		10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0.05	mg/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<6	mg(CO3)/L				
CO2 libre calculé	3	mg/L				
Equilibre calcocarbonique O/1/2/3/4	3	ANS OBJE			1.0	2.0
Hydroaénocarbonates	124	mg/L				
pH	7.80	unité pH			6.5	9.0
pH d'équilibre à la t° échantillon	8.27	unité pH				
Titre alcalimétrique complet	10.3	°f				
Titre hydrotimétrique	10.8	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	<5	µg/L				200
Manganèse total	<5	µg/L				50
MINERALISATION						
Calcium	46.29	mg/L				
Chlorures	0.8	mg/L				250
Conductivité à 25°C	219	µS/cm			200	1100
Magnésium	0.90	mg/L				
Potassium	0.35	mg/L				
Silicates (en mg/L de SiO2)	7.8	mg(SiO2)/l				
Sodium	1.61	mg/L				200
Sulfates	8.5	mg/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<5	µg/L		5		
Arsenic	<5	µg/L		10		
Bore mg/L	<0.010	mg/L		1		
Cadmium	<1	µg/L		5		
Fluorures mg/L	0.104	mg/L		2		
Nickel	<5	µg/L		20		
Sélénium	<5	µg/L		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.3	mg(C)/L				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.1
Nitrates (en NO3)	2.1	mg/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	mg/L		0.5		
Phosphore total (exprimé en mg(P2O5)/L)	<0.04	mg(P2O5)/l				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0.010	µg/L		0.1		
2,4-MCPA	<0.010	µg/L		0.1		
Triclopyr	<0.050	µg/L		0.1		
PESTICIDES CARBAMATES						
Asulame	<0.100	µg/L		0.1		

PESTICIDES DIVERS						
Aminopyralid	N.M.	µg/L		0.1		
AMPA	<0.030	µg/L		0.1		
Bentazone	<0.050	µg/L		0.1		
Bromadiolone	<0.050	µg/L		0.1		
Clopyralid	<0.100	µg/L		0.1		
Fluroxypir	<0.100	µg/L		0.1		
Glyphosate	<0.030	µg/L		0.1		
Piclorame	<0.05	µg/L		0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/L		0.5		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS						
Dicamba	<0.100	µg/L		0.1		
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Amidosulfuron	<0.020	µg/L		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.010	µg/L		0.1		

Annexe n°2 : Fiches des ZNIEFF concernées par le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »



Massif du Mont Valier (Identifiant national : 730012050)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0441)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Bonneil Philippe
(Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises), - 730012050, Massif du Mont Valier.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 30P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012050.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Bonneil Philippe (Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises)

Centroïde calculé : 493376°-1766767°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/11/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 27/11/2009

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	30
9. SOURCES	30

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ariège
- Commune : Sentenac-d'Oust (INSEE : 09291)
- Commune : Couflens (INSEE : 09100)
- Commune : Bonac-Irazein (INSEE : 09059)
- Commune : Bethmale (INSEE : 09055)
- Commune : Ustou (INSEE : 09322)
- Commune : Uchentein (INSEE : 09317)
- Commune : Bordes-sur-Lez (INSEE : 09062)
- Commune : Arrien-en-Bethmale (INSEE : 09017)
- Commune : Seix (INSEE : 09285)

1.2 Superficie

18784,75 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 516

Maximale (mètre): 2817

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le massif du mont Valier, situé sur la zone axiale de la chaîne pyrénéenne, abrite un ensemble de milieux, une faune et une flore typiques des zones de montagnes des Pyrénées centrales. Un peu plus de 18 000 ha sont inventoriés en ZNIEFF de type 1. La zone s'échelonne de 510 à 2 868 m d'altitude. Le climat est de type montagnard à régime atlantique avec des précipitations annuelles de plus de 1 000 mm, l'ensemble étant modulé par le relief et l'altitude. Au niveau géologique, on observe une alternance de faciès péliques, schisteux et calcaires. Le fort gradient altitudinal, associé aux diversités topographiques, lithologiques et climatiques, engendre une grande diversité de paysages et de milieux. L'étage collinéen correspond aux prairies de fauche et aux prairies pâturées, dont l'abandon entraîne la transformation progressive en landes à fougères et en taillis de Noisetier. On y rencontre également des frênaies-chênaies de bas de versants humides, en bordure des cours d'eau. L'étage montagnard est essentiellement forestier avec des hêtraies pures majoritaires et quelques sapinières. La limite supérieure de la forêt voit l'apparition d'une frange de bouleaux, de landes à callunes et à genêts ainsi que de landes à myrtilles. L'étage subalpin est marqué par la dominance des landes et des pelouses. Cette zone est marquée par la présence d'un pâturage extensif favorisant le maintien des pelouses. À l'étage alpin, les combes à neige présentent des communautés végétales originales différentes selon la nature du substrat calcaire ou schisteux. Les falaises et les éboulis sont aussi très présents sur la zone. Au niveau des milieux, l'intérêt de la zone est important. On y retrouve de nombreux habitats d'importance communautaire européenne (directive « Habitats ») avec notamment : des sources pétrifiantes avec dépôt de calcaire, abritant une communauté végétale très spécialisée, dominée par les bryophytes (habitat jugé prioritaire pour sa conservation au niveau européen) ; des habitats forestiers comme la hêtraie acidiphile très répandue et la hêtraie calcicole à l'étage montagnard, la forêt de pins à crochets qui est devenu rare en Ariège ; des landes à Rhododendron et des landes à callunes et à genêts largement répandues aux étages montagnards et subalpins, ainsi que des landes à Myrtille et des landes à genévriers ; des pelouses dominées par le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) sur de grandes surfaces de l'étage montagnard en exposition bien ensoleillée, des pelouses à Gispet (*Festuca eskia*) bien représentées aux étages subalpins et alpins, des pelouses alpines calcaires à Elyna et Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*) aux étages subalpins et alpins et, moins répandues, des pelouses à Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et Nard raide (*Nardus stricta*) (habitat jugé prioritaire pour sa conservation au niveau européen lorsqu'il est riche en espèces) ; des mégaphorbiaies à la végétation luxuriante le long de certains cours d'eau et au niveau des zones humides ; quelques prairies de fauche aux étages collinéen et montagnard inférieur, avec une tendance à l'abandon ; des habitats rocheux bien représentés avec des éboulis et des falaises siliceux et calcaires ; des cavités et grottes abritant une faune cavernicole intéressante.

Sur le plan botanique, on retrouve de nombreuses espèces remarquables dont une bryophyte protégée au niveau européen (annexe II de la directive « Habitats ») : la Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), espèce sapro-lignicole rare au niveau mondial, et tout un cortège de sphaignes (*Sphagnum denticulatum*, *Sphagnum fallax*, *Sphagnum palustre*, *Sphagnum papillosum*, *Sphagnum quinquefarium*, *Sphagnum subnitens* et *Sphagnum tenellum*). Parmi les espèces protégées au niveau national, on observe le Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*), le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et le Géranium cendré (*Geranium cinereum*). Quelques espèces sont protégées au niveau régional : la Gymnadénie odorante (*Gymnadenia odoratissima*), le Myosotis des Pyrénées (*Myosotis corsicana* subsp. *pyrenaearum*), la Fétuque de Bordère (*Festuca borderei*), la Pédiculaire rose (*Pedicularis rosea*), la Saxifrage intermédiaire (*Saxifraga media*) et le Pigamon à gros fruits (*Thalictrum macrocarpum*). Sur le plan faunistique, la zone est riche en espèces montagnardes et endémiques des Pyrénées. Plusieurs sont inscrites au titre de la directive « Habitats » (annexes II, IV ou V). Parmi les mammifères, on observe le Desman des Pyrénées, indicateur de la qualité des cours d'eau, ainsi que plusieurs espèces de chauves-souris sensibles au dérangement. Sur le plan ornithologique, la zone présente une grande richesse d'espèces montagnardes dont un certain nombre est protégé au niveau national ou international et d'importance au niveau européen. Parmi celles-ci, on peut notamment observer des espèces de rapaces comme le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe, l'Aigle royal et le Vautour fauve dont la zone est importante pour leur conservation. Parmi les rapaces, on retrouve également la Bondrée apivore (non déterminant), le Circaète Jean-le-Blanc et le Busard Saint-Martin dont les effectifs sont à surveiller en France. Plusieurs espèces de galliformes de montagne sont observées comme le Grand Tétrás, le Lagopède alpin et la Perdrix grise de montagne. Le Pic noir et la Chouette de Tengmalm sont présents dans les forêts anciennes et les zones à vieux arbres de l'étage montagnard. Des passereaux des milieux montagnard et rocheux se rencontrent aussi, comme le Merle à plastron (non déterminant) et le Monticole de roche. La zone est également riche en insectes. On retrouve des espèces protégées nationalement et/ou inscrites au titre de la directive « Habitats », comme la sous-espèce pyrénéenne de l'Apollon (*Parnassius apollo pyrenaica*), la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), dont la conservation est jugée prioritaire au niveau européen, ainsi que plusieurs espèces de coléoptères cavernicoles du genre *Aphaenops* entre autres.

Les facteurs d'évolution de la zone sont principalement : la diminution des pratiques agropastorales avec l'abandon des prairies de fauche et la diminution des surfaces pâturées avec une évolution vers des faciès à landes ; l'augmentation de la fréquentation touristique avec un piétinement exagéré sur certains secteurs, la cueillette excessive...

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Activités hydroélectriques, barrages
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Source, résurgence
- Talweg
- Falaise continentale
- Eboulis
- Montagne
- Sommet
- Crête

- Escarpement, versant pentu
- Cuvette

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine de l'état
- Domaine privé de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Lichens - Ecologique - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Bryophytes - Phanérogames - Champignons 	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement du ruissellement - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager - Géologique - Scientifique - Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

D'un point de vue géographique, la zone s'étend sur l'ensemble du massif du mont Valier, sur la zone axiale de la chaîne pyrénéenne. Au sud, elle est délimitée par la crête frontière avec le val d'Aran, au nord les ruisseaux de Balamet et d'Esbonts. Elle s'étend à l'ouest jusqu'à la vallée de l'Orle sur la commune de Bonac-Irazein, et à l'est jusqu'à la vallée du Salat sur les communes de Couflens et de Seix. L'ensemble de la zone fait l'objet d'un réseau dense de données déterminantes d'habitats, de flore et de faune.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques liées aux loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des populations	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Limitations, tirs sélectifs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Lichens - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes - Ascomycètes - Basidiomycètes 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Oiseaux - Phanérogames - Reptiles

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	<p style="text-align: center;">62.12</p> <p style="text-align: center;"><i>Falaises calcaires des Pyrénées centrales</i></p>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas	2	2001 - 2004

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	61.34 <i>Eboulis calcaires pyrénéens</i>		Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	4	2001 - 2003
	36.314 <i>Pelouses pyrénéennes fermées à Festuca eskia</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	5	2001 - 2001
	54.24 <i>Bas-marais alcalins pyrénéens</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)		2008 - 2008
	38.3 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	4	2001 - 2001
	42.413 <i>Forêts pyrénéennes de Pins de montagne à Rhododendron</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	1	2001 - 2001
	31.215 <i>Landes sub- montagnardes pyrénéo- cantabriques à Vaccinium</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	3	2001 - 2001
	54.12 <i>Sources d'eaux dures</i>		Informateur : ANA (Duquesne Adrien)		1997 - 1997
	36.52 <i>Pâturages à Liondent hispide</i>				
	41.22 <i>Frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi- Pyrénées (Savoie Jean- Marie)	3	1991 - 1991
	36.4112 <i>Pelouses pyrénéennes à laïche sempervirente</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi- Pyrénées	2	2001 - 2001
	65 <i>Grottes</i>				
	37.83 <i>Mégaphorbiaies pyrénéo-ibériques</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi- Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas	1	2001 - 2002

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.226 <i>Landes montagnardes à Calluna et Genista</i>			10	
	62.21 <i>Falaises siliceuses des montagnes médio-européennes</i>			2	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	61.11 <i>Eboulis siliceux alpins</i>			4	
	54.42 <i>Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. echinata</i>				
	54.11 <i>Sources d'eaux douces pauvres en bases</i>				
	42.43 <i>Reboisement de Pins de montagne</i>				
	42.424 <i>Forêts de Pins de montagne des soulans pyrénéennes</i>				
	41.41 <i>Forêts de ravin à Frêne et Sycomore</i>			1	
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>			3	
	41.14 <i>Hêtraies neutrophiles pyrénéo-cantabriques</i>			3	
	41.12 <i>Hêtraies atlantiques acidiphiles</i>			9	
	37.88 <i>Communautés alpines à Patience alpine</i>				
	37.31 <i>Prairies à Molinie et communautés associées</i>				
	31.41 <i>Landes naines à Azalée et à Vaccinium</i>				
	31.42 <i>Landes à Rhododendron</i>			10	
	31.872 <i>Clairières à couvert arbustif</i>			1	
	31.882 <i>Landes à Genévriers</i>			1	
	31.8C <i>Fourrés de Noisetiers</i>			2	
	34.323 <i>Pelouses semi-arides médio-européennes dominées par Brachypodium</i>			6	
	35.13 <i>Pelouses à canche flexueuse</i>			1	
	36.311 <i>Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	36.33 <i>Pelouses siliceuses thermophiles subalpines</i>			1	
	36.41 <i>Pelouses à laîche ferrugineuse et communautés apparentées</i>			1	
	36.42 <i>Pelouses des crêtes à Elyna</i>			1	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur,</i> <i>Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		1	10	2002 - 2005
	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	<i>Calotriton des Pyrénées,</i> <i>Euprocte des Pyrénées</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Delmas Carine, Delmas Claudine, Duquesne Adrien, Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		1	32	1985 - 2006
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ECODIV (Muratet Jean)		1	1	2002 - 2002
Ascomycètes	48551	<i>Mitrule paludosa</i> Fr. ex Fr.	<i>Mitrule des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
Autres	215880	<i>Monobella cassagnai</i> Deharveng, 1981		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1981 - 1981
	215886	<i>Monobella pyrenaica</i> (Deharveng, 1979)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1986
	216254	<i>Pseudosinella subduodecima</i> Gisin & da Gama, 1970		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 1984
	216168	<i>Tetracanthella bipartita</i> Cassagnau, 1959		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1987 - 1987
	216193	<i>Tetracanthella uniseta</i> Deharveng, 1987		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1987 - 1987

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Basidiomycètes	36707	<i>Agrocybe firma</i> (Peck) Singer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	32094	<i>Floccularia decorosa</i> (Peck) M. Bon & Courtecuisse		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	36023	<i>Galerina paludosa</i> (Fr.) Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1993 - 1993
	36100	<i>Hebeloma alpinum</i> (J. Favre) Bruchet		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	34188	<i>Hohenbuehelia atrocaerulea</i> (Fr. : Fr.) Singer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	30222	<i>Hygrocybe miniata</i> (Fr. : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	39282	<i>Lactarius cremor</i> Fr.	<i>Lactaire cannelé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	514136	<i>Lasiochlaena anisea</i> Pouzar		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	34242	<i>Lentinellus flabelliformis</i> (Bolt. : Fr.) Ito		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996
	32836	<i>Phaeotellus griseopallidus</i> (Desmazières : Fr.) Kühner & Lamoure ex Courtecuisse		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	516646	<i>Pholiota aurivella</i> (Batsch : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	34495	<i>Pleurotus pulmonarius</i> (Fr. : Fr.) Quélet		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	39737	<i>Russula farinipes</i> Romell	<i>Russule à pied farineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	39720	<i>Russula silvestris</i> (Singer) Reumaux	<i>Russule émétique des chênes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	464244	<i>Tricholoma bresadolanum</i> Cléménçon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
Bryophytes	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	4377	<i>Fissidens grandifrons</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	5132	<i>Hookeria lucens</i> (Hedw.) Sm.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	6261	<i>Riccardia palmata</i> (Hedw.) Carruth.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	6740	<i>Sphagnum denticulatum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	6780	<i>Sphagnum quinquefarium</i> (Braithw.) Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6795	<i>Sphagnum tenellum</i> (Brid.) Pers. ex Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain	Faible			2003 - 2006
Coléoptères	458952	<i>Aphaenops carrerei</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1953 - 2002
	458973	<i>Aphaenops laurenti</i> Genest, 1983		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	458985	<i>Aphaenops mariaerosae</i> Genest, 1983		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	458987	<i>Aphaenops michaeli</i> Fourès, 1954		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1954 - 2002
	458861	<i>Aphaenops pluto</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	459009	<i>Aphaenops sioberae</i> Fourès, 1954		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	416807	<i>Aredolpona scutellata</i>	<i>Lepture écussonné</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		1	1	1993 - 1993
	235102	<i>Dictyoptera aurora</i> (Herbst, 1784)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	223845	<i>Gesciella delioli</i> Giachino & Guéorguiev, 1989		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	12159	<i>Ischnomera cinerascens</i> (Pandellé in Grénier, 1867)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	224049	<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	12211	<i>Oxymirus cursor</i> Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		2	2	2004 - 2004
	223831	<i>Paraspeonomus vandeli</i> Coiffait, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	223798	<i>Speonomus leleupi</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	223811	<i>Speonomus stygius</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	224166	<i>Tetratoma ancora</i> Fabricius, 1790		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		10	10	2004 - 2004
	235421	<i>Thymalus limbatus</i> (Fabricius, 1787)	Fausse-casside des champignons	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		2	2	2004 - 2004
	223771	<i>Troglophyes aubryi</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
Crustacés	237157	<i>Oritoniscus intermedius</i> Vandel, 1957		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1996 - 1996
	237165	<i>Oritoniscus remyi</i> Dalens, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1973 - 1996
Diptères	217369	<i>Arctophila bombiforme</i> (Fallén, 1810)		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		1	1	1995 - 1995
	217503	<i>Leucozona glaucia</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		2	2	2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54200	<i>Agriades glandon</i> (Prunner, 1798)	Azuré des Soldanelles (L'), Argus gris-bleu (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	54176	<i>Aricia artaxerxes</i> (Fabricius, 1793)	Argus de l'Hélianthème (L'), Argus marron (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53918	<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin (Le), Palès (Le), Nacré alpin (Le), Pales (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Demergès David)		1	1	1905 - 2005
	53294	<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Épiaire (L'), Hespérie de la Lavatère (L'), Marbré (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	432542	<i>Colias phicomone oberthueri</i> (Esper, 1780)	Candide (Le), Soufré des montagnes (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	1905 - 2005
	53546	<i>Erebia lefebvrei</i> (Boisduval, 1828)	Moiré cantabrique (Le), Moiré de Lefèbvre (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	416802	<i>Erebia pronoe glottis</i> Fruhstorfer, 1920	Moiré fontinal (Le), Pronoë (Le), Moiré foncé (Le), Arachné (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 2003
	219804	<i>Erebia sthenno</i> Graslin, 1850	Moiré andorran (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53485	<i>Erebia triaria</i> (de Prunner, 1798)	Moiré printanier (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		1	1	1999 - 1999
	610364	<i>Euchloe simplonia oberthueri</i> Verity, 1908	Piérïde du Simplon (La), Piérïde de la Roquette (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53611	<i>Lasiommata petropolitana</i> (Fabricius, 1787)	Gorgone (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	416803	<i>Parnassius apollo pyrenaica</i> <i>Harcourt-Bath, 1896</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Demergès David)		1	1	1999 - 2005
	54283	<i>Polyommatus eros</i> <i>(Ochsenheimer, 1808)</i>	<i>Azuré de l'Oxytropide (L'),</i> <i>Azuré d'Éros (L'),</i> <i>Argus bleu acier (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
	54366	<i>Pontia callidice</i> <i>(Hübner, 1800)</i>	<i>Piérade du Vélar (La),</i> <i>Veiné-de-vert (Le),</i> <i>Piérade callidice (La),</i> <i>Piérade preste (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
Lichens	659907	<i>Dactylospora rimulicola</i> <i>(Müll.Arg.) Hafellner</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : AFL (Coste Clothier)				1999 - 1999
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	<i>Desman des Pyrénées,</i> <i>Rat-trompette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien)		1	1	1985 - 2006
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	<i>Isard</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Vergne Julien), Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert, Pignon Fanny, Rombaut Cyril)		1	50	1980 - 2005
Mollusques	199831	<i>Abida pyrenaearia</i> <i>(Michaud, 1831)</i>	<i>Maillot des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	162690	<i>Cochlostoma nouleti</i> <i>(Dupuy, 1851)</i>	<i>Cochlostome des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	162685	<i>Cochlostoma obscurum</i> <i>obscurum</i> <i>(Draparnaud, 1805)</i>	<i>Cochlostome montagnard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	162728	<i>Moitessieria fontssainte</i> <i>Bertrand, 2001</i>	<i>Moitessierie de Fontssaintes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	336326	<i>Pyrenaearia carascalopsis</i> (Fagot, 1884)	<i>Hélice du Val d'Aran</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Aigle royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		2	3	1992 - 2007
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Morscheidt Jérôme)		2	2	1991 - 2004
	2957	<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i> Hartert, 1921	<i>Lagopède des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Duquesne Adrien, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc), OGM		1	7	1992 - 2005
	4537	<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Niverolle alpine, Niverolle des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien, Morscheidt Jérôme)		2	4	1992 - 2004
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), Nature Midi-Pyrénées (Rombaut Cyril), OGM		1	5	1989 - 2005
	4485	<i>Pyrhacorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Chocard à bec jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien)		10	100	1990 - 2004
	4488	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crave à bec rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre)		2	20	1990 - 2004
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : OGM		1	1	2005 - 2005
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Morscheidt Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		1	2	1987 - 2006
3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tichodrome échelette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre)		1	1	1986 - 1996	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81369	<i>Allium ericetorum</i> Thore, 1803	<i>Ail des landes,</i> <i>Ail des bruyères</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	82545	<i>Androsace vitaliana</i> (L.) Lapeyr., 1813	<i>Androsace vitaliana,</i> <i>Androsace de Vital</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	11	100	2003 - 2003
	83260	<i>Aquilegia pyrenaica</i> DC., 1815	<i>Ancolie des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)	Fort	1	10	1992 - 2008
	83969	<i>Artemisia eriantha</i> Ten., 1831	<i>Génépi blanc,</i> <i>Armoise à fleurs laineuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)				2005 - 2006
	87699	<i>Campanula preclatoria</i> Timb.- Lagr., 1873	<i>Campanule à chapelet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2004
	132527	<i>Campanula speciosa</i> subsp. <i>speciosa</i> Pourr., 1788	<i>Campanule à belles fleurs,</i> <i>Campanule des Corbières</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2007 - 2007
	88359	<i>Carex atrata</i> L., 1753	<i>Laïche noirâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2004 - 2004
	88756	<i>Carex parviflora</i> Host, 1801	<i>Laïche à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	88802	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	<i>Laïche puce,</i> <i>Carex pucier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort			2005 - 2008
	89155	<i>Carlina corymbosa</i> L., 1753	<i>Carlina en corymbe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
92097	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	<i>Orchis vert,</i> <i>Orchis grenouille,</i> <i>Satyrion vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2004	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	93088	<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch., 1864	Crépide molle, Crépis mou	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2004
	94653	<i>Dethawia splendens</i> (Lapeyr.) Kerguelen, 1993	Œillet semblable à un Arméria, Dethawie à feuilles fines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	133806	<i>Dethawia splendens</i> subsp. <i>splendens</i> (Lapeyr.) Kerguelen, 1993	Dethawie à feuilles fines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	Œillet barbu, Œillet de Girardin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ONF (Savoie Jean-Marie)	Moyen	1	10	1991 - 2000
	95365	<i>Draba subnivalis</i> Braun-Blanq., 1945	Drave des neiges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rosolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA, Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				1990 - 2003
	97140	<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	Panicaut de Bourgat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas)	Moyen	11	100	1990 - 2004
	98252	<i>Festuca glacialis</i> Miégev., 1874	Fétuque des glaciers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2003 - 2003
	98485	<i>Festuca pyrenaica</i> Reut., 1861	Fétuque des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	99180	<i>Gagea fragifera</i> (Vill.) E. Bayer & G. López, 1989	Gagée fistuleuse, Gagée de Liotard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Piot Christian)		11	100	2004 - 2004
	134801	<i>Gagea lutea</i> subsp. <i>lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Tessier Marc)		11	100	2009 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	<i>Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2003 - 2003
	135056	<i>Geranium cinereum</i> subsp. <i>cinereum</i> Cav., 1787	<i>Géranium à feuilles cendrées, Géranium cendré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen	101	1000	1990 - 2006
	103028	<i>Hugueninia tanacetifolia</i> (L.) Rchb., 1832	<i>Hugueninie à feuilles de tanaïs, Vélar à feuilles de Tanaisie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	103553	<i>Impatiens noli-tangere</i> L., 1753	<i>Balsamine des bois, Impatiante ne-me-touchez-pas, Impatiante N'y-touchez-pas</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Chaney Matthieu, Laigneau Françoise), Chaney Thomas, ONF (Savoie Jean-Marie)				1992 - 2008
	105148	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	<i>Clandestine écailleuse, Lathrée écailleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Tessier Marc)		1	10	2009 - 2009
	105492	<i>Leontodon duboisii</i> Sennen, 1936	<i>Léontodon de Dubois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	105544	<i>Leontopodium alpinum</i> Cass., 1822	<i>Edelweiss</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas)		1	10	1995 - 2004
	105799	<i>Leucanthemum maximum</i> (Ramond) DC., 1837	<i>Grande Marguerite, Marguerite élevée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen	101	1000	1992 - 2008
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	<i>Lis des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice, Tessier Marc), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort	11	100	1993 - 2005
	106367	<i>Listera cordata</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Listère à feuilles cordées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Kuku-Belharra (Presseq Boris)	Fort			2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106457	<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv., 1813	<i>Azalée naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA, ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				1990 - 2006
	106825	<i>Luzula desvauxii</i> Kunth, 1841	<i>Luzule de Desvaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	107725	<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC., 1805	<i>Luzerne souffrée, Luzerne sous-ligneuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)				2003 - 2006
	108840	<i>Mucizonia sedoides</i> (DC.) D.A.Webb, 1961	<i>Orpin de Candolle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	111234	<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill, 1933	<i>Seslérie élégante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	111980	<i>Oxytropis halleri</i> Bunge ex W.D.J.Koch, 1844	<i>Oxytropis de Haller</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pessoto Lilliane				2007 - 2007
	112574	<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	<i>Pédiculaire chevelue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	112591	<i>Pedicularis pyrenaica</i> J.Gay, 1832	<i>Pédiculaire des marais, Pédiculaire des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	11	100	2003 - 2004
	112595	<i>Pedicularis rosea</i> Wulfen, 1781	<i>Pédiculaire rose</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pessoto Lilliane				2007 - 2007
	112803	<i>Petrocallis pyrenaica</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Pétrocallis des Pyrénées, Drave des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)				2005 - 2007
	112872	<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	<i>Impéatoire, Benjoin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113397	<i>Phyteuma pyrenaicum</i> R.Schulz, 1904	<i>Raiponce des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Fort	1	10	1994 - 1995
	114398	<i>Poa supina</i> Schrad., 1806	<i>Pâturin couché, Pâturin étalé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)				2004 - 2004
	115414	<i>Potentilla aurea</i> L., 1756	<i>Potentille dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	139512	<i>Pulsatilla alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) Delarbre, 1800	<i>Anémone blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Faible	101	1000	1993 - 1997
	116459	<i>Pulsatilla vernalis</i> (L.) Mill., 1768	<i>Anémone printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	117043	<i>Ranunculus glacialis</i> L., 1753	<i>Renoncule des glaciers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
	117446	<i>Reseda glauca</i> L., 1753	<i>Réséda glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort	1	10	1993 - 2005
	118204	<i>Rosa glauca</i> Pourr., 1788	<i>Rosier des Vosges, Rosier glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	118498	<i>Rosa sempervirens</i> L., 1753	<i>Rosier toujours vert, Rosier de tous les mois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)				1991 - 1991
	118582	<i>Rosa villosa</i> L., 1753	<i>Rosier Pommier, Rose velue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2002 - 2002
	119959	<i>Salix bicolor</i> Willd., 1796	<i>Saule bicolore</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Fort	1	10	1992 - 1992

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120977	<i>Saxifraga aretioides</i> Lapeyr., 1801	<i>Saxifrage de Burser</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				2004 - 2006
	121110	<i>Saxifraga media</i> Gouan, 1773	<i>Saxifrage moyen,</i> <i>Saxifrage intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	121154	<i>Saxifraga praetermissa</i> D.A.Webb, 1963	<i>Saxifrage négligée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen			2005 - 2008
	122419	<i>Sempervivum arachnoideum</i> L., 1753	<i>Joubarbe-araignée,</i> <i>Joubarbe à toiles d'araignée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	140929	<i>Sempervivum tectorum subsp. tectorum</i> L., 1753	<i>Grande joubarbe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Vergne Julien)				2004 - 2004
	123607	<i>Silene pusilla</i> Waldst. & Kit., 1812	<i>Silène miniature</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	125319	<i>Swertia perennis</i> L., 1753	<i>Swertie pérenne,</i> <i>Swertie vivace</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	125894	<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B.Nord., 1978	<i>Séneçon à feuilles en spatule,</i> <i>Séneçon spatulé,</i> <i>Séneçon à feuilles spatulées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2007 - 2007
	125976	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	<i>Germandrée botryde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort			1991 - 1991
	126152	<i>Thalictrum macrocarpum</i> Gren., 1838	<i>Pigamon à grands fruits,</i> <i>Pigamon à gros fruits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)				2004 - 2006
	126461	<i>Thymelaea calycina</i> (Lapeyr.) Meisn., 1857	<i>Passerine à calice large</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2003 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	127237	<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	Trèfle brun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Moyen	11	100	1997 - 1997
	129033	<i>Veronica urticifolia</i> Jacq., 1773	Véronique à feuilles d'ortie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Kuku-Belharra (Presseq Boris)	Fort			2004 - 2004
Poissons	191213	<i>Cottus</i> Linnaeus, 1758	Chabots	Reproduction indéterminée	Informateur : AFL, ONEMA		1	160	1992 - 2000
Ptéridophytes	95056	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub, 1975	Lycopode des Alpes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA				1990 - 1990
	95589	<i>Dryopteris remota</i> (A.Braun ex Döll) Druce, 1908	Fougère à pennes espacées, Fougère espacée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA				1990 - 1990
	96553	<i>Equisetum variegatum</i> Schleich., 1797	Prêle panachée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2007 - 2007
	115046	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée, 1852	Polystic de Braun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA		1	10	1990 - 1990
	130124	<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) Gray, 1821	Woodsie des Alpes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA				1990 - 1990
Reptiles	79283	<i>Iberolacerta aranica</i> (Arribas, 1993)	Lézard du Val d'Aran	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		1	10	2002 - 2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres	215967	<i>Cassagnaudina coiffaiti</i> (Cassagnau, 1955)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1955 - 1955

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	250399	<i>Deutonura deficiens deficiens</i> <i>Deharveng, 1979</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1979
	216026	<i>Onychiurus ariegicus</i> <i>Deharveng, 1978</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1979
	215838	<i>Schaefferia ariegica</i> <i>Cassagnau, 1969</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1959 - 1959
	215842	<i>Schaefferia decemoculata</i> <i>(Stach, 1939)</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1952 - 1952
Basidiomycètes	29908	<i>Cantharellus amethysteus</i> <i>(Quélet) Sacc.</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	29920	<i>Cantharellus friesii</i> Quélet	<i>Girolle abricot</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	40883	<i>Clavariadelphus pistillaris</i> (L. : Fr.) Donk	<i>Clavaire en pilon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	35683	<i>Cortinarius claricolor</i> (Fr.) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	35806	<i>Cortinarius varicolor</i> <i>(Pers. : Fr.) Fr.</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	469744	<i>Hygrocybe persistens</i> var. <i>langei</i> (Kühner) Bon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	38807	<i>Pluteus boudieri</i> P.D. Orton		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	465266	<i>Pluteus leoninus</i> <i>(J.C. Sch. : Fr.) Kummer</i>	<i>Pluté couleur de lion</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	39751	<i>Russula foetens</i> (Pers. : Fr.) Pers.	<i>Russule fétide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)				1990 - 1993
	29678	<i>Strobilomyces floccopus</i> (Vahl : Fr.) P. Karsten	<i>Bolet pomme de pin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)				1991 - 1993
	34534	<i>Tectella patellaris</i> (Fr.) Murrill		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
Coléoptères	458947	<i>Aphaenops bouilloni</i> Coiffait, 1955		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	222771	<i>Geotrechus vandeli</i> Coiffait, 1959		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1959 - 1959
Crustacés	237168	<i>Oritoniscus trajani</i> Vandel, 1933		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1957 - 1960
	237174	<i>Phymatoniscus tuberculatus</i> (Racovitza, 1907)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
	237106	<i>Sphaerobathytropa ribauti</i> Verhoeff, 1908		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	310804	<i>Tiroloscia pyrenaica</i> (Dollfus, 1897)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	237178	<i>Trichoniscoides arcangelii</i> Vandel, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
Lépidoptères	219802	<i>Erebia arvernensis</i> Oberthür, 1908	<i>Moiré lustré (Le), Moiré arverne (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	416799	<i>Erebia epiphron pyrenaica</i> Herrich-Schäffer, 1851	<i>Moiré de la Canche (Le), Moiré alpestre (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
	416800	<i>Erebia euryale phoreta</i> Fruhstorfer, 1918	<i>Moiré frange-pie (Le), Moiré frangé (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53509	<i>Erebia gorge ramondi</i> Oberthür, 1909	<i>Moiré chamoisé (Le), Satyre Gorgé (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53516	<i>Erebia gorgone Boisduval, 1833</i>	<i>Moiré pyrénéen (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53462	<i>Erebia manto constans</i> Eiffinger, 1908		Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53569	<i>Erebia meolans (de Prunner, 1798)</i>	<i>Moiré des Fétuques (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 2005
	392335	<i>Erebia rondoui</i> Oberthür, 1908	<i>Moiré de Rondou (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
Mammifères	79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	<i>Chat forestier, Chat sauvage</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël, Segond Aline)		1	1	2003 - 2003
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA		1	1	1995 - 2006
Phanérogames	87021	<i>Bupleurum angulosum</i> L., 1753	<i>Buplèvre anguleux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian				2006 - 2008
	92864	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	<i>Aubépine à deux styles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)				1991 - 1991
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	<i>Oeillet couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2003 - 2003
	133934	<i>Draba aizoides</i> subsp. <i>aizoides</i> L., 1767	<i>Drave Faux Aïzoon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian				2006 - 2008
	98086	<i>Festuca auquieri</i> Kerguelen, 1979	<i>Fétuque d'Auquier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort			1991 - 2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	98981	<i>Fritillaria nigra</i> Mill., 1768	<i>Fritillaire noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Tessier Marc)		11	100	2005 - 2007
	135019	<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>burseri</i> Lapeyr., 1813	<i>Gentiane de Burser</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian	Moyen	11	100	1992 - 2006
	106275	<i>Linum alpinum</i> Jacq., 1762	<i>Lin des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice, Vergne Julien), Maugé Christian	Moyen	11	100	1994 - 2006
	159922	<i>Potentilla alchimilloides</i> subsp. <i>alchimilloides</i> Lapeyr.	<i>Potentille fausse</i> <i>Alchémille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2004 - 2008
	126563	<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	<i>Thym à pilosité</i> <i>variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	128428	<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	<i>Valériane des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian	Moyen	11	100	1993 - 2006

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	458861	<i>Aphaenops pluto</i> (Dieck, 1869)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458947	<i>Aphaenops bouilloni</i> Coiffait, 1955	Autre	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458952	<i>Aphaenops carrerei</i> Coiffait, 1953	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458973	<i>Aphaenops laurenti</i> Genest, 1983	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458985	<i>Aphaenops mariaerosae</i> Genest, 1983	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458987	<i>Aphaenops michaeli</i> Fourès, 1954	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	459009	<i>Aphaenops sioberae</i> Fourès, 1954	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)	
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
4485	<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4488	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4537	<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	79283	<i>Iberolacerta aranica</i> (Arribas, 1993)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	83969	<i>Artemisia eriantha</i> Ten., 1831	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
Bryidae	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
6780	<i>Sphagnum quinquefarium</i> (Braithw.) Warnst.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> <i>Russow & Warnst.</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6795	<i>Sphagnum tenellum</i> (<i>Brid.</i>) <i>Pers. ex Brid.</i>	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	115046	<i>Polystichum braunii</i> (<i>Spenn.</i>) <i>Fée, 1852</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Allain B.	1993	Observations de Rhopalocères en août 1992 entre Faup et le Port d'Aula, Ariège. Première contribution à la connaissance des Rhopalocères de la Haute-Ariège.
	Caniot Ph.	2003	Suivi de l'Aigle royal dans le département de l'Ariège : période 1992-2002. Poster actes du colloque des 14 et 15 nov. 2003 à Cahors, Ed. Nature Midi-Pyrénées
	Georges N., Tessier M., Pessotto L., Arial W., Sejalon S.	2008	Contribution à l'inventaire de la flore du département de l'Ariège : observations 2002-2007 - Monde des plantes, 497 : 17-20.
	Guerby Lucien, ANA	1991	Ariège nature n°3, octobre 1991 ANA, itinéraire
	Laigneau F.	2009	Poursuite de l'inventaire des habitats et de la flore sur les deux tiers ouest du périmètre d'étude du PNR des Pyrénées ariégeoises. Conservatoire botanique Pyrénées et Midi-Pyrénées - Projet de PNR des Pyrénées ariégeoises
	Pottier G., Garric J.	2006	Observations du lézard pyrénéen du Val d'aran <i>Iberolacerta</i> (<i>Pyrenesaura</i>) <i>aranica</i> (Arribas, 1993) dans le massif du mont valier (Ariège, France), nouvelle limite orientale connue de l'espèce. Bull. Soc. Herp
Informateur	AFL (Coste Clothier)		
	AFL (Coste Clothier)		
	AFL, ONEMA		
	AFL (personne morale)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	AMB (Cazenave Robert)		
	AMB (Cazenave Robert)		
	AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA		
	ANA, ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Bertrand Alain, Delmas Carine, Delmas Claudine, Duquesne Adrien, Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Morscheidt Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		
	ANA (Bertrand Alain), Nature Midi- Pyrénées (Rombaut Cyril), OGM		
	ANA (Cadiran Pierre)		
	ANA (Cadiran Pierre)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien, Morscheidt Jérôme)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	ANA (Cadiran Pierre, Tessier Marc)		
	ANA (Cadiran Pierre, Vergne Julien), Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert, Pignon Fanny, Rombaut Cyril)		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	ANA (Dedieu Maurice), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice, Tessier Marc), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice, Vergne Julien), Maugé Christian		
	ANA (Delmas Carine)		
	ANA (Delmas Claudine)		
	ANA (Duquesne Adrien)		
	ANA (Duquesne Adrien)		
	ANA (Duquesne Adrien, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc), OGM		
	ANA (Garric Julien)		
	ANA, Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	ANA (Morscheidt Jérôme)		
	ANA (Morscheidt Jérôme)		
	ANA (personne morale)		
	ANA (Piot Christian)		
	ANA (Piot Christian)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Vergne Julien)		
	ANA (Vergne Julien)		
	ANA (Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		
	Anonyme		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ARIANE (personne morale)		
	CBNPMP (Chaney Matthieu)		
	CBNPMP (Chaney Matthieu, Laigneau Françoise), Chaney Thomas, ONF (Savoie Jean-Marie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées (Savoie Jean-Marie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	CBNPMP (Lavaupot Nadine)		
	CBNPMP (Lavaupot Nadine)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	Chaney Thomas		
	ECODIV (Muratet Jean)		
	ECODIV (Muratet Jean)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		
	EIP (Valladares Lionel)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	Georges Nicolas		
	Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Alain Bruno)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Demergès David)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Alain Bruno)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Demergès David)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Legal Luc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (personne morale)		
	LPO Casseurs d'os		
	LPO Casseurs d'os (personne morale)		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian		
	Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme)		
	Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain		
	Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc)		
	Nature Midi-Pyrénées (Delmas Norbert)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël, Segond Aline)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pignon Fanny)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	Nature Midi-Pyrénées (Rombaut Cyril)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Nature Midi-Pyrénées (Segond Aline)		
	OGM		
	OGM (personne morale)		
	ONEMA (personne morale)		
	ONF Midi-Pyrénées		
	ONF Midi-Pyrénées (personne morale)		
	ONF (Savoie Jean-Marie)		
	ONF (Savoie Jean-Marie)		
	Pessoto Lilliane		
	Pessoto Lilliane		
	PNR PA (Georges Nicolas)		
	PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Royaud Alain		
	Royaud Alain		
	SHNAO (Alain Bruno)		
	SHNAO (Alain Bruno)		
	SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		
	SHNAO (Demergès David)		
	SHNAO (Demergès David)		
	SSNTG (Pessoto Lilliane)		



Massifs du mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque (Identifiant national : 730012085)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : Z2PZ2096)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, - 730012085, Massifs du mont Valier, du Bouirex et montagnes de Sourroque. - INPN, SPN-MNHN Paris, 48P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012085.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

Centroïde calculé : 493442°-1770929°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 02/07/2010

Date actuelle d'avis CSRPN : 02/07/2010

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 02/06/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	47
9. SOURCES	48

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Ariège
- Commune : Alos (INSEE : 09008)
- Commune : Soueix-Rogalle (INSEE : 09299)
- Commune : Saint-Girons (INSEE : 09261)
- Commune : Sentenac-d'Oust (INSEE : 09291)
- Commune : Couflens (INSEE : 09100)
- Commune : Bonac-Irazein (INSEE : 09059)
- Commune : Moulis (INSEE : 09214)
- Commune : Cescau (INSEE : 09095)
- Commune : Eycheil (INSEE : 09119)
- Commune : Bethmale (INSEE : 09055)
- Commune : Ustou (INSEE : 09322)
- Commune : Uchentein (INSEE : 09317)
- Commune : Bordes-sur-Lez (INSEE : 09062)
- Commune : Arrien-en-Bethmale (INSEE : 09017)
- Commune : Lacourt (INSEE : 09149)
- Commune : Seix (INSEE : 09285)
- Commune : Castillon-en-Couserans (INSEE : 09085)
- Commune : Engomer (INSEE : 09111)

1.2 Superficie

32357,53 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 406

Maximale (mètre): 2817

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF abrite un ensemble de milieux, une faune et une flore typiques des zones de montagne des Pyrénées centrales. Le climat est de type montagnard à régime atlantique, avec des précipitations annuelles de plus de 1 000 mm, l'ensemble étant modulé par le relief et l'altitude. Au niveau géologique, on observe une alternance de faciès pélicitiques, schisteux et calcaires. Le fort gradient altitudinal, associé aux diversités topographiques, lithologiques et climatiques engendre une grande diversité de paysages et de milieux. L'étage collinéen correspond aux prairies de fauche et prairies pâturées, dont l'abandon entraîne la transformation progressive en landes à fougères et en taillis de Noisetier. On y rencontre également des frênaies-chênaies de bas de versants humides, en bordure des cours d'eau. L'étage montagnard est essentiellement forestier avec des hêtraies pures majoritaires et quelques sapinières. La limite supérieure de la forêt voit l'apparition d'une frange de bouleaux et de landes à callunes et à genêts ainsi que de landes à myrtilles. L'étage subalpin est marqué par la dominance des landes et des pelouses. Cette zone est marquée par la présence d'un pâturage extensif favorisant le maintien des pelouses. À l'étage alpin, les combes à neige présentent des communautés végétales originales différentes selon la nature du substrat calcaire ou schisteux. Les falaises et les éboulis sont aussi très présents sur la zone.

Au niveau des milieux, l'intérêt de la zone est important. On y retrouve : des sources pétrifiantes avec dépôt de calcaire, abritant une communauté végétale très spécialisée, dominée par les bryophytes (habitat jugé prioritaire pour sa conservation au niveau européen) ; les frênaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes situées de façon générale dans les fonds de vallons et les versants froids et humides, la hêtraie acidiphile très répandue et la hêtraie calcicole à l'étage montagnard, la forêt de pins à crochets qui est devenue rare en Ariège ; des landes à Rhododendron et landes à callunes et à genêts largement répandues aux étages montagnard et subalpin, ainsi que des landes à Myrtille et à genévriers ; des pelouses dominées par le Brachypode penné

(*Brachypodium pinnatum*) sur de grandes surfaces de l'étage montagnard en exposition bien ensoleillée, des pelouses à Gispet (*Festuca eskia*) bien représentées aux étages subalpins et alpins, des pelouses alpines calcaires à Elyna et Laïche toujours verte (*Carex sempervirens*) aux étages subalpins et alpins et, moins répandues, des pelouses à Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et Nard raide (*Nardus stricta*, habitat jugé prioritaire pour sa conservation au niveau européen lorsqu'il est riche en espèces) ; des zones tourbeuses d'intérêt (forêt domaniale du Castera) avec un complexe de micro-habitats tourbeux et humides déterminants : buttes à sphaignes, bas-marais, landes et bois humides – outre leur intérêt en tant qu'habitats d'espèces, ces milieux jouent un rôle important d'un point de vue fonctionnel ; des pelouses sèches sur calcaire riches en orchidées, de type Mesobromion, des pelouses sèches sur débris rocheux, des prairies de fauche de basse altitude et des prairies de fauche de montagne, tous étant des habitats de la directive « Habitats - Faune - Flore » ; des habitats rocheux bien représentés avec des éboulis et des falaises siliceux et calcaires, avec des communautés végétales particulières (*Saxifragion mediae*) ou accueillant les aires de rapaces patrimoniaux. Les grottes abritent une faune d'invertébrés très spécialisée avec un fort taux d'endémisme, et sont aussi le lieu de reproduction d'espèces de chauves-souris.

Sur le plan botanique, on retrouve de nombreuses espèces remarquables dont une bryophyte protégée au niveau européen (annexe II de la directive « Habitats ») : la Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*), espèce sapro-lignicole rare au niveau mondial. Parmi les espèces protégées au niveau national, on observe : le Lycopode des Alpes (*Diphasiastrum alpinum*), le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*) et le Géranium cendré (*Geranium cinereum*). Quelques espèces sont protégées au niveau régional : la Gymnadénie odorante (*Gymnadenia odoratissima*), le Myosotis des Pyrénées (*Myosotis corsicana* subsp. *pyrenaeorum*), la Fétuque de Bordère (*Festuca borderei*), la Pédiculaire rose (*Pedicularis rosea*), la Saxifrage intermédiaire (*Saxifraga media*) et le Pigamon à gros fruits (*Thalictrum macrocarpum*). Sur le plan faunistique, la zone est riche en espèces montagnardes et endémiques des Pyrénées. Parmi les mammifères, on observe le Desman des Pyrénées, indicateur de la qualité des cours d'eau, la Loutre d'Europe, ainsi que plusieurs espèces de chauves-souris sensibles au dérangement. Sur le plan ornithologique, la zone présente une grande richesse d'espèces montagnardes dont un certain nombre est protégé au niveau national ou international et d'importance au niveau européen. Parmi celles-ci, on peut notamment observer des espèces de rapaces comme le Faucon pèlerin, le Grand-duc d'Europe et le Vautour fauve dont la zone est importante pour leur conservation. Enfin, de nombreuses espèces déterminantes de mollusques, d'insectes, de vers et de crustacés cavernicoles sont présentes dans les grottes de la zone, avec pour ces espèces un taux d'endémisme élevé et une valeur patrimoniale importante aux échelles nationale et européenne.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)
- Parc naturel régional

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Karst
- Vallon
- Coteau, cuesta

- Eboulis
- Montagne
- Sommet
- Crête
- Escarpement, versant pentu
- Grotte
- Cuvette

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal
- Domaine de l'état
- Domaine privé de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Oiseaux - Mammifères - Autre Faune (préciser) - Insectes - Bryophytes - Phanérogames - Champignons 	<ul style="list-style-type: none"> - Ralentissement du ruissellement - Role naturel de protection contre l'érosion des sols - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager - Géologique - Scientifique

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

D'un point de vue géographique, la zone s'étend sur l'ensemble des massifs du mont Valier et du Bouirex, sur la zone axiale de la chaîne pyrénéenne. Au sud, elle est délimitée par la crête frontière avec le val d'Aran. Elle s'étend à l'ouest jusqu'à la vallée du Lez puis celle de l'Orle, et à l'est jusqu'à la vallée du Salat. L'ensemble de la zone fait l'objet d'un réseau dense de données déterminantes d'habitats, de flore et de faune.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pratiques liées aux loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Gestion des populations	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Lichens - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Bryophytes 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Mammifères - Oiseaux - Reptiles - Ascomycètes - Basidiomycètes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.711 <i>Bois occidentaux de Quercus pubescens</i>		Informateur : ANA (Barascud Yannick), ONF Midi-Pyrénées (Barascud Yannick), Mimbielle Charlotte	2	2005 - 2005
	24 <i>Eaux courantes</i>			1	
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>			7	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.12 <i>Falaises calcaires des Pyrénées centrales</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas, Mimbielle Charlotte	1	2001 - 2004
	34.11 <i>Pelouses médio-européennes sur débris rocheux</i>				
	37.83 <i>Mégaphorbiaies pyrénéo-ibériques</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas	1	2001 - 2002
	65 <i>Grottes</i>				
	41.22 <i>Frénaies-chênaies et chênaies-charmaies aquitaniennes</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées (Savoie Jean-Marie)	2	1991 - 1991
	36.52 <i>Pâturages à Liondent hispide</i>				
	41.16 <i>Hêtraies sur calcaire</i>			2	
	36.4112 <i>Pelouses pyrénéennes à laïche sempervirente</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées	1	2001 - 2001
	54.24 <i>Bas-marais alcalins pyrénéens</i>		Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)		2008 - 2008
	54.12 <i>Sources d'eaux dures</i>		Informateur : ANA (Duquesne Adrien), CBNPMP (Laigneau Françoise)	1	1997 - 1997
	31.215 <i>Landes sub-montagnardes pyrénéo-cantabriques à Vaccinium</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	1	2001 - 2001
	36.314 <i>Pelouses pyrénéennes fermées à Festuca eskia</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	2	2001 - 2001
	38.3 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		Informateur : ONF Midi-Pyrénées	4	2001 - 2001

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31 <i>Landes et fruticées</i>			6	
	82 <i>Cultures</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62.21 <i>Falaises siliceuses des montagnes médio-européennes</i>			1	
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>				
	61 <i>Eboulis</i>			5	
	54.42 <i>Tourbières basses à Carex nigra, C. canescens et C. echinata</i>			1	
	54.11 <i>Sources d'eaux douces pauvres en bases</i>			1	
	51.1 <i>Tourbières hautes à peu près naturelles</i>				
	44 <i>Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides</i>				
	42 <i>Forêts de conifères</i>			1	
	41.41 <i>Forêts de ravin à Frêne et Sycomore</i>				
	41.39 <i>Bois de frênes post-culturaux</i>			1	
	41.14 <i>Hêtraies neutrophiles pyrénéo-cantabriques</i>			1	
	41.12 <i>Hêtraies atlantiques acidiphiles</i>			4	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			26	
	37.88 <i>Communautés alpines à Patience alpine</i>				
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>			1	
	31.226 <i>Landes montagnardes à Calluna et Genista</i>			5	
	31.41 <i>Landes naines à Azalée et à Vaccinium</i>				
	31.42 <i>Landes à Rhododendron</i>			5	
	31.872 <i>Clairières à couvert arbustif</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	31.88 <i>Fruticées à Genévriers communs</i>				
	31.882 <i>Landes à Genévriers</i>			1	
	31.8C <i>Fourrés de Noisetiers</i>			1	
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			6	
	34.3 <i>Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes</i>			2	
	34.323 <i>Pelouses semi- arides médio- européennes dominées par Brachypodium</i>			3	
	35.13 <i>Pelouses à canche flexueuse</i>				
	36.311 <i>Nardaies mésophiles pyrénéo-alpines</i>				
	36.33 <i>Pelouses siliceuses thermophiles subalpines</i>				
	36.41 <i>Pelouses à laïche ferrugineuse et communautés apparentées</i>			1	
	36.42 <i>Pelouses des crêtes à Elyna</i>				
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>				
	37.31 <i>Prairies à Molinie et communautés associées</i>				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	<i>Alyte accoucheur, Crapaud accoucheur</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		1	10	2002 - 2005
	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	<i>Calotriton des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Delmas Carine, Delmas Claudine, Duquesne Adrien, Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		1	32	1985 - 2006
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ECODIV (Muratet Jean)		1	1	2002 - 2002
Annélides	240185	<i>Delaya leruthi</i> (Hrabe, 1958)		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole)		1	1	2003 - 2003
Ascomycètes	48551	<i>Mitrulea paludosa</i> Fr. ex Fr.	<i>Mitrule des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	50101	<i>Trichoglossum hirsutum</i> (Pers. ex Fr.) Boudier	<i>Trichoglosse hirsute</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Lavaupot Nadine), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2004 - 2007
Autres	250399	<i>Deutonura deficiens deficiens</i> Deharveng, 1979		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1984
	215909	<i>Deutonura monticola</i> (Cassagnau, 1954)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 1984
	215941	<i>Friesea subterranea</i> Cassagnau, 1958		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 1984

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	215880	<i>Monobella cassagnai</i> <i>Deharveng, 1981</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1981 - 1981
	215886	<i>Monobella pyrenaica</i> <i>(Deharveng, 1979)</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1986
	216228	<i>Pseudosinella duodecimocolata</i> <i>Bonet, 1931</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole)		1	1	2003 - 2003
	216238	<i>Pseudosinella impediens</i> Gisin & da Gama, 1969		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 1984
	216254	<i>Pseudosinella subduodecima</i> Gisin & da Gama, 1970		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK, Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 2003
	216262	<i>Pseudosinella theodoridesi</i> Gisin & da Gama, 1969		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1976 - 1984
	216266	<i>Pseudosinella virei</i> <i>Absolon, 1901</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 2003
	215947	<i>Rusekella peyrei</i> <i>(Cassagnau, 1955)</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1984 - 1984
	216168	<i>Tetracanthella bipartita</i> <i>Cassagnau, 1959</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1987 - 1987
	216193	<i>Tetracanthella uniseta</i> <i>Deharveng, 1987</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1987 - 1987
	216334	<i>Tomocerus problematicus</i> <i>Cassagnau, 1964</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 2003
Basidiomycètes	36707	<i>Agrocybe firma</i> <i>(Peck) Singer</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise, Cazenave Robert), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		1	10	2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	44371	<i>Albatrellus pes-caprae</i> (Pers. : Fr.) Pouzar	<i>Polypore pied-de-chèvre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	29461	<i>Boletus radicans</i> Pers. : Fr.	<i>Bolet radican</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	29465	<i>Boletus regius</i> Krombholz	<i>Cèpe royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	33065	<i>Chaetocalathus craterellus</i> (Durieu & Lévêillé) Singer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	38140	<i>Chamaemyces fracidus</i> (Fr.) Donk		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	40854	<i>Clavaria vermicularis</i> Swartz : Fr.	<i>Clavaire vermicelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	40925	<i>Clavulinopsis corniculata</i> (J.C. Sch. : Fr.) Corner	<i>Clavaire cornue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	41983	<i>Climacocystis borealis</i> (Fr. : Fr.) Kotlaba & Pouzar	<i>Polypore boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	30636	<i>Collybia hybrida</i> (Kühner & Romagn.) Svrcek & Kubicka		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	34160	<i>Cortinarius bulliardii</i> (Pers. : Fr.) Fr.	<i>Cortinaire de Bulliard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				1993 - 1993
	34760	<i>Cortinarius cumatilis</i> Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	35415	<i>Cortinarius praestans</i> (Cordier) Gillet, 1876	<i>Cortinaire remarquable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	35536	<i>Cortinarius rufoalbus</i> Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	35761	<i>Cortinarius triumphans</i> Fr.	<i>Cortinaire triomphant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	462043	<i>Crepidotus subverrucisporus</i> Pilát ex Pilát		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	42122	<i>Cyphellostereum laeve</i> (Fr. : Fr.) D.A. Reid		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Chaumeton Jean-Paul				1990 - 1990
	38170	<i>Cystoderma granulorum</i> (Batsch : Fr.) Fayod		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				1993 - 1993
	38190	<i>Cystoderma terreii</i> (Berkeley & Br.) Harmaja		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)				1993 - 2005
	32094	<i>Floccularia decorosa</i> (Peck) M. Bon & Courtecuisse		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	36023	<i>Galerina paludosa</i> (Fr.) Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1993 - 1993
	36100	<i>Hebeloma alpinum</i> (J. Favre) Bruchet		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	36179	<i>Hebeloma pumilum</i> J.E. Lange		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	34188	<i>Hohenbuehelia atrocaerulea</i> (Fr. : Fr.) Singer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	34219	<i>Hohenbuehelia petaloides</i> (Bull. : Fr.) Schulzer von Müggenburg		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	30222	<i>Hygrocybe miniata</i> (Fr. : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	30286	<i>Hygrocybe punicea</i> (Fr. : Fr.) Kummer	<i>Hygrocybe ponceau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 1995
	30368	<i>Hygrophorus capreolarius</i> (Kalchbrenner) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1999 - 1999
	36380	<i>Inocybe hystrix</i> (Fr.) P. Karsten		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	39282	<i>Lactarius cremor</i> Fr.	<i>Lactaire cannelé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	514136	<i>Lasiochlaena anisea</i> Pouzar		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	34242	<i>Lentinellus flabelliformis</i> (Bolt. : Fr.) Ito		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996
	34255	<i>Lentinellus ursinus</i> (Fr. : Fr.) Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	32225	<i>Lepista caespitosa</i> (Bres.) Singer, 1951		Reproduction indéterminée	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	464375	<i>Lepista panaeolus</i> (Fr.) P. Karsten	<i>Argouane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	32341	<i>Leucopaxillus gentianeus</i> (Quélet) Kotlaba		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE				1991 - 1991
	464329	<i>Marasmiellus omphaliformis</i> (Kühner) Noordeloos		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	34316	<i>Nothopanus porrigens</i> (Pers. : Fr.) Singer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Chaumeton Jean-Paul				1990 - 1990
	32836	<i>Phaeotellus griseopallidus</i> (Desmazières : Fr.) Kühner & Lamoure ex Courtecuisse		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	516646	<i>Pholiota aurivella</i> (Batsch : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996
	465249	<i>Pholiota limonella</i> (Peck) Sacc.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	29896	<i>Phylloporus pelletieri</i> (Léveillé) Quélet	<i>Phyllopore d'europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	34373	<i>Pleurotus cornucopiae</i> (Paulet) Quélet	<i>Corne d'abondance</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	34488	<i>Pleurotus ostreatus</i> (Jacq. : Fr.) Kummer	<i>Pleurote en huître</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	34495	<i>Pleurotus pulmonarius</i> (Fr. : Fr.) Quélet		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	38865	<i>Pluteus luteovirens</i> Rea		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	41007	<i>Ramaria bataillei</i> (R. Maire) Corner	<i>Clavaire rougissante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	41035	<i>Ramaria flava</i> (J.C. Sch. : Fr.) Quélet	<i>Clavaire jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, Pellicier Maurice)				1990 - 1993
	41052	<i>Ramaria gracilis</i> (Pers. : Fr.) Quélet	<i>Clavaire anisée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	41153	<i>Ramariopsis kunzei</i> (Fr. : Fr.) Corner	<i>Clavaire bifurquée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	34506	<i>Resupinatus applicatus</i> (Batsch : Fr.) S.F. Gray		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	463360	<i>Rimbachia bryophila</i> (Pers. : Fr.) Redhead		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	31891	<i>Rugosomyces ionides</i> (Bull. : Fr.) Bon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		1	10	2007 - 2007
	39737	<i>Russula farinipes</i> Romell	<i>Russule à pied farineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
	39720	<i>Russula silvestris</i> (Singer) Reumaux	<i>Russule émétique des chênes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 1994
	44462	<i>Sistotrema confluens</i> Pers. : Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	464244	<i>Tricholoma bresadolatum</i> Cléménçon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990
	36662	<i>Tubaria minutalis</i> Romagn.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				2007 - 2007
	36678	<i>Xeromphalina campanella</i> (Batsch : Fr.) Kühner & R. Maire		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Chaumeton Jean-Paul				1990 - 1990
Bryophytes	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	4377	<i>Fissidens grandifrons</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	5132	<i>Hookeria lucens</i> (Hedw.) Sm.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	6261	<i>Riccardia palmata</i> (Hedw.) Carruth.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)				2006 - 2006
	6728	<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 1995
	6740	<i>Sphagnum denticulatum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 2003
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
6748	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 1995	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6751	<i>Sphagnum girgensohnii</i> Russow		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 1995
	6760	<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Faible			2008 - 2008
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain	Faible			1995 - 2008
	6780	<i>Sphagnum quinquefarium</i> (Braithw.) Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			2003 - 2003
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 1995
	6789	<i>Sphagnum squarrosum</i> Crome		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 1995
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Faible			1995 - 2003
	6794	<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Royaud Alain	Faible			1995 - 2008
	6795	<i>Sphagnum tenellum</i> (Brid.) Pers. ex Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain	Faible			1995 - 2006
Coléoptères	223891	<i>Antrocharis querilhaci</i> (Lespès, 1857)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	458952	<i>Aphaenops carrerei</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1953 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	458956	<i>Aphaenops cerberus</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1947 - 2003
	458973	<i>Aphaenops laurenti</i> Genest, 1983		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	458985	<i>Aphaenops mariaerosae</i> Genest, 1983		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	458987	<i>Aphaenops michaeli</i> Fourès, 1954		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1954 - 2002
	458861	<i>Aphaenops pluto</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1947 - 2003
	459009	<i>Aphaenops sioberae</i> Fourès, 1954		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1983 - 1983
	416807	<i>Aredolpona scutellata</i>	<i>Lepture écussonné</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		1	1	1993 - 1993
	223860	<i>Bathysciola arcuatipes</i> Jeannel, 1924		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	235102	<i>Dictyoptera aurora</i> (Herbst, 1784)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	222760	<i>Geotrechus orcinus</i> (Linder, 1859)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	222761	<i>Geotrechus orpheus</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1913 - 2002
	222768	<i>Geotrechus saulcyi</i> (Argod-Vallon, 1913)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK, Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1913 - 2003
	222763	<i>Geotrechus trophonius</i> (Abeille de Perrin, 1872)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK, Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1913 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	222773	<i>Geotrechus vulcanus</i> (Abeille de Perrin, 1904)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK		1	1	2003 - 2003
	223845	<i>Gesciella delioli</i> Giachino & Guéorguiev, 1989		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	222722	<i>Hydraphaenops pecoudi</i> (A. Gaudin, 1938)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1948 - 2003
	12159	<i>Ischnomera cinerascens</i> (Pandellé in Grénier, 1867)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	224049	<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	12211	<i>Oxymirus cursor</i> Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		2	2	2004 - 2004
	223831	<i>Paraspeonomus vandeli</i> Coiffait, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	12200	<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		1	1	1994 - 1994
	223790	<i>Speonomus diecki</i> (Saulcy, 1872)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2003
	223780	<i>Speonomus infernus</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1986 - 1986
	223798	<i>Speonomus leleupi</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
	223808	<i>Speonomus pyrenaeus</i> (Lespès, 1857)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	223811	<i>Speonomus stygius</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1986 - 2003
	224166	<i>Tetratoma ancora</i> Fabricius, 1790		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		10	10	2004 - 2004
	235421	<i>Thymalus limbatus</i> (Fabricius, 1787)	Fausse-casside des champignons	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		2	2	2004 - 2004
	223771	<i>Troglophyes aubryi</i> Coiffait, 1953		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	2002 - 2002
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pieds blancs (L'), Écrevisse à pattes blanches (L'), Écrevisse pallipède (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : ONEMA		1	1	1987 - 2001
	237157	<i>Oritoniscus intermedius</i> Vandel, 1957		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1996 - 1996
	237165	<i>Oritoniscus remyi</i> Dalens, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1973 - 1996
	237170	<i>Oritoniscus violaceus</i> Dalens, Rousset & Fournier, 1996		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1996 - 1996
	240820	<i>Parapseudoleptomesoch subterranea</i> (Chappuis, 1928)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Caliman H., Gourbault Nicole, Lescher-Moutoue Française)		1	1	1966 - 2003
	252492	<i>Speocyclops racovitzai sandetsi</i> Chappuis & Kiefer, 1954		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 2003
	416836	<i>Stenasellus virei hussoni</i> Magniez, 1968		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Bou Claude, Gourbault Nicole, Lescher-Moutoue Française)		1	1	1964 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Diptères	217369	<i>Arctophila bombiforme</i> (Fallén, 1810)		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		1	1	1995 - 1995
	217503	<i>Leucozona glaucia</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		2	2	2003 - 2003
Lépidoptères	54200	<i>Agriades glandon</i> (Prunner, 1798)	Azuré des Soldanelles (L'), Argus gris-bleu (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	54176	<i>Aricia artaxerxes</i> (Fabricius, 1793)	Argus de l'Hélianthème (L'), Argus marron (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53918	<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré subalpin (Le), Palès (Le), Nacré alpin (Le), Pales (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Demergès David)		1	1	1905 - 2005
	53294	<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Épiaire (L'), Hespérie de la Lavatère (L'), Marbré (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	432542	<i>Colias phicomone oberthueri</i> (Esper, 1780)	Candide (Le), Soufré des montagnes (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	1905 - 2005
	53546	<i>Erebia lefebvrei</i> (Boisduval, 1828)	Moiré cantabrique (Le), Moiré de Lefèbvre (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	416802	<i>Erebia pronoe glottis</i> Fruhstorfer, 1920	Moiré fontinal (Le), Pronoé (Le), Moiré foncé (Le), Arachné (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 2003
	219804	<i>Erebia sthenno</i> Graslin, 1850	Moiré andorran (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53485	<i>Erebia triaria</i> (de Prunner, 1798)	Moiré printanier (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		1	1	1999 - 1999

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	610364	<i>Euchloe simplonia oberthueri</i> Verity, 1908	Piérïde du Simplon (La), Piérïde de la Roquette (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53312	<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)	Miroir (Le), Stérope (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc)		1	1	2002 - 2002
	53611	<i>Lasiommata petropolitana</i> (Fabricius, 1787)	Gorgone (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	416803	<i>Parnassius apollo pyrenaica</i> Harcourt-Bath, 1896		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Demergès David)		1	1	1999 - 2005
	54283	<i>Polyommatus eros</i> (Ochsenheimer, 1808)	Azuré de l'Oxytropide (L'), Azuré d'Éros (L'), Argus bleu acier (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
	54366	<i>Pontia callidice</i> (Hübner, 1800)	Piérïde du Vêlar (La), Veiné-de-vert (Le), Piérïde callidice (La), Piérïde preste (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53229	<i>Pyrgus alveus</i> (Hübner, 1803)	Hespérie du Faux-Buis, Plain-Chant (Le), Dé-à-jouer (Le), Hespérie frillitaire (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc)		1	1	2003 - 2003
Lichens	659907	<i>Dactylospora rimulicola</i> (Müll.Arg.) Hafellner		Reproduction indéterminée	Informateur : AFL (Coste Clothier)				1999 - 1999
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Desman des Pyrénées, Rat-trompette	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien)		1	1	1976 - 2006
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		80	80	1985 - 2007
				Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : GCMP (Bertrand Alain)		21	21	1998 - 1998
				Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2006
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica Bonaparte, 1845</i>	Isard	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Vergne Julien), Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert, Pignon Fanny, Rombaut Cyril)		1	50	1980 - 2005
	Mollusques	199831	<i>Abida pyrenaearia</i> (Michaud, 1831)	Maillot des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1
162690		<i>Cochlostoma nouleti</i> (Dupuy, 1851)	Cochlostome des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
162685		<i>Cochlostoma obscurum obscurum</i> (Draparnaud, 1805)	Cochlostome montagnard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
162728		<i>Moitessieria fontsainte</i> Bertrand, 2001	Moitessierie de Fontaines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
336326		<i>Pyrenaearia carascalopsis</i> (Fagot, 1884)	Hélice du Val d'Aran	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Aigle royal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		2	3	1992 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Delmas Claudine, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		2	2	1990 - 2006
	2957	<i>Lagopus mutus pyrenaicus Hartert, 1921</i>	<i>Lagopède des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Duquesne Adrien, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc), OGM		1	7	1992 - 2005
	2844	<i>Milvus milvus (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Milan royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Cadiran Pierre), Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël)		2	3	1985 - 2007
	4537	<i>Montifringilla nivalis (Linnaeus, 1766)</i>	<i>Niverolle alpine, Niverolle des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien, Morscheidt Jérôme)		2	4	1992 - 2004
	2856	<i>Neophron percnopterus (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Vautour percnoptère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Fiolet Stéphane)		2	2	1988 - 2005
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis Reichenow, 1892</i>		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), Nature Midi-Pyrénées (Rombaut Cyril), OGM		1	5	1989 - 2005
	4485	<i>Pyrhacorax graculus (Linnaeus, 1766)</i>	<i>Chocard à bec jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien)		10	100	1990 - 2004
	4488	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Crave à bec rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre)		2	20	1990 - 2004
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus Ingram, 1915</i>		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : OGM		1	1	2005 - 2005
Reproduction certaine ou probable				Informateur : ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Morscheidt Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		1	2	1987 - 2006	
	3780	<i>Tichodroma muraria (Linnaeus, 1758)</i>	<i>Tichodrome échelette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre)		1	1	1986 - 1996

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	81369	<i>Allium ericetorum</i> Thore, 1803	<i>Ail des landes,</i> <i>Ail des bruyères</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	82531	<i>Androsace pyrenaica</i> Lam., 1792	<i>Androsace des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		101	1000	1999 - 2006
	82545	<i>Androsace vitaliana</i> (L.) Lapeyr., 1813	<i>Androsace vitaliana,</i> <i>Androsace de Vital</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	11	100	2003 - 2003
	82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	<i>Phalangère rameuse,</i> <i>Anthéricum ramifié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	83260	<i>Aquilegia pyrenaica</i> DC., 1815	<i>Ancolie des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)	Fort	1	10	1992 - 2008
	83969	<i>Artemisia eriantha</i> Ten., 1831	<i>Génépi blanc,</i> <i>Armoise à fleurs laineuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)				2005 - 2006
	87699	<i>Campanula preclatoria</i> Timb.- Lagr., 1873	<i>Campanule à chapelet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2008
	132527	<i>Campanula speciosa</i> subsp. <i>speciosa</i> Pourr., 1788	<i>Campanule à belles fleurs,</i> <i>Campanule des Corbières</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CNBPMP (Laigneau Françoise)	Fort	1	10	2007 - 2008
	88359	<i>Carex atrata</i> L., 1753	<i>Laïche noirâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2004 - 2004
	88756	<i>Carex parviflora</i> Host, 1801	<i>Laïche à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88802	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	Laïche puce, <i>Carex pucier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort			2004 - 2008
	88840	<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	Laïche à bec, Laïche en ampoules	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Molinier J.-P., CNBPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian				1995 - 2008
	89155	<i>Carlina corymbosa</i> L., 1753	Carlina en corymbe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
	89264	<i>Carum verticillatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Carum verticillé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Molinier J.-P., CNBPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), Maugé Christian				1995 - 2008
	92097	<i>Coeloglossum viride</i> (L.) Hartm., 1820	Orchis vert, Orchis grenouille, Satyrium vert	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2004
	93088	<i>Crepis mollis</i> (Jacq.) Asch., 1864	Crépide molle, Crépis mou	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)	Fort			2004 - 2004
	94653	<i>Dethawia splendens</i> (Lapeyr.) Kerguelen, 1993	Œillet semblable à un Arméria, Dethawie à feuilles fines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	133806	<i>Dethawia splendens</i> subsp. <i>splendens</i> (Lapeyr.) Kerguelen, 1993	Dethawie à feuilles fines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	Oeillet barbu, Oeillet de Girardin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ONF (Savoie Jean-Marie)	Moyen	1	10	1991 - 2000
	95365	<i>Draba subnivalis</i> Braun-Blanq., 1945	Drave des neiges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rossolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA, Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), PNR PA (Séjalon Sophie)		1001	10000	1990 - 2008
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	97140	<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	Panicaut de Bourgat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas)	Moyen	11	100	1990 - 2004
	98252	<i>Festuca glacialis</i> Miégev., 1874	Fétuque des glaciers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Leblond Nicolas)				2003 - 2003
	98485	<i>Festuca pyrenaica</i> Reut., 1861	Fétuque des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	99180	<i>Gagea fragifera</i> (Vill.) E.Bayer & G.López, 1989	Gagée fistuleuse, Gagée de Liotard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Piot Christian)		11	100	2004 - 2004
	134801	<i>Gagea lutea</i> subsp. <i>lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Tessier Marc)		11	100	2009 - 2009
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)	Fort	11	100	1995 - 2008
	135056	<i>Geranium cinereum</i> subsp. <i>cinereum</i> Cav., 1787	Géranium à feuilles cendrées, Géranium cendré	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen	101	1000	1990 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103028	<i>Hugueninia tanacetifolia</i> (L.) Rchb., 1832	<i>Hugueninie à feuilles de tanaïsie, Vélar à feuilles de Tanaïsie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	103553	<i>Impatiens noli-tangere</i> L., 1753	<i>Balsamine des bois, Impatiente ne-me-touchez-pas, Impatiente N'y-touchez-pas</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Chaney Matthieu, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Chaney Thomas, Molinier J.-P., Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONF (Savoie Jean-Marie)				1992 - 2008
	104334	<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753	<i>Jonc rude, Jonc raide, Brossière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	105148	<i>Lathraea squamaria</i> L., 1753	<i>Clandestine écaïlleuse, Lathrée écaïlleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Tessier Marc)		1	10	2009 - 2009
	105492	<i>Leontodon duboisii</i> Sennen, 1936	<i>Léontodon de Dubois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	105544	<i>Leontopodium alpinum</i> Cass., 1822	<i>Edelweiss</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas)		1	10	1995 - 2004
	105799	<i>Leucanthemum maximum</i> (Ramond) DC., 1837	<i>Grande Marguerite, Marguerite élevée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen	101	1000	1992 - 2008
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	<i>Lis des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice, Tessier Marc), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort	11	100	1993 - 2005
	106367	<i>Listera cordata</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Listère à feuilles cordées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Kuku-Belharra (Presseq Boris)	Fort			2004 - 2004
	106457	<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv., 1813	<i>Azalée naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA, ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				1990 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106825	<i>Luzula desvauxii</i> Kunth, 1841	Luzule de Desvaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	107725	<i>Medicago suffruticosa</i> Ramond ex DC., 1805	Luzerne souffrée, Luzerne sous-ligneuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)				2003 - 2006
	108840	<i>Mucizonia sedoides</i> (DC.) D.A.Webb, 1961	Orpin de Candolle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	111234	<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill, 1933	Seslérie élégante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	111980	<i>Oxytropis halleri</i> Bunge ex W.D.J.Koch, 1844	Oxytropis de Haller	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pessoto Lilliane				2007 - 2007
	112574	<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	Pédiculaire chevelue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)	Fort			2008 - 2008
	112591	<i>Pedicularis pyrenaica</i> J.Gay, 1832	Pédiculaire des marais, Pédiculaire des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	11	100	2003 - 2004
	112595	<i>Pedicularis rosea</i> Wulfen, 1781	Pédiculaire rose	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Pessoto Lilliane				2007 - 2007
	112803	<i>Petrocallis pyrenaica</i> (L.) R.Br., 1812	Pétrocallis des Pyrénées, Drave des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)				2005 - 2007
	112872	<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Impéatoire, Benjoin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2002 - 2002
	113397	<i>Phyteuma pyrenaicum</i> R.Schulz, 1904	Raiponce des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Fort	1	10	1994 - 1995

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114398	<i>Poa supina</i> Schrad., 1806	<i>Pâturin couché,</i> <i>Pâturin étalé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Lavaupot Nadine)				2004 - 2004
	115414	<i>Potentilla aurea</i> L., 1756	<i>Potentille dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	139512	<i>Pulsatilla alpina</i> subsp. <i>alpina</i> (L.) Delarbre, 1800	<i>Anémone blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Faible	101	1000	1993 - 1997
	116459	<i>Pulsatilla vernalis</i> (L.) Mill., 1768	<i>Anémone printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	117043	<i>Ranunculus glacialis</i> L., 1753	<i>Renoncule des glaciers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
	117446	<i>Reseda glauca</i> L., 1753	<i>Réséda glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Fort	1	10	1993 - 2005
	117551	<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	<i>Nerprun des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	117731	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	<i>Rhynchospore blanc,</i> <i>Rhynchospore blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Maugé Christian				1995 - 1995
	118204	<i>Rosa glauca</i> Pourr., 1788	<i>Rosier des Vosges,</i> <i>Rosier glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2005 - 2005
	118498	<i>Rosa sempervirens</i> L., 1753	<i>Rosier toujours vert,</i> <i>Rosier de tous les mois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)				1991 - 1991
	118582	<i>Rosa villosa</i> L., 1753	<i>Rosier Pommier,</i> <i>Rose velue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2002 - 2002

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119130	<i>Rubus hirtus</i> Waldst. & Kit., 1805	Ronce hérissée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian, Molinier J.-P.				1995 - 1995
	119959	<i>Salix bicolor</i> Willd., 1796	Saule bicolore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Bergès Christophe, Lavaupot Nadine)	Fort	1	10	1992 - 2004
	120977	<i>Saxifraga aretioides</i> Lapeyr., 1801	Saxifrage de Burser	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				2004 - 2006
	121110	<i>Saxifraga media</i> Gouan, 1773	Saxifrage moyen, Saxifrage intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	121154	<i>Saxifraga praetermissa</i> D.A.Webb, 1963	Saxifrage négligée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)	Moyen			2005 - 2008
	122419	<i>Sempervivum arachnoideum</i> L., 1753	Joubarbe-araignée, Joubarbe à toiles d'araignée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	140929	<i>Sempervivum tectorum subsp. tectorum</i> L., 1753	Grande joubarbe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Vergne Julien)				2004 - 2004
	123607	<i>Silene pusilla</i> Waldst. & Kit., 1812	Silène miniature	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	125319	<i>Swertia perennis</i> L., 1753	Swertie pérenne, Swertie vivace	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	125894	<i>Tephrosieris helenitis</i> (L.) B.Nord., 1978	Séneçon à feuilles en spatule, Séneçon spatulé, Séneçon à feuilles spatulées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2007 - 2007
	125976	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Kuku-Belharra (Presseq Boris), Maugé Christian, ONF (Savoie Jean-Marie)	Moyen			1991 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126152	<i>Thalictrum macrocarpum</i> Gren., 1838	<i>Pigamon à grands fruits, Pigamon à gros fruits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)				2004 - 2006
	126461	<i>Thymelaea calycina</i> (Lapeyr.) Meisn., 1857	<i>Passerine à calice large</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)				2003 - 2006
	127237	<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	<i>Trèfle brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Moyen	11	100	1997 - 1997
	129033	<i>Veronica urticifolia</i> Jacq., 1773	<i>Véronique à feuilles d'ortie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Lavaupot Nadine), Kuku-Belharra (Presseq Boris)	Fort			2004 - 2004
Poissons	191213	<i>Cottus Linnaeus, 1758</i>	<i>Chabots</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : AFL, ONEMA		1	160	1992 - 2000
Ptéridophytes	95056	<i>Diphasiastrum alpinum</i> (L.) Holub, 1975	<i>Lycopode des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA				1990 - 1990
	95589	<i>Dryopteris remota</i> (A. Braun ex Döll) Druce, 1908	<i>Fougère à pennes espacées, Fougère espacée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA, Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				1990 - 2007
	96553	<i>Equisetum variegatum</i> Schleich., 1797	<i>Prêle panachée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2007 - 2007
	106993	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub, 1964	<i>Lycopode des tourbières, Lycopode inondé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Maugé Christian				1995 - 1995
	115046	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée, 1852	<i>Polystic de Braun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA		1	10	1990 - 1990
	130124	<i>Woodsia alpina</i> (Bolton) Gray, 1821	<i>Woodsie des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA				1990 - 1990
Reptiles	79283	<i>Iberolacerta aranica</i> (Arribas, 1993)	<i>Lézard du Val d'Aran</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		1	10	2002 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	<i>Lézard vivipare</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Bricault Patrick, Molinier J.-P.		1	1	1995 - 1995
Vers	220870	<i>Plagnolia vandeli</i> de Beauchamp & Gourbault, 1964		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ATEK (Bou Claude, Gourbault Nicole)		1	1	1964 - 2003

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ascomycètes	48070	<i>Hypocrea rufa</i> (Pers. ex Fr.) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				1992 - 2007
	48691	<i>Morchella esculenta</i> (L. ex Fr.) Pers.	<i>Morille ronde, Morille grise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1991
Autres	215970	<i>Anurida bonneti</i> Cassagnau, 1955		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1958 - 1958
	215967	<i>Cassagnaudina coiffaiti</i> (Cassagnau, 1955)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1955 - 1955
	216325	<i>Oncopodura tricuspadata</i> Cassagnau, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1964 - 1964
	216026	<i>Onychiurus ariegicus</i> Deharveng, 1978		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1979 - 1979
	216276	<i>Orchesella ariegica</i> Cassagnau, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1964 - 1964
	215838	<i>Schaefferia ariegica</i> Cassagnau, 1969		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1959 - 1959

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	215842	<i>Schaefferia decemoculata</i> (Stach, 1939)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1952 - 1952
Basidiomycètes	29450	<i>Boletus queletii</i> Schulzer von Muggenburg	<i>Bolet de Quélet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	29908	<i>Cantharellus amethysteus</i> (Quélet) Sacc.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert), ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 2007
	29962	<i>Cantharellus cinereus</i> (Pers. : Fr.) Fr.	<i>Chanterelle cendrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1999 - 1999
	29920	<i>Cantharellus friesii</i> Quélet	<i>Girolle abricot</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 2007
	40883	<i>Clavariadelphus pistillaris</i> (L. : Fr.) Donk	<i>Clavaire en pilon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1991
	463231	<i>Cortinarius calochrous</i> (Pers. : Fr.) Fr.	<i>Cortinaire à belles couleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	35683	<i>Cortinarius claricolor</i> (Fr.) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert)				2007 - 2007
	35071	<i>Cortinarius infractus</i> (Pers. : Fr.) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	35475	<i>Cortinarius purpurascens</i> Fr.	<i>Cortinaire pourpre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1999
	35806	<i>Cortinarius varicolor</i> (Pers. : Fr.) Fr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	30034	<i>Cuphophyllus pratensis</i> (Pers. : Fr.) Bon	<i>Hygrophore des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995
	29528	<i>Gyroporus castaneus</i> (Bull. : Fr.) Quélet	<i>Bolet châtain</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)				1992 - 1994
	29534	<i>Gyroporus cyanescens</i> (Bull. : Fr.) Quélet	<i>Bolet indigotier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice), Chaumeton Jean-Paul				1990 - 1990
	30126	<i>Hygrocybe coccinea</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer	<i>Hygrophore cocciné</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	469744	<i>Hygrocybe persistens</i> var. <i>langei</i> (Kühner) Bon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1994
	30280	<i>Hygrocybe psittacina</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer	<i>Hygrophore perroquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE				1991 - 1991
	38807	<i>Pluteus boudieri</i> P.D. Orton		Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				1991 - 2007
	465266	<i>Pluteus leoninus</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer	<i>Pluté couleur de lion</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 2007
	38898	<i>Pluteus salicinus</i> (Pers. : Fr.) Kummer	<i>Plutée du saule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : AMB (Candoussau Françoise), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur				1990 - 2007
	29660	<i>Porphyrellus porphyrosporus</i> (Fr.) E.-J. Gilbert	<i>Bolet porphyre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	41009	<i>Ramaria botrytis</i> (Pers. : Fr.) Ricken	<i>Clavaire choux-fleur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2001 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	39558	<i>Russula alutacea</i> (Pers. : Fr.) Fr.	<i>Russule alutacée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	39579	<i>Russula amoenolens</i> Romagn.	<i>Russule à odeur de topinambour</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	39751	<i>Russula foetens</i> (Pers. : Fr.) Pers.	<i>Russule fétide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)				1990 - 1994
	39865	<i>Russula fragrans</i> Romagn.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 1990
	39862	<i>Russula laurocerasi</i> Melzer	<i>Russule laurier-cerise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1990 - 1991
	39897	<i>Russula maculata</i> Quélet	<i>Russule maculée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995
	518775	<i>Russula pectinatoides</i> sensu auct. europ.	<i>Russule à odeur de baudruche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1991 - 1994
	29678	<i>Strobilomyces floccopus</i> (Vahl : Fr.) P. Karsten	<i>Bolet pomme de pin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)				1990 - 1995
	34534	<i>Tectella patellaris</i> (Fr.) Murrill		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 2000
	464078	<i>Tomentella stuposa</i> (Link) Stalpers		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2003 - 2003
Coléoptères	458947	<i>Aphaenops bouilloni</i> Coiffait, 1955		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	8750	<i>Aphaenops bucephalus</i> (Dieck, 1869)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	459013	<i>Aphaenops tiresias</i> (Piochard de la Brûlerie, 1872)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1948 - 1948
	222770	<i>Geotrechus sulcatus</i> Coiffait, 1959		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1959 - 1959
	222771	<i>Geotrechus vandeli</i> Coiffait, 1959		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1959 - 1959
Crustacés	240823	<i>Antrocampus chappuisi</i> Rouch, 1970		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Caliman H., Lescher-Moutoue Française)		1	1	1966 - 1967
	240825	<i>Antrocampus longifurcatus</i> Rouch, 1970		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 1971
	17847	<i>Ceuthonectes gallicus</i> Chappuis, 1928		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Bou Claude, Caliman H., Lescher-Moutoue Française)		1	1	1964 - 1971
	240852	<i>Elaphoidella bouillonii</i> Rouch, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Caliman H., Lescher-Moutoue Française)		1	1	1966 - 1967
	240859	<i>Elaphoidella vandeli</i> Chappuis & Rouch, 1958		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Rouch Raymond)		1	1	1968 - 1968
	240766	<i>Graeteriella brehmi</i> Lescher-Moutoué, 1968		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 1971
	432535	<i>Metatrichoniscoides fouresi fouresi</i> Vandel, 1950		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1950 - 1960
	240976	<i>Microcharon rouchi</i> Coineau, 1968		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 1971

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	237151	<i>Oritoniscus bonneti</i> Vandel, 1957		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
	237168	<i>Oritoniscus trajani</i> Vandel, 1933		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1957 - 1960
	240877	<i>Paracampius schmeili</i> (Mrázek, 1893)		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Caliman H., Lescher-Moutoue Française)		1	1	1966 - 1967
	237174	<i>Phymatoniscus tuberculatus</i> (Racovitza, 1907)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
	240748	<i>Speocyclops anomalus</i> Chappuis & Kiefer, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 1971
	240752	<i>Speocyclops kieferi</i> Lescher-Moutoué, 1968		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Caliman H., Lescher-Moutoue Française)		1	1	1966 - 1967
	237106	<i>Sphaerobathytropa ribauti</i> Verhoeff, 1908		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	416837	<i>Stenasellus virei</i> virei Dollfus, 1897		Reproduction indéterminée	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Française)		1	1	1968 - 1971
	310804	<i>Tiroloscia pyrenaica</i> (Dollfus, 1897)		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1962 - 1962
	237178	<i>Trichoniscoides arcangelii</i> Vandel, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
	237181	<i>Trichoniscoides consoranensis</i> Vandel, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
	237183	<i>Trichoniscoides fouresi</i> Vandel, 1952		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1960 - 1960
Lépidoptères	219802	<i>Erebia arvernensis</i> Oberthür, 1908	<i>Moiré lustré (Le), Moiré arverne (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	416799	<i>Erebia ephron pyrenaica</i> Herrich-Schäffer, 1851	Moiré de la Canche (Le), Moiré alpestre (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
	416800	<i>Erebia euryale phoreta</i> Fruhstorfer, 1918	Moiré frange-pie (Le), Moiré frangé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53509	<i>Erebia gorge ramondi</i> Oberthür, 1909	Moiré chamoisé (Le), Satyre Gorgé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2005 - 2005
	53516	<i>Erebia gorgone</i> Boisduval, 1833	Moiré pyrénéen (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53462	<i>Erebia manto constans</i> Eiffinger, 1908		Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 1992
	53569	<i>Erebia meolans</i> (de Prunner, 1798)	Moiré des Fétuques (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Alain Bruno)		1	1	1992 - 2005
	392335	<i>Erebia rondoui</i> Oberthür, 1908	Moiré de Rondou (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		1	1	1992 - 2005
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1989 - 2005
	79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Chat forestier, Chat sauvage	Reproduction indéterminée	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël, Segond Aline)		1	1	2003 - 2003
	60506	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1998 - 2005
	60427	<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Petit Murin	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Daubenton	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertilion à moustaches	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1989 - 2005
	79303	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1991 - 2005
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1987 - 2005
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Oreillard roux, Oreillard septentrional	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1989 - 2005
	60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris, Oreillard méridional	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	1989 - 2005
	60557	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Molosse de Cestoni	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	2005 - 2005
Mollusques	62167	<i>Moitessieria simoniana</i> (Saint-Simon, 1848)	Moitessierie de la Garonne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ATEK (Lescher-Moutoue Françoise)		1	1	1968 - 1971
Phanérogames	87021	<i>Bupleurum angulosum</i> L., 1753	Buplèvre anguleux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), Maugé Christian	Fort			2004 - 2008
	92864	<i>Crataegus laevigata</i> (Poir.) DC., 1825	Aubépine à deux styles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort			1991 - 1992
	133835	<i>Dianthus deltooides</i> subsp. <i>deltooides</i> L., 1753	Oeillet couché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)				2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	133934	<i>Draba aizoides</i> subsp. <i>aizoides</i> L., 1767	<i>Drave Faux Aïzoon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian				2006 - 2008
	98086	<i>Festuca auquieri</i> Kerguélen, 1979	<i>Fétuque d'Auquier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort			1991 - 2008
	98506	<i>Festuca rivularis</i> Boiss., 1838	<i>Fétuque des berges, Fétuque des ruisseaux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Françoise)				2008 - 2008
	98981	<i>Fritillaria nigra</i> Mill., 1768	<i>Fritillaire noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Cadiran Pierre, Tessier Marc)		11	100	2005 - 2007
	135019	<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>burseri</i> Lapeyr., 1813	<i>Gentiane de Burser</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian	Moyen	11	100	1992 - 2006
	103734	<i>Iris foetidissima</i> L., 1753	<i>Iris fétide, Iris gigot, Glaïeul puant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort			1991 - 1991
	106275	<i>Linum alpinum</i> Jacq., 1762	<i>Lin des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice, Vergne Julien), Maugé Christian	Moyen	11	100	1994 - 2006
	106861	<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult., 1814	<i>Luzule des Sudètes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Bricault Philippe, Maugé Christian				1995 - 1995
	107574	<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	<i>Luzerne tachetée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Lavaupot Nadine), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	108645	<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	<i>Muflier des champs, Tête-de-mort</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Lavaupot Nadine), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Muscari à toupet, Muscari chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice)	Moyen	11	100	1990 - 1990

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109893	<i>Oenanthe pimpinelloides</i> L., 1753	<i>Oenanthe faux boucage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Française)	Fort			2008 - 2008
	112453	<i>Paronychia polygonifolia</i> (Vill.) DC., 1805	<i>Paronyque à feuilles de Renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Française)				2008 - 2008
	159922	<i>Potentilla alchimilloides</i> subsp. <i>alchimilloides</i> Lapeyr.	<i>Potentille fausse Alchémille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Française)	Fort			2004 - 2008
	125816	<i>Taxus baccata</i> L., 1753	<i>If à baies</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Duval Hervé), ONF (Savoie Jean-Marie)	Fort	11	100	1991 - 2002
	126563	<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	<i>Thym à pilosité variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Laigneau Française)	Fort			2008 - 2008
	128428	<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	<i>Valériane des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Française, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)	Moyen	11	100	1993 - 2008
	129191	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	<i>Vesce hérissée, Ers velu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	197	<i>Alytes obstetricans</i> (Laurenti, 1768)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Crustacés	18437	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Protection des écrevisses autochtones sur le territoire français métropolitain (lien)
Gastéropodes	62167	<i>Moitessieria simoniana</i> (Saint-Simon, 1848)	Autre	Liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
Insectes	8750	<i>Aphaenops bucephalus</i> (Dieck, 1869)	Autre	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458861	<i>Aphaenops pluto</i> (Dieck, 1869)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458947	<i>Aphaenops bouilloni</i> Coiffait, 1955	Autre	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458952	<i>Aphaenops carrerei</i> Coiffait, 1953	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458956	<i>Aphaenops cerberus</i> (Dieck, 1869)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458973	<i>Aphaenops laurenti</i> Genest, 1983	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458985	<i>Aphaenops mariaerosae</i> Genest, 1983	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	458987	<i>Aphaenops michaeli</i> Fourès, 1954	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	459009	<i>Aphaenops sioberae</i> Fourès, 1954	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
459013	<i>Aphaenops tiresias</i> (Piochard de la Brûlerie, 1872)	Autre	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60427	<i>Myotis blythii</i> (Tomes, 1857)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60506	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60518	<i>Plecotus auritus</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60527	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60557	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	79303	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79306	<i>Felis silvestris</i> Schreber, 1775	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	200118	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2844	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2856	<i>Neophron percnopterus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4485	<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	4488	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4537	<i>Montifringilla nivalis</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	79278	<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	79283	<i>Iberolacerta aranica</i> (Arribas, 1993)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Angiospermes	82531	<i>Androsace pyrenaica</i> Lam., 1792	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	83969	<i>Artemisia eriantha</i> Ten., 1831	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Bryidae	3885	<i>Buxbaumia viridis</i> (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	6728	<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6748	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6751	<i>Sphagnum girgensohnii</i> Russow	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6760	<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6780	<i>Sphagnum quinquefarium</i> (Braithw.) Warnst.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6789	<i>Sphagnum squarrosum</i> Crome	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6794	<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6795	<i>Sphagnum tenellum</i> (Brid.) Pers. ex Brid.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Gymnospermes	125816	<i>Taxus baccata</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptéridophytes	106993	<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub, 1964	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	115046	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée, 1852	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Allain B.	1993	Observations de Rhopalocères en août 1992 entre Faup et le Port d'Aula, Ariège. Première contribution à la connaissance des Rhopalocères de la Haute-Ariège.
	Caniot Ph.	2003	Suivi de l'Aigle royal dans le département de l'Ariège : période 1992-2002. Poster actes du colloque des 14 et 15 nov. 2003 à Cahors, Ed. Nature Midi-Pyrénées
	Espaces Naturels de Midi-Pyrénées - conservatoire régional	1999	Les tourbières de Midi-Pyrénées : comment les conserver ? Espaces Naturels de Midi-Pyrénées, programme life tourbières de France. 116 p.
	Georges N., Tessier M., Pessotto L., Arial W., Sejalon S.	2008	Contribution à l'inventaire de la flore du département de l'Ariège : observations 2002-2007 - Monde des plantes, 497 : 17-20.
	Guerby Lucien, ANA	1991	Ariège nature n°3, octobre 1991 ANA, itinéraire
	Lescher-Moutoué F.	1973	Sur la biologie et l'écologie des Copépode Cyclopiédes hypogés (Crustacés). Ann.Spéleol.,28,3/4,429/674.
	Pottier G., Garric J.	2006	Observations du lézard pyrénéen du Val d'aran Iberolacerta (Pyrenesaura) aranica (Arribas, 1993) dans le massif du mont valier (Ariège, France), nouvelle limite orientale connue de l'espèce. Bull. Soc. Herp
	Préfecture de l'Ariège - DIREN Midi-Pyrénées	2003	Projet de réserve naturelle de l'Ariège.Document préparation Enquête publique. 285 pages
Informateur	AFL (Coste Clothier)		
	AFL (Coste Clothier)		
	AFL, ONEMA		
	AFL (personne morale)		
	AMB (Candoussau Française)		
	AMB (Candoussau Française), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		
	AMB (Candoussau Française, Cazenave Robert), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		
	AMB (Candoussau Française), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Lavaupot Nadine), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		
	AMB (Candoussau Française), CBNPMP (Corriol Gilles), Guinberteau Jacques, Moreau Pierre-Arthur		
	AMB (Cazenave Robert)		
	AMB (Cazenave Robert)		
	AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	AMB (Cazenave Robert), ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)		
	AMB (Cazenave Robert), ARIANE (Pellicier Maurice)		
	ANA		
	ANA, ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ANA, Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), PNR PA (Séjalon Sophie)		
	ANA, Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Barascud Yannick)		
	ANA (Barascud Yannick), ONF Midi-Pyrénées (Barascud Yannick), Mimbielle Charlotte		
	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Bertrand Alain), ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		
	ANA (Bertrand Alain, Cadiran Pierre), Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël)		
	ANA (Bertrand Alain, Delmas Carine, Delmas Claudine, Duquesne Adrien, Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		
	ANA (Bertrand Alain, Duquesne Adrien, Morscheidt Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		
	ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), Nature Midi-Pyrénées (Rombaut Cyril), OGM		
	ANA (Bertrand Alain), GCMP (Bertrand Alain)		
	ANA (Cadiran Pierre)		
	ANA (Cadiran Pierre)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien, Morscheidt Jérôme)		
	ANA (Cadiran Pierre, Garric Julien), Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Cadiran Pierre, Tessier Marc)		
	ANA (Cadiran Pierre, Vergne Julien), Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert, Pignon Fanny, Rombaut Cyril)		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguël), CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Georges Nicolas, Maugé Christian, Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Bergès Christophe, Lavaupot Nadine)		
	ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Laigneau Françoise), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	ANA (Dedieu Maurice), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice, Tessier Marc), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	ANA (Dedieu Maurice, Vergne Julien), Maugé Christian		
	ANA (Delmas Carine)		
	ANA (Delmas Claudine)		
	ANA (Delmas Claudine, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		
	ANA (Duquesne Adrien)		
	ANA (Duquesne Adrien), CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	ANA (Duquesne Adrien, Garric Julien, Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc), OGM		
	ANA (Duval Hervé)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Duval Hervé), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	ANA (Garric Julien)		
	ANA (Morscheidt Jérôme)		
	ANA (Morscheidt Jérôme), Nature Midi-Pyrénées (Fiolet Stéphane)		
	ANA (personne morale)		
	ANA (Piot Christian)		
	ANA (Piot Christian)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	ANA (Vergne Julien)		
	ANA (Vergne Julien)		
	ANA (Vergne Julien), ECODIV (Muratet Jean)		
	Anonyme		
	ARIANE		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (Bodin Michel, De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)		
	ARIANE (Bodin Michel, Pellicier Maurice)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Lavaupot Nadine), Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ARIANE (De Munnik Nicolas, Pellicier Maurice)		
	ARIANE (Pellicier Maurice)		
	ARIANE (Pellicier Maurice)		
	ARIANE (Pellicier Maurice), Chaumeton Jean-Paul		
	ARIANE (personne morale)		
	ARIANE (Tenant Roland)		
	ARIANE (Tenant Roland)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Chaney Matthieu, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine, Leblond Nicolas), Chaney Thomas, Molinier J.-P., Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Lavaupot Nadine), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ATEK		
	ATEK (Bou Claude)		
	ATEK (Bou Claude, Caliman H., Lescher-Moutoue Françoise)		
	ATEK (Bou Claude, Gourbault Nicole)		
	ATEK (Bou Claude, Gourbault Nicole, Lescher-Moutoue Françoise)		
	ATEK (Caliman H.)		
	ATEK (Caliman H., Gourbault Nicole, Lescher-Moutoue Françoise)		
	ATEK (Caliman H., Lescher- Moutoue Françoise)		
	ATEK (Gourbault Nicole)		
	ATEK (Gourbault Nicole)		
	ATEK (Gourbault Nicole), Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		
	ATEK, Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		
	ATEK (Lescher-Moutoue Françoise)		
	ATEK (Lescher-Moutoue Françoise)		
	ATEK (personne morale)		
	ATEK (Rouch Raymond)		
	ATEK (Rouch Raymond)		
	Bricault Patrick		
	Bricault Patrick, Molinier J.-P.		
	Bricault Philippe		
	Bricault Philippe, Maugé Christian		
	Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), Maugé Christian		
	Bricault Philippe, Molinier J.-P., CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian		

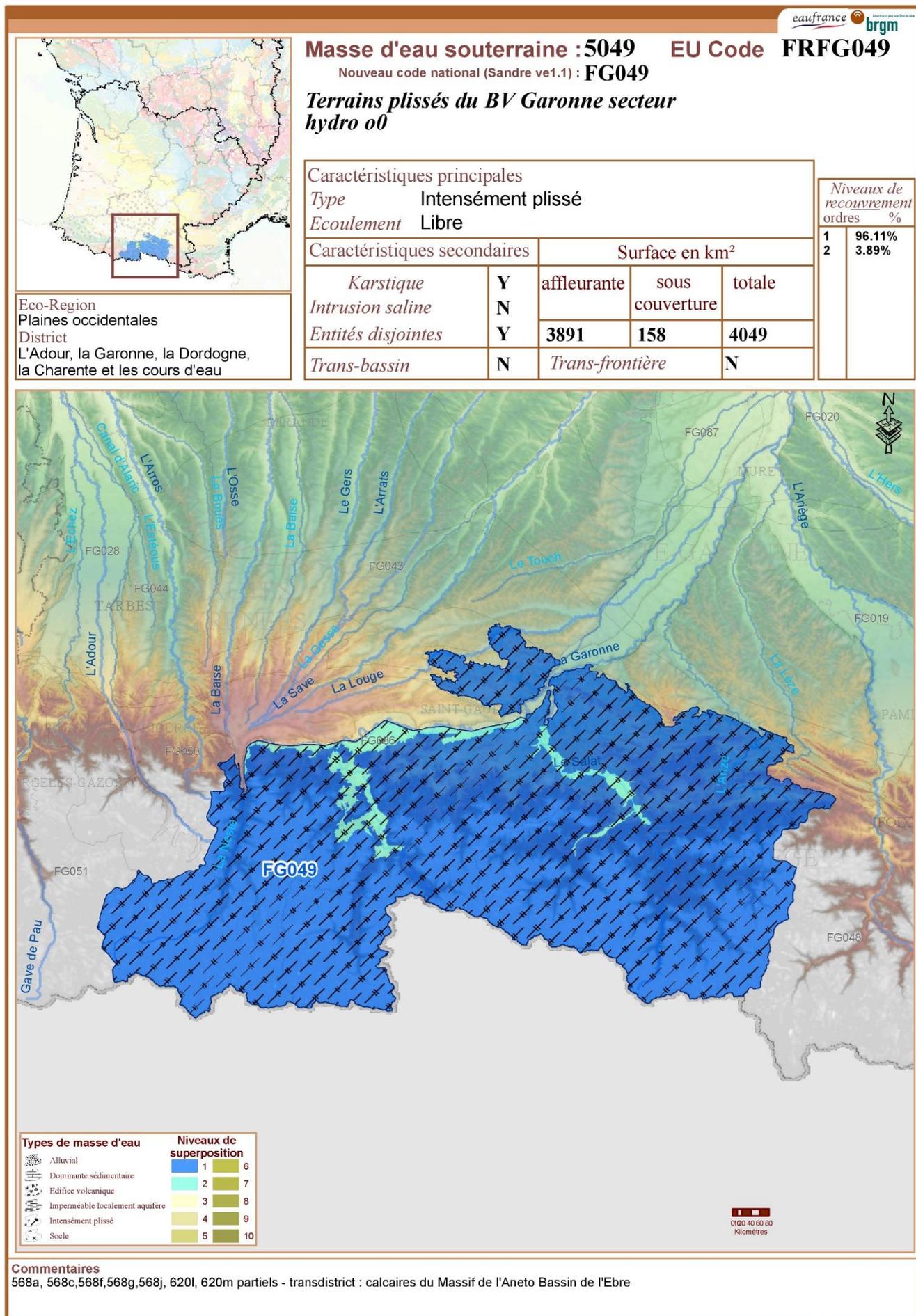
Type	Auteur	Année de publication	Titre
	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	CBNPMP (Chaney Matthieu)		
	CBNPMP (Corriol Gilles)		
	CBNPMP (Gire Lionel)		
	CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), Maugé Christian		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Kuku-Belharra (Presseq Boris), PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise, Lavaupot Nadine)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Maugé Christian		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées, PNR PA (Séjalon Sophie), Georges Nicolas, Mimbielle Charlotte		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF Midi-Pyrénées (Savoie Jean-Marie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), ONF (Savoie Jean-Marie)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise), Royaud Alain		
	CBNPMP (Lavaupot Nadine)		
	CBNPMP (Lavaupot Nadine)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Penin David)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	Chaney Thomas		
	Chaumeton Jean-Paul		
	Chaumeton Jean-Paul		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ECODIV (Muratet Jean)		
	ECODIV (Muratet Jean)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		
	EIP (Valladares Lionel)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	GCMP (Bertrand Alain)		
	GCMP (Bertrand Alain)		
	Georges Nicolas		
	Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	Georges Nicolas, Maugé Christian, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Georges Nicolas, PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie), SSNTG (Pessoto Lilliane)		
	Georges Nicolas, PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Guinberteau Jacques		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	Kuku-Belharra (Presseq Boris)		
	Kuku-Belharra (Presseq Boris), Maugé Christian, ONF (Savoie Jean-Marie)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Alain Bruno)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc, Luque), SHNAO (Demergès David)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Alain Bruno)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), SHNAO (Demergès David)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Legal Luc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Luque)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (personne morale)		
	LPO Casseurs d'os		
	LPO Casseurs d'os (personne morale)		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian, Molinier J.-P.		
	MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Mimbielle Charlotte		
	Molinier J.-P.		
	Moreau Pierre-Arthur		
	Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme)		
	Nature Midi-Pyrénées (Caniot Philippe)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua)		
	Nature Midi-Pyrénées (Celle Jaoua), Royaud Alain		
	Nature Midi-Pyrénées (Chatonnay Marc)		
	Nature Midi-Pyrénées (Delmas Norbert)		
	Nature Midi-Pyrénées (Fiolet Stéphane)		
	Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pedron Gwenaël, Segond Aline)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pignon Fanny)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	Nature Midi-Pyrénées (Rombaut Cyril)		
	Nature Midi-Pyrénées (Segond Aline)		
	OGM		
	OGM (personne morale)		
	ONEMA		
	ONEMA (personne morale)		
	ONF Midi-Pyrénées		
	ONF Midi-Pyrénées (Barascud Yannick)		
	ONF Midi-Pyrénées (personne morale)		
	ONF (Savoie Jean-Marie)		
	ONF (Savoie Jean-Marie)		
	Pessoto Lilliane		
	Pessoto Lilliane		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	PNR PA (Georges Nicolas)		
	PNR PA (Georges Nicolas, Séjalon Sophie)		
	PNR PA (Séjalon Sophie)		
	Royaud Alain		
	Royaud Alain		
	SHNAO (Alain Bruno)		
	SHNAO (Alain Bruno)		
	SHNAO (Alain Bruno, Demergès David)		
	SHNAO (Demergès David)		
	SHNAO (Demergès David)		
	SSNTG (Pessoto Lilliane)		

Annexe n°3 : Fiche de la masse d'eau FRFG049 « Terrains plissés du BV Garonne »



Annexe n°4 : Dernière analyse au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 11/08/2020 à 11h23 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : LA LAOU (DUL AU DESSUS AYER) (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE LA LAOU (DUL)- AYER - BORDES-UCHENTEIN (BRISE CHARGE
AU DESSUS D' AYER)

Code point de surveillance : 0000000573

Code installation : 000182

Type d'analyse : RP

Code Sise analyse : 00136065

Référence laboratoire : 2020.8543-1-1

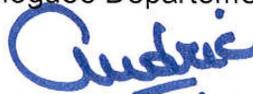
Numéro de prélèvement : 00900136052

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900136052)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

mardi 10 novembre 2020

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18.9	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.70	unité pH			6.5	9.0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxygène dissous	8.9	mg/L				
Oxygène dissous % Saturation	103.0	%				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Couleur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélobimétrie NFU	0.13	NFU				2.0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0.50	µg/L		10		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	<0.5	µg/L		10		
Trichloroéthylène	<0.50	µg/L		10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionnés	<0.050	mg/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<6.00000	mg(CO3)/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	ANS OBJE			1.0	2.0
Hydrogéocarbonates	127.1	mg/L				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7.86	unité pH				
Titre alcalimétrique complet	10.47	°f				
Titre hydrotimétrique	11.09	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	<5.00	µg/L				200
Manganèse total	<5.00	µg/L				50
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-2-hydroxy	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine-désisopropyl	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine désisopropyl-2-hydroxy	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine déséthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine déséthyl désisopropyl	<0.010	µg/L		0.1		
Hydroxyterbutylazine	<0.005	µg/L		0.1		
Simazine hydroxy	<0.015	µg/L		0.1		
Terbutylton-déséthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Terbutylazin déséthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	<0.005	µg/L		0.1		
MINERALISATION						
Calcium	49.1	mg/L				
Chlorures	0.69	mg/L				250
Conductivité à 25°C	226	µS/cm			200	1100
Magnésium	0.98	mg/L				
Potassium	0.44	mg/L				
Silicates (en mg/L de SiO2)	7.0	mg(SiO2)/l				
Sodium	1.73	mg/L				200
Sulfates	7.9	mg/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<0.50	µg/L		5		
Arsenic	<0.50	µg/L		10		
Bore mg/L	<0.0050	mg/L		1		
Cadmium	<0.50	µg/L		5		
Fluorures mg/L	0.14	mg/L		2		
Nickel	<0.50	µg/L		20		
Sélénium	<0.50	µg/L		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.3	mg(C)/L				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.1
Nitrates (en NO3)	1.45	mg/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	mg/L		0.5		
Phosphore total (exprimé en mg(P2O5)/L)	<0.050	mg(P2O5)/l				

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Acétochlore	<0.005	µg/L		0.1	
Alachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Benalaxyl-M	<0.005	µg/L		0.1	
Boscalid	<0.005	µg/L		0.1	
Cymoxanil	<0.025	µg/L		0.1	
Dichlormide	<0.005	µg/L		0.1	
Diméthénamide	<0.005	µg/L		0.1	
ESA acétochlore	<0.005	µg/L		0.1	
ESA alachlore	<0.005	µg/L		0.1	
ESA métazachlore	<0.025	µg/L		0.1	
ESA metolachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Fenhexamid	<0.005	µg/L		0.1	
Isoxaben	<0.005	µg/L		0.1	
Métazachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Métolachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Napropamide	<0.005	µg/L		0.1	
Orvzalin	<0.025	µg/L		0.1	
OXA acétochlore	<0.005	µg/L		0.1	
OXA alachlore	<0.005	µg/L		0.1	
OXA métazachlore	<0.015	µg/L		0.1	
OXA metolachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Propachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Propyzamide	<0.005	µg/L		0.1	
Pvproxsulamé	<0.005	µg/L		0.1	
S-Métolachlore	<0.005	µg/L		0.1	
Tébutam	<0.025	µg/L		0.1	
Tolylfluanide	<0.010	µg/L		0.1	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2,4,5-T	<0.005	µg/L		0.1	
2,4-D	<0.005	µg/L		0.1	
2,4-MCPA	<0.005	µg/L		0.1	
Dichlorprop	<0.005	µg/L		0.1	
Dichlorprop-P	<0.005	µg/L		0.1	
Diclofop méthyl	<0.005	µg/L		0.1	
Fénoxaprop-éthyl	<0.005	µg/L		0.1	
Fluazifop butyl	<0.005	µg/L		0.1	
Mécoprop	<0.010	µg/L		0.1	
Mécoprop-1-octyl ester	<0.005	µg/L		0.1	
Mécoprop-p	<0.010	µg/L		0.1	
Triclopyr	<0.010	µg/L		0.1	
PESTICIDES CARBAMATES					
Asulamé	<0.025	µg/L		0.1	
Benfuracarbe	<0.005	µg/L		0.1	
Carbaryl	<0.005	µg/L		0.1	
Carbendazime	<0.005	µg/L		0.1	
Carbétamide	<0.005	µg/L		0.1	
Carbofuran	<0.005	µg/L		0.1	
Fenoxycarbe	<0.025	µg/L		0.1	
Hydroxycarbofuran-3	<0.005	µg/L		0.1	
Iprovalicarb	<0.025	µg/L		0.1	
Mancozèbe	<0.10	µg/L		0.1	
Méthiocarb	<0.005	µg/L		0.1	
Méthomyl	<0.025	µg/L		0.1	
Molinate	<0.005	µg/L		0.1	
Prosulfocarbe	<0.005	µg/L		0.1	
Pyrimicarbe	<0.005	µg/L		0.1	
Thiophanate méthyl	<0.005	µg/L		0.1	
Thirame	<0.10	µg/L		0.1	
PESTICIDES DIVERS					
2,6 Dichlorobenzamide	<0.010	µg/L		0.1	
Acétamiprid	<0.005	µg/L		0.1	
Acifluorfen	<0.005	µg/L		0.1	
Aclonifen	<0.005	µg/L		0.1	
AMPA	<0.060	µg/L		0.1	
Anthraquinone (pesticide)	<0.10	µg/L		0.1	
Bénalaxyl	<0.005	µg/L		0.1	
Benoxacor	<0.005	µg/L		0.1	
Bentazone	<0.005	µg/L		0.1	
Bifenox	<0.050	µg/L		0.1	
Bromacil	<0.010	µg/L		0.1	
Butraline	<0.005	µg/L		0.1	
Captane	<0.005	µg/L		0.1	
Carfentrazone éthyle	<0.025	µg/L		0.1	
Chloridazone	<0.005	µg/L		0.1	
Chlormequat	<0.020	µg/L		0.1	
Chlorothalonil	<0.010	µg/L		0.1	
Clethodime	<0.005	µg/L		0.1	
Clomazone	<0.005	µg/L		0.1	
Clopyralid	<0.005	µg/L		0.1	

Cloquintocet-mexyl	<0.005	µg/L		0.1		
Clothianidine	<0.005	µg/L		0.1		
Cycloxydime	<0.005	µg/L		0.1		
Cyprodinil	<0.005	µg/L		0.1		
Cyprosulfamide	<0.005	µg/L		0.1		
Desmethylnorflurazon	<0.005	µg/L		0.1		
Dichlobénil	<0.010	µg/L		0.1		
Dichloropropane-1.2	<0.050	µg/L		0.1		
Dicofol	<0.005	µg/L		0.1		
Diflufénicanil	<0.005	µg/L		0.1		
Diméthomorphe	<0.005	µg/L		0.1		
Dinocap	<0.010	µg/L		0.1		
Diphénylamine	<0.005	µg/L		0.1		
Diaquat	<0.020	µg/L		0.1		
Dithianon	<0.050	µg/L		0.1		
Dodine	<0.010	µg/L		0.1		
Ethofumésate	<0.005	µg/L		0.1		
Famoxadone	<0.005	µg/L		0.1		
Fénamidone	<0.005	µg/L		0.1		
Fenpropidin	<0.005	µg/L		0.1		
Fenpropimorphe	<0.025	µg/L		0.1		
Fluquinconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Flurochloridone	<0.005	µg/L		0.1		
Fluroxypir	<0.015	µg/L		0.1		
Fluroxypir-métyl	<0.025	µg/L		0.1		
Flurtamone	<0.005	µg/L		0.1		
Folpel	<0.005	µg/L		0.1		
Fosetyl-aluminium	<0.020	µg/L		0.1		
Glufosinate	<0.060	µg/L		0.1		
Glyphosate	<0.020	µg/L		0.1		
Hydrazide maléique	<0.10	µg/L		0.1		
Imazamox	<0.005	µg/L		0.1		
Imidaclopride	<0.005	µg/L		0.1		
Iprodione	<0.005	µg/L		0.1		
Isoxaflutole	<0.025	µg/L		0.1		
Lenacile	<0.005	µg/L		0.1		
Mepiquat	<0.020	µg/L		0.1		
Métalaxyle	<0.005	µg/L		0.1		
Métaldéhyde	<0.10	µg/L		0.1		
Norflurazon	<0.005	µg/L		0.1		
Oxadixyl	<0.005	µg/L		0.1		
Oxvfluorfene	<0.005	µg/L		0.1		
Paraquat	<0.020	µg/L		0.1		
Pendiméthaline	<0.005	µg/L		0.1		
Piclorame	<0.005	µg/L		0.1		
Prochloraze	<0.005	µg/L		0.1		
Procyvidone	<0.005	µg/L		0.1		
Pvrifénox	<0.005	µg/L		0.1		
Pvriméthanyl	<0.005	µg/L		0.1		
Quimerac	<0.005	µg/L		0.1		
Quinoxvfen	<0.005	µg/L		0.1		
Spiroxamine	<0.025	µg/L		0.1		
Tébufénozide	<0.005	µg/L		0.1		
Tétraconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Thiabendazole	<0.005	µg/L		0.1		
Thiaclopride	<0.005	µg/L		0.1		
Thiamethoxam	<0.005	µg/L		0.1		
Total des pesticides analysés	<0.005	µg/L		0.5		
Trifluraline	<0.005	µg/L		0.1		
Vinchlozoline	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS						
Bromoxnyl	<0.015	µg/L		0.1		
Bromoxnyl octanoate	<0.005	µg/L		0.1		
Dicamba	<0.10	µg/L		0.1		
Dinitrocrésol	<0.005	µg/L		0.1		
Dinoterbe	<0.015	µg/L		0.1		
Fénarimol	<0.005	µg/L		0.1		
Imazaméthabenz	<0.005	µg/L		0.1		
Imazaméthabenz-méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Ioxnyl	<0.005	µg/L		0.1		
Pentachlorophénol	<0.10	µg/L		0.1		
PESTICIDES ORGANOCHLORES						
Aldrine	<0.005	µg/L		0.0		
Chlordane alpha	<0.005	µg/L		0.1		
Chlordane bêta	<0.005	µg/L		0.1		
DDD-2.4'	<0.005	µg/L		0.1		
DDD-4.4'	<0.005	µg/L		0.1		
DDE-2.4'	<0.005	µg/L		0.1		
DDE-4.4'	<0.005	µg/L		0.1		
DDT-2.4'	<0.005	µg/L		0.1		
DDT-4.4'	<0.005	µg/L		0.1		
Dieldrine	<0.005	µg/L		0.0		
Dimétachlore	<0.005	µg/L		0.1		
Endosulfan alpha	<0.005	µg/L		0.1		

Endosulfan bêta	<0.005	µg/L		0.1		
Endosulfan sulfate	<0.005	µg/L		0.1		
Endosulfan total	<0.005	µg/L		0.1		
Endrine	<0.005	µg/L		0.1		
HCH alpha	<0.005	µg/L		0.1		
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0.005	µg/L		0.1		
HCH bêta	<0.005	µg/L		0.1		
HCH delta	<0.005	µg/L		0.1		
HCH gamma (lindane)	<0.005	µg/L		0.1		
Heptachlore	<0.005	µg/L		0.0		
Heptachlore époxyde	<0.005	µg/L		0.0		
Heptachlore époxyde cis	<0.005	µg/L		0.0		
Heptachlore époxyde trans	<0.005	µg/L		0.0		
Hexachlorobenzène	<0.005	µg/L		0.1		
Isodrine	<0.005	µg/L		0.1		
Oxadiazon	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES						
Cadusafos	<0.005	µg/L		0.1		
Chlorfenvinphos	<0.005	µg/L		0.1		
Chlorpyriphos éthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Chlorpyriphos méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Diazinon	<0.005	µg/L		0.1		
Dichlorvos	<0.005	µg/L		0.1		
Diméthoate	<0.005	µg/L		0.1		
Ethoprophos	<0.005	µg/L		0.1		
Fenitrothion	<0.005	µg/L		0.1		
Fenthion	<0.025	µg/L		0.1		
Malathion	<0.005	µg/L		0.1		
Méthidathion	<0.005	µg/L		0.1		
Ométhoate	<0.025	µg/L		0.1		
Oxvéméton méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Paraoxon	<0.050	µg/L		0.1		
Parathion éthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Parathion méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Phoxime	<0.015	µg/L		0.1		
Proparaite	<0.005	µg/L		0.1		
Téméphos	<0.005	µg/L		0.1		
Terbuphos	<0.005	µg/L		0.1		
Trichlorfon	<0.050	µg/L		0.1		
Vamidothion	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES PYRETHRINOIDES						
Alphaméthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Bifenthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Cyfluthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Cyperméthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Deltaméthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Fenpropathrine	<0.005	µg/L		0.1		
Lambda Cyhalothrine	<0.005	µg/L		0.1		
Perméthrine	<0.005	µg/L		0.1		
Piperonil butoxide	<0.005	µg/L		0.1		
Tefluthrine	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES STROBILURINES						
Azoxystrobine	<0.005	µg/L		0.1		
Fluoxastrobine	<0.005	µg/L		0.1		
Kresoxim-méthyle	<0.025	µg/L		0.1		
Picoxystrobine	<0.005	µg/L		0.1		
Pyraclostrobine	<0.005	µg/L		0.1		
Trifloxystrobine	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Amidosulfuron	<0.005	µg/L		0.1		
Flazasulfuron	<0.005	µg/L		0.1		
Mésosulfuron-méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Nicosulfuron	<0.005	µg/L		0.1		
Rimsulfuron	<0.005	µg/L		0.1		
Sulfosulfuron	<0.010	µg/L		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.005	µg/L		0.1		
Tribenuron-méthyle	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES TRIAZINES						
Améthryne	<0.005	µg/L		0.1		
Atrazine	<0.005	µg/L		0.1		
Cyanazine	<0.010	µg/L		0.1		
Flufenacet	<0.005	µg/L		0.1		
Hexazinone	<0.005	µg/L		0.1		
Métamitrone	<0.005	µg/L		0.1		
Métribuzine	<0.005	µg/L		0.1		
Prométhrine	<0.005	µg/L		0.1		
Propazine	<0.005	µg/L		0.1		
Sébutylazine	<0.005	µg/L		0.1		
Simazine	<0.005	µg/L		0.1		
Terbuméton	<0.010	µg/L		0.1		
Terbuméton et ses métabolites	<0.005	µg/L		0.5		
Terbutylazin	<0.005	µg/L		0.1		

Terbutryne	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES TRIAZOLES						
Aminotriazole	<0.030	µg/L		0.1		
Bitertanol	<0.010	µg/L		0.1		
Bromuconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Cyproconazole	<0.025	µg/L		0.1		
Difénoconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Diniconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Epoxyconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Fenbuconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Fludioxonil	<0.005	µg/L		0.1		
Flusilazol	<0.005	µg/L		0.1		
Flutriafol	<0.005	µg/L		0.1		
Hexaconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Metconazol	<0.010	µg/L		0.1		
Myclobutanil	<0.005	µg/L		0.1		
Penconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Propiconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Prothioconazole	<0.050	µg/L		0.1		
Tébuconazole	<0.005	µg/L		0.1		
Thiencarbazone-methyl	<0.005	µg/L		0.1		
Triadiméfon	<0.010	µg/L		0.1		
Triazamate	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES TRICETONES						
Mésotrione	<0.005	µg/L		0.1		
Sulcotrione	<0.005	µg/L		0.1		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0.005	µg/L		0.1		
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	<0.005	µg/L		0.1		
Chlortoluron	<0.005	µg/L		0.1		
Desméthylisoproturon	<0.005	µg/L		0.1		
Diuron	<0.005	µg/L		0.1		
Ethidimuron	<0.005	µg/L		0.1		
Fénuron	<0.005	µg/L		0.1		
Iodosulfuron-methyl-sodium	<0.005	µg/L		0.1		
Isoproturon	<0.005	µg/L		0.1		
Linuron	<0.005	µg/L		0.1		
Métabenzthiazuron	<0.005	µg/L		0.1		
Métobromuron	<0.005	µg/L		0.1		
Métoxuron	<0.005	µg/L		0.1		
Monolinuron	<0.005	µg/L		0.1		

Annexe n°5 : Analyse P2 en sortie du réservoir d'Ayer

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 26/06/2018 à 12h43 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : PRODUCTION AYER (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR AYER - BORDES-UCHENTEIN (SORTIE RESERVOIR)

Code point de surveillance : 0000005390 Code installation : 003616 Type d'analyse : MPP2A

Code Sise analyse : 00113093 Référence laboratoire : F-18-33102 Numéro de prélèvement : 00900113027

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900113027)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.

mardi 11 juin 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20.2	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8.0	unité pH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore total	0.00	ma(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Couleur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Saveur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélogéométrique NFU	0.35	NFU		1		0.5
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0.05	µa/L		1.0		
Biphényle	<0.010	µa/L				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0.05	µa/L		1		
Dichloroéthane-1.2	<0.5	µa/L		3		
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	<0.5	µa/L		10		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	<0.5	µa/L		10		
Trichloroéthylène	<0.5	µa/L		10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique O/1/2/3/4	2	ANS OBJE			10	20
Titre alcalimétrique complet	10.5	°f				
Titre hydrotimétrique	10.7	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<5	µa/L				200
Manganèse total	<5	µa/L				50
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-2-hydroxy	<0.010	µa/L		0.1		
Atrazine-désisopropyl	<0.040	µa/L		0.1		
Atrazine désisopropyl-2-hydroxy	<0.050	µa/L		0.1		
Atrazine déséthyl	<0.020	µa/L		0.1		
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0.100	µa/L		0.1		
Atrazine déséthyl désisopropyl	<0.050	µa/L		0.1		
Hydroxyterbutylazine	<0.010	µa/L		0.1		
Simazine hydroxy	<0.030	µa/L		0.1		
Terbuméton-déséthyl	<0.010	µa/L		0.1		
Terbutylazin déséthyl	<0.010	µa/L		0.1		
Terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	<0.010	µa/L		0.1		
MINERALISATION						
Calcium	42.99	ma/L				
Chlorures	0.9	ma/L				250
Conductivité à 25°C	221	µS/cm			200	1100
Magnésium	0.94	ma/L				
Potassium	0.38	ma/L				
Sodium	1.63	ma/L				200
Sulfates	7.4	ma/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µa/l	<10	µa/L				200
Arsenic	<5	µa/L		10		
Barvum	<0.005	ma/L				1
Bore ma/L	<0.010	ma/L		1		
Cyanures totaux	<5	µa(CN)/L		50		
Fluorures ma/L	0.161	ma/L		2		
Mercure	<0.25	µa/L		1		
Sélénium	<5	µa/L		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.3	ma(C)/L				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0.05	ma/L				0.1
Nitrates (en NO ₃)	1.6	ma/L		50.0		
Nitrites (en NO ₂)	<0.05	ma/L		0.1		
PARAMETRES INVALIDES						

Chloroméquat chlorure (utiliser CLMQ)	<0.03	µg/L		0	
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE					
Activité alpha globale en Ba/L	<0.04	Ba/L			
Activité bêta globale en Ba/L	0.06	Ba/L			
Activité Tritium (3H)	<7.2	Ba/L			100.0
Dose indicative	<0.1	mSv/a			0.1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	21	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	11	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	1	n/(100mL)			0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0	
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
Acétochlore	<0.010	µg/L		0.1	
Alachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Benalaxyl-M	<0.01	µg/L		0.1	
Boscalid	<0.020	µg/L		0.1	
Cyazofamide	<0.020	µg/L		0.1	
Cymoxanil	<0.100	µg/L		0.1	
Dichlormide	<0.050	µg/L		0.1	
Diméthénamide	<0.010	µg/L		0.1	
ESA acétochlore	<0.010	µg/L		0.1	
ESA alachlore	<0.010	µg/L		0.1	
ESA métazachlore	<0.100	µg/L		0.1	
ESA métolachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Fenhexamid	<0.050	µg/L		0.1	
Isoxaben	<0.010	µg/L		0.1	
Métazachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Métolachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Napropamide	<0.010	µg/L		0.1	
Oryzalin	<0.100	µg/L		0.1	
OXA acétochlore	<0.010	µg/L		0.1	
OXA alachlore	<0.010	µg/L		0.1	
OXA métazachlore	<0.010	µg/L		0.1	
OXA métolachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Penoxsulam	<0.010	µg/L		0.1	
Propachlore	<0.010	µg/L		0.1	
Proprymidazole	<0.050	µg/L		0.1	
Pyroxsulame	<0.010	µg/L		0.1	
Tébutam	<0.050	µg/L		0.1	
Tolylfluamide	<0.040	µg/L		0.1	
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2.4.5-T	<0.010	µg/L		0.1	
2.4-D	<0.030	µg/L		0.1	
2.4-MCPA	<0.010	µg/L		0.1	
Clodinafop-propargyl	<0.010	µg/L		0.1	
Dichlorprop	<0.010	µg/L		0.1	
Dichlorprop-P	<0.01	µg/L		0.1	
Diclofop méthyl	<0.010	µg/L		0.1	
Fénoxaprop-éthyl	<0.010	µg/L		0.1	
Fluazifop butyl	<0.010	µg/L		0.1	
Mécoprop	<0.010	µg/L		0.1	
Mécoprop-p	<0.010	µg/L		0.1	
Triclopyr	<0.020	µg/L		0.1	
PESTICIDES CARBAMATES					
Asulame	<0.100	µg/L		0.1	
Benthiavalicarbe-isopropyl	<0.010	µg/L		0.1	
Carbaryl	<0.010	µg/L		0.1	
Carbendazime	<0.010	µg/L		0.1	
Carbétamide	<0.010	µg/L		0.1	
Carbofuran	<0.010	µg/L		0.1	
Chlorprophame	<0.010	µg/L		0.1	
Fénoxycarbe	<0.050	µg/L		0.1	
Hydroxycarbofuran-3	<0.01	µg/L		0.1	
Iprovalicarb	<0.050	µg/L		0.1	
Méthiocarb	<0.010	µg/L		0.1	
Méthomyl	<0.050	µg/L		0.1	
Molinate	<0.010	µg/L		0.1	
Propoxur	<0.010	µg/L		0.1	
Prosulfocarbe	<0.010	µg/L		0.1	
Pyrimicarbe	<0.010	µg/L		0.1	
Thiophanate méthyl	<0.010	µg/L		0.1	
PESTICIDES DIVERS					
2.6 Dichlorobenzamide	<0.020	µg/L		0.1	
Acétamiprid	<0.010	µg/L		0.1	
Aclonifen	<0.010	µg/L		0.1	
AMPA	<0.030	µg/L		0.1	
Antraquinone (pesticide)	<0.05	µg/L		0.1	
Benfluraline	<0.010	µg/L		0.1	
Benoxacor	<0.010	µg/L		0.1	
Bentazone	<0.010	µg/L		0.1	

Bifenox	<0.050	µg/L	0.1		
Bromacil	<0.020	µg/L	0.1		
Bromadiolone	<0.050	µg/L	0.1		
Butraline	<0.010	µg/L	0.1		
Captane	<0.010	µg/L	0.1		
Carfentrazone éthyle	<0.050	µg/L	0.1		
Chloridazone	<0.010	µg/L	0.1		
Chlorothalonil	<0.020	µg/L	0.1		
Clethodime	<0.010	µg/L	0.1		
Clomazone	<0.010	µg/L	0.1		
Clopyralid	<0.100	µg/L	0.1		
Cloquantocet-mexyl	<0.010	µg/L	0.1		
Clothianidine	<0.010	µg/L	0.1		
Cycloxydime	<0.020	µg/L	0.1		
Cyprodinil	<0.010	µg/L	0.1		
Cyprosulfamide	<0.010	µg/L	0.1		
Desmethylnorflurazon	<0.010	µg/L	0.1		
Dichlobénil	<0.020	µg/L	0.1		
Dicofol	<0.050	µg/L	0.1		
Diflufénicanil	<0.02	µg/L	0.1		
Diméthomorphe	<0.010	µg/L	0.1		
Dinocap	<0.020	µg/L	0.1		
Diquat	<0.030	µg/L	0.1		
Dodine	<0.010	µg/L	0.1		
Éthofumésate	<0.010	µg/L	0.1		
Famoxadone	<0.02	µg/L	0.1		
Fénamidone	<0.01	µg/L	0.1		
Fenprobidin	<0.010	µg/L	0.1		
Fenpropimorphe	<0.050	µg/L	0.1		
Fibronil	<0.010	µg/L	0.1		
Flonicamide	<0.100	µg/L	0.1		
Flumioxazine	<0.050	µg/L	0.1		
Fluquinconazole	<0.020	µg/L	0.1		
Flurochloridone	<0.010	µg/L	0.1		
Fluroxypir	<0.100	µg/L	0.1		
Fluroxypir-meptyl	<0.100	µg/L	0.1		
Flurtamone	<0.010	µg/L	0.1		
Folpel	<0.010	µg/L	0.1		
Fosetyl-aluminium	<0.1	µg/L	0.1		
Glufosinate	<0.03	µg/L	0.1		
Glyphosate	<0.030	µg/L	0.1		
Imazamox	<0.010	µg/L	0.1		
Imidaclopride	<0.030	µg/L	0.1		
Iprodione	<0.010	µg/L	0.1		
Isoxaflutole	<0.100	µg/L	0.1		
Lenacile	<0.010	µg/L	0.1		
Mebiquat	<0.03	µg/L	0.1		
Métalaxyle	<0.010	µg/L	0.1		
Métaldéhvde	<0.050	µg/L	0.1		
Norflurazon	<0.010	µg/L	0.1		
Oxadixyl	<0.010	µg/L	0.1		
Oxvfluorfene	<0.010	µg/L	0.1		
Paraquat	<0.050	µg/L	0.1		
Pendiméthaline	<0.010	µg/L	0.1		
Prochloraze	<0.010	µg/L	0.1		
Procyimidone	<0.010	µg/L	0.1		
Pymétrozine	<0.010	µg/L	0.1		
Pvriphénox	<0.010	µg/L	0.1		
Pvriméthanyl	<0.030	µg/L	0.1		
Pvriproxvfen	<0.020	µg/L	0.1		
Quimerac	<0.010	µg/L	0.1		
Quinoxvfen	<0.010	µg/L	0.1		
Roténone	<0.010	µg/L	0.1		
Spiroxamine	<0.050	µg/L	0.1		
Tébufénozide	<0.010	µg/L	0.1		
Tétraconazole	<0.020	µg/L	0.1		
Thiaclopride	<0.010	µg/L	0.1		
Thiamethoxam	<0.010	µg/L	0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/L	0.5		
Trifluraline	<0.010	µg/L	0.1		
Vinchlozoline	<0.010	µg/L	0.1		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
Bromoxynil	<0.030	µg/L	0.1		
Bromoxynil octanoate	<0.050	µg/L	0.1		
Dicamba	<0.100	µg/L	0.1		
Imazaméthabenz-méthyl	<0.010	µg/L	0.1		
Ioxynil	<0.010	µg/L	0.1		
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
Aldrine	<0.010	µg/L	0.0		
Chlordane alpha	<0.010	µg/L	0.1		
Chlordane bêta	<0.010	µg/L	0.1		
DDD-2.4'	<0.010	µg/L	0.1		
DDD-4.4'	<0.010	µg/L	0.1		
DDE-2.4'	<0.010	µg/L	0.1		

DDE-4.4'	<0.010	µg/L		0.1		
DDT-2.4'	<0.010	µg/L		0.1		
DDT-4.4'	<0.010	µg/L		0.1		
Dieldrine	<0.010	µg/L		0.0		
Diméthachlore	<0.01	µg/L		0.1		
Endosulfan alpha	<0.010	µg/L		0.1		
Endosulfan bêta	<0.010	µg/L		0.1		
Endosulfan sulfate	<0.010	µg/L		0.1		
Endosulfan total	<0.020	µg/L		0.1		
Endrine	<0.010	µg/L		0.1		
HCH alpha	<0.010	µg/L		0.1		
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0.02	µg/L		0.1		
HCH bêta	<0.010	µg/L		0.1		
HCH delta	<0.010	µg/L		0.1		
HCH gamma (lindane)	<0.010	µg/L		0.1		
Heptachlore	<0.010	µg/L		0.0		
Heptachlore époxyde	<0.010	µg/L		0.0		
Hexachlorobenzène	<0.010	µg/L		0.1		
Isodrine	<0.010	µg/L		0.1		
Oxadiazon	<0.010	µg/L		0.1		

PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES

Cadusafos	<0.010	µg/L		0.1		
Chlorfenvinphos	<0.010	µg/L		0.1		
Chlormébhos	<0.010	µg/L		0.1		
Chlorpyrifos éthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Chlorpyrifos méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Diazinon	<0.010	µg/L		0.1		
Dichlorvos	<0.020	µg/L		0.1		
Diméthoate	<0.010	µg/L		0.1		
Ethoprophos	<0.010	µg/L		0.1		
Fenitrothion	<0.010	µg/L		0.1		
Fenthion	<0.050	µg/L		0.1		
Malathion	<0.010	µg/L		0.1		
Méthidathion	<0.010	µg/L		0.1		
Oxvéméton méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Parathion éthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Parathion méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Phoxime	<0.030	µg/L		0.1		
Proparaite	<0.100	µg/L		0.1		
Quinalphos	<0.010	µg/L		0.1		
Témébhos	<0.02	µg/L		0.1		
Terbuphos	<0.010	µg/L		0.1		
Trichlorfon	<0.010	µg/L		0.1		
Vamidothion	<0.010	µg/L		0.1		

PESTICIDES PYRETHRINOIDES

Alphaméthrine	<0.010	µg/L		0.1		
Bifenthrine	<0.010	µg/L		0.1		
Cyfluthrine	<0.010	µg/L		0.1		
Cyperméthrine	<0.010	µg/L		0.1		
Deltaméthrine	<0.010	µg/L		0.1		
Fenpropathrine	<0.010	µg/L		0.1		
Lambda Cyhalothrine	<0.010	µg/L		0.1		
Piperonil butoxide	<0.010	µg/L		0.1		
Tefluthrine	<0.010	µg/L		0.1		

PESTICIDES STROBILURINES

Azoxystrobine	<0.010	µg/L		0.1		
Fluoxastrobine	<0.010	µg/L		0.1		
Kresoxim-méthyle	<0.050	µg/L		0.1		
Picoxystrobine	<0.010	µg/L		0.1		
Pyraclostrobine	<0.010	µg/L		0.1		
Trifloxystrobine	<0.010	µg/L		0.1		

PESTICIDES SULFONYLUREES

Amidosulfuron	<0.020	µg/L		0.1		
Flazasulfuron	<0.010	µg/L		0.1		
Mésosulfuron-méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Nicosulfuron	<0.030	µg/L		0.1		
Rimsulfuron	<0.010	µg/L		0.1		
Sulfosulfuron	<0.020	µg/L		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.010	µg/L		0.1		
Tribenuron-méthyle	<0.010	µg/L		0.1		

PESTICIDES TRIAZINES

Améthryne	<0.010	µg/L		0.1		
Atrazine	<0.010	µg/L		0.1		
Cyanazine	<0.020	µg/L		0.1		
Flufenacet	<0.010	µg/L		0.1		
Hexazinone	<0.010	µg/L		0.1		
Métamitrone	<0.010	µg/L		0.1		
Métribuzine	<0.010	µg/L		0.1		
Prométhrine	<0.010	µg/L		0.1		
Propazine	<0.010	µg/L		0.1		
Sébutylazine	<0.010	µg/L		0.1		
Simazine	<0.010	µg/L		0.1		

Terbuméton	<0.020	µg/L		0.1		
Terbuthylazin	<0.010	µg/L		0.1		
Terbutryne	<0.010	µg/L		0.1		
PESTICIDES TRIAZOLES						
Aminotriazole	<0.030	µg/L		0.1		
Bitertanol	<0.010	µg/L		0.1		
Bromuconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Cyproconazol	<0.050	µg/L		0.1		
Difénoconazole	<0.02	µg/L		0.1		
Epoxyconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Fenbuconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Fludioxonil	<0.010	µg/L		0.1		
Flusilazol	<0.010	µg/L		0.1		
Hexaconazole	<0.030	µg/L		0.1		
Metconazol	<0.020	µg/L		0.1		
Myclobutanil	<0.030	µg/L		0.1		
Penconazole	<0.020	µg/L		0.1		
Propiconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Prothioconazole	<0.100	µg/L		0.1		
Tébuconazole	<0.010	µg/L		0.1		
Thiencarbazone-methyl	<0.010	µg/L		0.1		
Triadiméfon	<0.040	µg/L		0.1		
Triadimenol	<0.040	µg/L		0.1		
Triazamate	<0.010	µg/L		0.1		
PESTICIDES TRICETONES						
Mésotrione	<0.010	µg/L		0.1		
Sulcotrione	<0.010	µg/L		0.1		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0.010	µg/L		0.1		
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	<0.050	µg/L		0.1		
Chlortoluron	<0.010	µg/L		0.1		
Desméthylisoproturon	<0.01	µg/L		0.1		
Diuron	<0.010	µg/L		0.1		
Iodosulfuron-methyl-sodium	<0.010	µg/L		0.1		
Isoproturon	<0.010	µg/L		0.1		
Linuron	<0.030	µg/L		0.1		
Métabenzthiazuron	<0.010	µg/L		0.1		
Métobromuron	<0.010	µg/L		0.1		
Métoxuron	<0.010	µg/L		0.1		
Monolinuron	<0.010	µg/L		0.1		

Annexe n°6 : Analyse SPECI au captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) »

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : AUTRE

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 14/01/2020 à 10h58 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : LA LAOU (DUL AU DESSUS AYER) (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE LA LAOU (DUL)- AYER - BORDES-UCHENTEIN (BRISE CHARGE
AU DESSUS D' AYER)

Code point de surveillance : 0000000573

Code installation : 000182

Type d'analyse : DIVER

Code Sise analyse : 00137806

Référence laboratoire : 2020.103-1-1

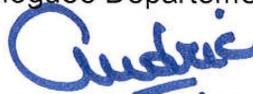
Numéro de prélèvement : 00900137782

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900137782)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

mardi 25 février 2020

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Aagents de surface (bleu méth.) ma/L	<0.050	ma/L				
Phénols (indice phénol C6H5OH) ma/L	<0.005	ma/L				
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Anthracène	<0.010	µa/L				
Benzanthracène	<0.002	µa/L				
Benzo(a)pyrène *	<0.002	µa/L		0.01		
Benzo(b)fluoranthène	<0.002	µa/L		0.10		
Benzo(a,h,i)pérvlène	<0.002	µa/L		0.10		
Benzo(k)fluoranthène	<0.002	µa/L		0.10		
Dibenzo(a,h)anthracène	<0.002	µa/L				
Fluoranthène *	<0.010	µa/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0.002	µa/L		0.10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	<0.002	µa/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0.002	µa/L		0.10		
Méthyl(2)fluoranthène	<0.002	µa/L				
Méthyl(2)naphthalène	<0.030	µa/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Chrome total	<0.50	µa/L		50		
Cuivre	<0.0050	ma/L		2		1
Nickel	<0.5	µa/L		20		
Plomb	<0.5	µa/L		10		
Zinc	<0.0050	ma/L				

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : ETUDE

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 11/08/2020 à 11h23 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : LA LAOU (DUL AU DESSUS AYER) (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE LA LAOU (DUL)- AYER - BORDES-UCHENTEIN (BRISE CHARGE
AU DESSUS D' AYER)

Code point de surveillance : 0000000573

Code installation : 000182

Type d'analyse : DIVER

Code Sise analyse : 00137272

Référence laboratoire : 2020.8544-1-1

Numéro de prélèvement : 00900137259

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900137259)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

mardi 10 novembre 2020

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

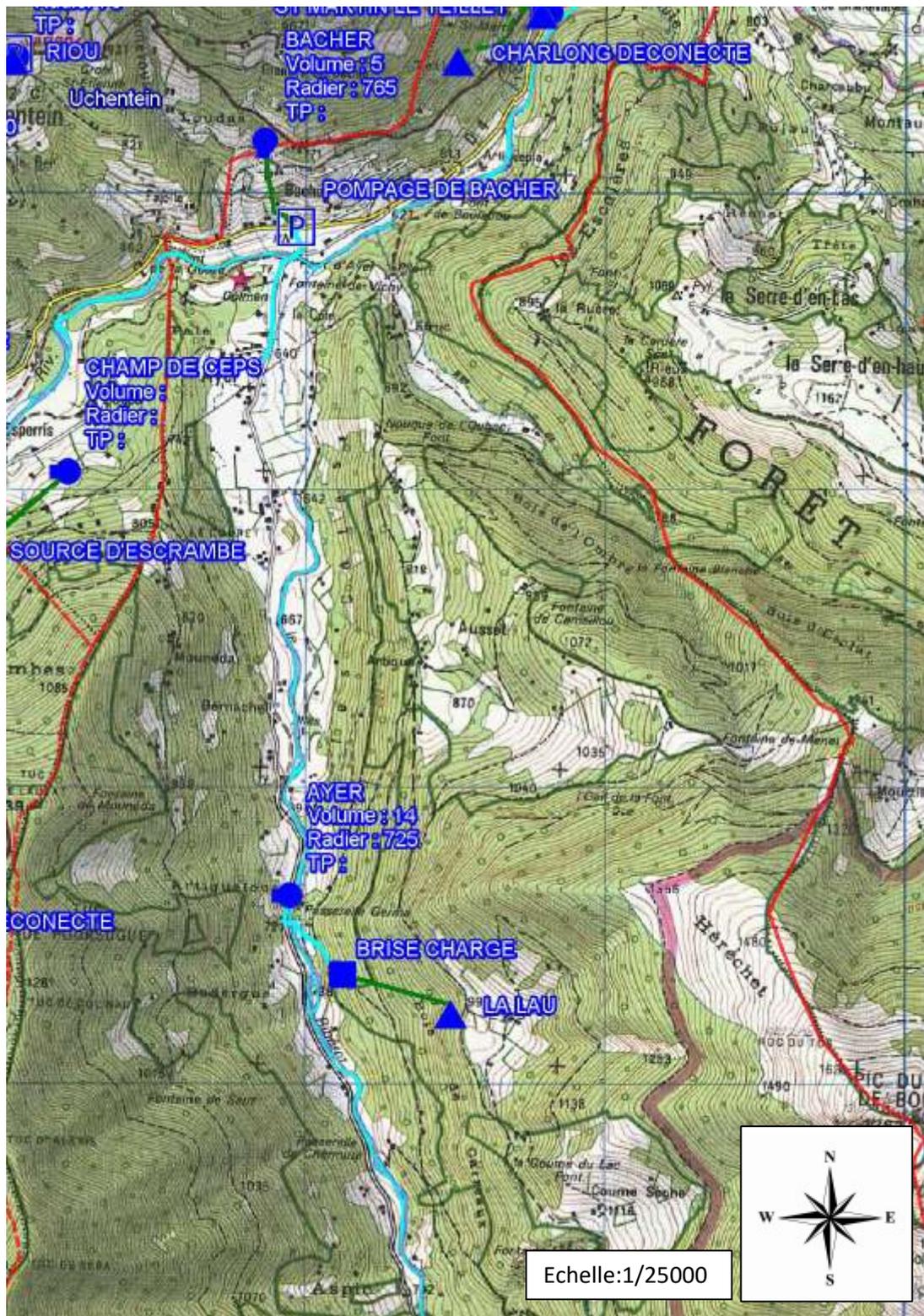
Mesures de terrain

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18.9	°C				25

Analyse laboratoire

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE						
Activité Radon 222	10.9	Bq/L				100.0

Annexe n°7 : Plan de situation au 1/25000



Localisation réseau d'eau potable
Commune: Borde-Uchentein
UDI: Ayer-Bacher

AEP_CANA

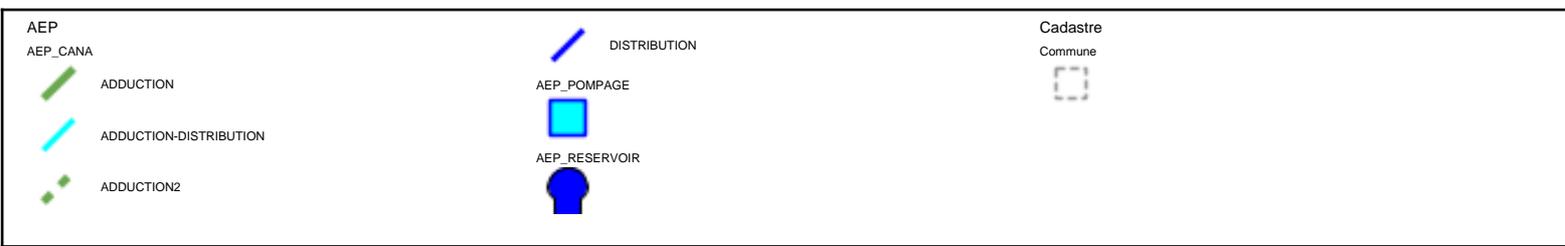
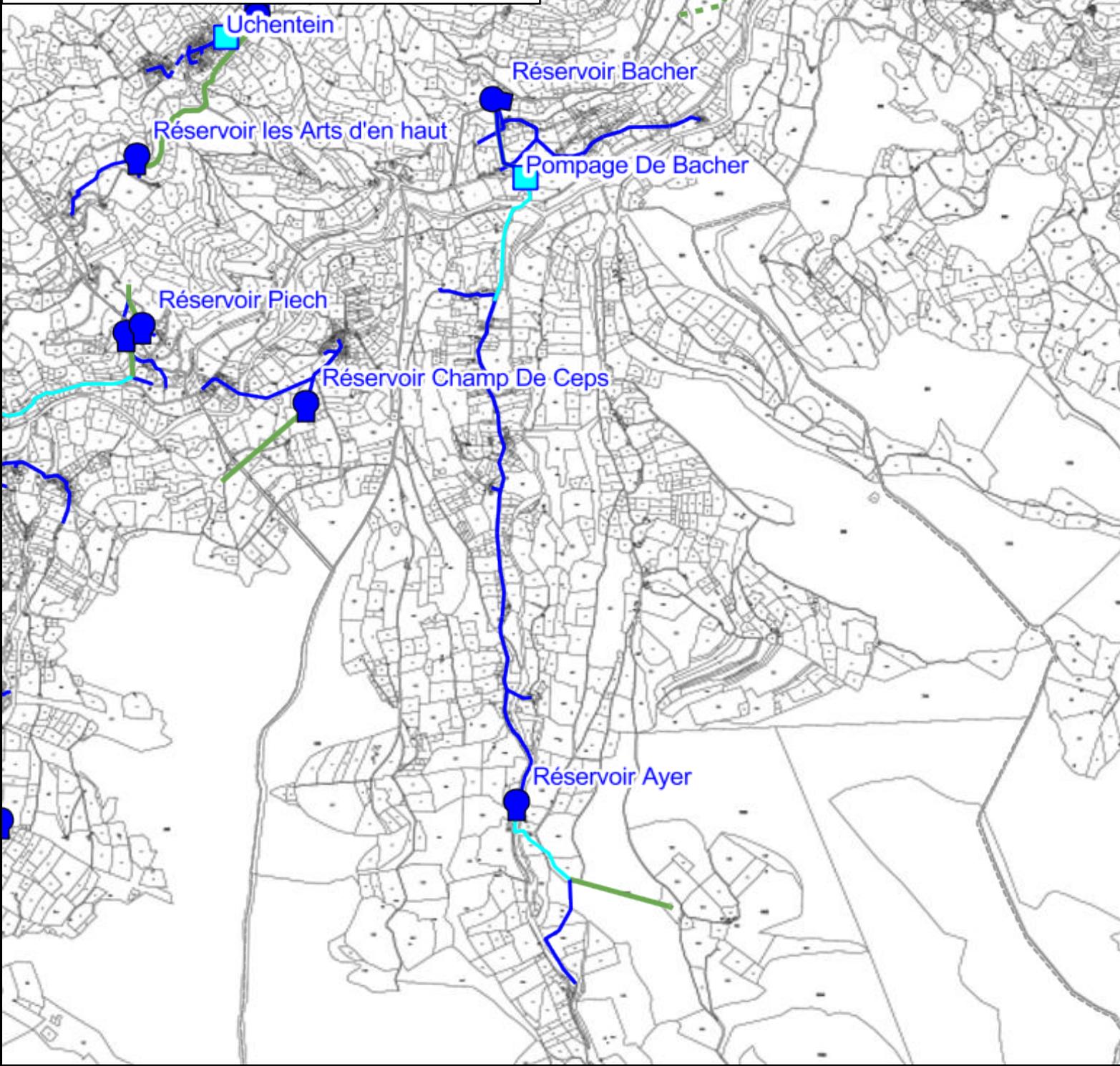


ADDUCTION



ADDUCTION-DISTRIBUTION

Annexe n°8 : Plan des réseaux détaillés



Annexe n°9 : Examen de conformité à l'arrêté du 11 septembre 2003 fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements relevant notamment de la rubrique 1.3.1.0

<i>Numéro article</i>	<i>Résumé du contenu de l'article</i>	<i>Examen de conformité</i>
<p>Article 1 Dispositions générales.</p>	<p>Sont visés par le présent arrêté les prélèvements soumis à déclaration au titre des rubriques :</p> <p>-1.1.2.0, relative aux prélèvements permanents ou temporaires issus d'un sondage, forage, puits, ouvrage souterrain, dans les eaux souterraines, par pompage, par drainage, par dérivation ou tout autre procédé ;</p> <p>-1.2.1.0, 1.2.2.0 relatives aux prélèvements permanents ou temporaires issus d'une installation ou d'un ouvrage dans un cours d'eau, dans sa nappe d'accompagnement ou dans un plan d'eau ou canal alimenté par ce cours d'eau ou cette nappe ;</p> <p>-1.3.1.0 relative aux prélèvements d'eau dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative instituées, notamment au titre de l'article L. 211-3 (2°) du code de l'environnement, ont prévu l'abaissement des seuils.</p>	<p>La source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est en ZRE, le prélèvement à hauteur de 1,4 m³/h est soumis à déclaration au titre de la rubrique 1.3.1.0 et est donc concerné par cet arrêté.</p> <p style="text-align: center;">CONFORME</p>
<p>Article 2 Dispositions générales.</p>	<p>Respecter les engagements et valeurs annoncés dans le dossier de déclaration, notamment en ce qui concerne le ou les lieux de prélèvements, débits instantanés maximum et volumes annuels maximums prélevés.</p> <p>Ne pas dépasser les seuils de déclaration ou d'autorisation des autres rubriques de la nomenclature sans en avoir fait au préalable la déclaration ou la demande d'autorisation et avoir obtenu le récépissé de déclaration ou l'autorisation.</p> <p>Toute modification notable apportée aux ouvrages ou installations de prélèvement, à leur localisation, leur mode d'exploitation, aux caractéristiques principales du prélèvement lui-même (débit, volume, période), tout changement de type de moyen de mesure ou de mode d'évaluation de celui-ci, ainsi que tout autre changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être porté, avant sa réalisation, à la connaissance du préfet.</p>	<p>Par Arrêté préfectoral du 19 juillet 1994, la commune de Bordes-Uchentein est classée en Zone de Répartition des Eaux. Le débit maximum prélevé sera inférieur à 8 m³/h (D).</p> <p>Les engagements et valeurs annoncés dans le dossier de déclaration ont fait l'objet d'une analyse prospective de la part du SMDEA afin d'en assurer leur respect dans le temps.</p> <p>Tout changement qui modifierait substantiellement les conditions de la déclaration sur le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sera porté à la connaissance du préfet.</p> <p style="text-align: center;">CONFORME</p>
<p>Article 3 Conditions d'implantation des ouvrages et installations de prélèvement.</p>	<p>Choix du site d'implantation des ouvrages de prélèvement en évitant toute surexploitation ou dégradation significative de la ressource en eau, superficielle ou souterraine, déjà affectée à la production d'eau destinée à la consommation humaine ou à d'autres usages dans le cadre d'activités régulièrement exploitées</p>	<p>Le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est déjà installé depuis plusieurs décennies sans qu'ait été notée quelque dégradation significative ou surexploitation de la ressource en eau.</p>

		CONFORME
Article 4 Conditions d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	Prendre les dispositions nécessaires pour prévenir tout risque de pollution des eaux par les carburants et autres produits susceptibles d'altérer la qualité des eaux.	Comme indiqué au chapitre B.IV.2, les travaux et l'exploitation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » n'engendreront pas d'altérations de la qualité de l'eau. CONFORME
Article 5 Conditions d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	<p>Le débit instantané du prélèvement et le volume annuel prélevé ne doivent en aucun cas être supérieurs respectivement au débit et volume annuel maximum mentionnés dans la déclaration.</p> <p>Le débit instantané est, si nécessaire, ajusté de manière à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre le maintien en permanence de la vie, la circulation, la reproduction des espèces piscicoles qui peuplent le cours d'eau où s'effectue le prélèvement ; - respecter les orientations, restrictions ou interdictions applicables dans les zones d'expansion des crues et les zones concernées par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, un plan de prévention des risques naturels, un périmètre de protection d'un point de prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, un périmètre de protection des sources d'eau minérale naturelle ou un périmètre de protection des stockages souterrains. 	<p>Cf. Article 2</p> <p>Le prélèvement de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » est un prélèvement de source.</p> <p>Sans objet</p> <p>Le prélèvement est justement destiné à la consommation humaine, et la déclaration est établie en complément au dossier de demande de DUP pour la dérivation de l'eau et la protection du captage.</p> <p style="text-align: center;">CONFORME</p>
Article 6 Conditions d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	Le préfet peut, sans que le bénéficiaire de la déclaration puisse s'y opposer ou solliciter une quelconque indemnité, réduire ou suspendre temporairement le prélèvement dans le cadre des mesures prises au titre du décret n° 92-1041 du 24 septembre 1992 relatif à la limitation ou à la suspension provisoire des usages de l'eau.	Sans effet sur la déclaration.
Article 7 Conditions d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	Les ouvrages et installations de prélèvement d'eau doivent être conçus de façon à éviter le gaspillage d'eau. A ce titre, le bénéficiaire prend des dispositions pour limiter les pertes des ouvrages de dérivation, des réseaux et installations alimentés par le prélèvement dont il a la charge.	Tel qu'indiqué au chapitre B.VI.3, le SMDEA pratique, pour l'UDI de Ayer Bacher, une gestion économe de la ressource en eau (mise en place de compteurs, recherche de fuites...). S'agissant d'un captage de source, seule l'eau nécessaire aux besoins de l'UDI est prélevée, le surplus est restitué au milieu naturel au niveau du captage.

		CONFORME
Article 8 Conditions de suivi et surveillance des prélèvements.	Chaque ouvrage et installation de prélèvement est équipé de moyens de mesure ou d'évaluation appropriés du volume prélevé et d'un système permettant d'afficher en permanence les références du récépissé de déclaration.	L'UDI de Ayer Bacher comporte un compteur général permettant de relever les volumes prélevés. Le récépissé de déclaration sera joint au registre de tenue des compteurs. CONFORME
Article 9 Conditions de suivi et surveillance des prélèvements.	Les moyens de mesure et d'évaluation du volume prélevé doivent être régulièrement entretenus, contrôlés et, si nécessaire, remplacés, de façon à fournir en permanence une information fiable.	Le SMDEA veille au bon fonctionnement des compteurs mis en place sur l'UDI. CONFORME
Article 10 Conditions de suivi et surveillance des prélèvements.	Consigner sur un registre ou cahier les éléments du suivi de l'exploitation de l'ouvrage ou de l'installation de prélèvement (valeurs des volumes prélevés, périodes de fonctionnement de l'ouvrage, incidents survenus dans l'exploitation, entretiens...)	Le SMDEA tient un registre des relevés de compteurs et consigne les éléments du suivi de l'exploitation du captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) ». CONFORME
Article 11 Conditions de suivi et surveillance des prélèvements.	Communiquer au préfet, dans les deux mois suivant la fin de chaque année civile ou la campagne de prélèvement pour les prélèvements saisonniers, un extrait ou une synthèse du registre ou cahier visé à l'article 10.	Le SMDEA se charge de la communication des éléments attendus par le préfet, en particulier par l'établissement du RPQS. CONFORME
Article 12 Conditions d'arrêt d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	Fermeture des ouvrages de prélèvements ou mise hors service en dehors des périodes d'exploitation et en cas de délaissement provisoire afin d'éviter tout mélange ou pollution des eaux.	Le captage de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » fonctionne en continu sur l'année. En cas de délaissement provisoire le captage sera mis hors service. CONFORME
Article 13 Conditions d'arrêt d'exploitation des ouvrages et installations de prélèvement.	Informers le préfet en cas de cessation définitive des prélèvements et remise en état des lieux.	En cas de cessation définitive du prélèvement de la source de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » le SMDEA informera le préfet. CONFORME
Article 14 Dispositions diverses.	Le déclarant est tenu de laisser accès aux agents chargés du contrôle.	Sans effet sur la déclaration.

<p>Article 15 Dispositions diverses.</p>	<p>Si le déclarant veut obtenir la modification de certaines des prescriptions applicables à l'installation, il en fait la demande au préfet.</p>	<p>Tout changement qui modifierait substantiellement les conditions de la déclaration sur le captage de « La Laou (Dul Au-dessus Ayer) » sera porté à la connaissance du préfet.</p> <p>Sans effet sur la déclaration en cours.</p>
<p>Articles 16 et 17 Dispositions diverses.</p>	<p>Relatifs aux modalités d'application de l'arrêté du 11 septembre 2003 modifié fixant les prescriptions générales applicables aux prélèvements soumis à déclaration.</p>	<p>Sans effet sur la déclaration en cours.</p>

Annexe n°10 : Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000

(Cadre de la procédure : articles R414-19 à R 414-29 du Code de l'environnement)



Le présent formulaire est à remplir par le porteur de projet

Deux cas doivent être distingués selon le régime administratif applicable au projet :

- Si le projet **relève d'une procédure administrative** au titre d'une législation ou d'une réglementation distincte de NATURA 2000, le présent formulaire **sera joint au dossier** de demande d'autorisation, de déclaration ou d'approbation adressé **au service instructeur habituellement chargé de cette procédure**.
- Si le projet **ne relève d'aucune législation ou réglementation distincte de NATURA 2000**, le présent formulaire sera adressé au **Préfet du département** concerné.

Ce formulaire constitue le premier niveau de l'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Il permet de répondre à la question préalable suivante : **le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ?**

Ce formulaire est organisé en **2 étapes** :

- 1^{er} étape** : présentation du projet et recensement des incidences potentielles
- 2^{ème} étape** : état des lieux écologique et analyse des incidences potentielles

Si à l'une ou l'autre de ces étapes il est possible de conclure que le projet **n'est pas susceptible** d'avoir une incidence sur un site Natura 2000, alors le présent formulaire constituera le **dossier d'évaluation des incidences Natura 2000**.

Attention, dans le cas contraire, si l'incidence du projet ne peut être exclue, une évaluation des incidences plus approfondie **devra** être réalisée (évaluation complète conformément à l'article R 414-23 du code de l'Environnement).

L'information disponible pour le remplir : cf. annexe « Où trouver l'information sur Natura 2000 ? ».

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : SMDEA
Adresse : RUE DU BICENTENAIRE
.....
Commune et département : SAINT PAUL DE JARRAT
Téléphone : 05 61 04 09 00 Fax : Portable :
Email :

Nom du projet : Demande de DUP pour la protection et la régularisation du captage d'eau potable de "La Laou (Dul Au-dessus Ayer)", alimentant l'UDI de "AyerBacher", commune de Bordes-Uchentein.



Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils contiennent. La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable et sachant que la conservation d'aires protégées et de la biodiversité présente également un intérêt économique à long terme.

ETAPE 1 Description du projet et recensement des incidences potentielles

a. Nature du projet

Préciser le type de projet envisagé, sa destination ainsi que les activités ou opérations annexes (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet sur papier libre en complément de ce formulaire.

.....
Le projet consiste en la réhabilitation de deux ouvrages existants par la création d'un captage et d'un dessableur visitables, ainsi que la mise en place d'une clôture délimitant le périmètre de protection immédiat, sur une superficie d'environ 5144m².
.....
.....
.....

b. Localisation du projet

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires et définitive, chantier, accès etc.) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème} et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Un fond de carte détaillé peut être obtenu sur le site internet de la DREAL Midi-Pyrénées (cf données disponibles en annexe)

..... commune de Bordes-Uchentein.
Commune(s) :

Lieu-dit : Lieu-dit Dul.....

Le projet est situé hors site(s) Natura 2000. A quelle distance du(es) site(s) le plus proche(s) ?

A 20 m (m ou km) du site le plus proche : « Massif du Mont Valier » (n° de site : FR-⁷³¹²⁰⁰³-----)
A 20 m (m ou km) du site le plus proche : « Vallée du Riberot et Massif du Mont Valier » (n° de site : FR-⁷³⁰⁰⁸²²-----)

Le projet est situé à l'intérieur, en tout ou partie, d'un site Natura 2000 (indiquer l'emplacement du projet sur un plan détaillé à l'échelle du site)

Site : (n° de site : FR-----)

Site : (n° de site : FR-----)

c. Étendue du projet

(à renseigner si ces informations ne sont pas déjà fournies par ailleurs dans le dossier).

- Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) :

..... 2 x 3 m². (m²) Ouvrages de captage

- Longueur (si linéaire impacté) : 300 (m.) Cloture du PPI

- Emprises en phase chantier : (m.)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet génèrera des aménagements connexes. Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Exemples : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, coupe, défrichement, arrachage, remblai, terrassement, village de tentes, tribunes, WC/sanitaires, traitement chimique, etc

Pour les manifestations sportives ou de loisir : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues....)

.....
Une zone de stockage des matériaux et des engins de chantier sera créée temporairement sur une faible emprise (environs 200m²) à proximité.
.....
.....
.....
.....

d. Nature et étendue des influences potentielles du projet

Selon les cas, un projet peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule emprise du projet. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature du projet et des milieux naturels environnants.

Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (rejets dans le milieu aquatique, bruit, poussières...)

La zone d'influence est en général plus étendue que la zone d'implantation.

Cochez ci-après les perturbations potentielles du projet et précisez leur étendue (sur carte au 1/25 000ème si possible).

- Destruction de milieux naturels (Pelouses sèches, haies, prairies, boisements...)
- Dérangement des espèces (zone d'alimentation, de reproduction, de repos)
- Coupure de la continuité des déplacements des espèces
- Rejets dans le milieu aquatique (eau pluviale, eaux usées, ...)
- Vibrations, bruits
- Poussières (pistes de chantier, circulation, ...)
- Stockage de déchets
- Hélicoptage
- Pollutions prévisibles (utilisation de produits chimiques...) (si oui, de quelle nature ?)

Autres atteintes prévisibles, lesquelles :

e. Période et durée envisagées des interventions

Période prévue : Septembre à mi-novembre

Durée envisagée : 6 à 8 semaines

Activité diurne nocturne

Phasage (préciser le déroulement des travaux ou de la manifestation) :

.....
Réhabilitation des ouvrages de captage

.....
Mise en place de la clôture du PPI
.....
.....

f. Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A ce stade, compte tenu de la nature, de la localisation et des influences potentielles du projet, il est possible de conclure que le projet n'est manifestement pas susceptible d'avoir un effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000 (absence de destruction d'habitat naturel, de dérangement, de source de pollution, ...).

→ Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

OU

A ce stade, il n'est pas possible de conclure à l'absence évidente d'effet notable sur le(s) site(s) Natura 2000.

→ L'analyse doit se poursuivre à l'étape 2, page suivante.

b. Description sommaire des incidences avérées ou possibles aux différentes phases du projet (installation, déroulement et conséquences du projet) :

Il s'agit de décrire les incidences prévisibles du projet mentionnées dans les tableaux précédents et d'exposer les raisons pour lesquelles l'activité est ou non susceptible d'avoir une incidence sur les habitats et les espèces identifiées.

- Destruction ou détérioration d'habitat (milieu naturel) ou d'habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Destruction d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

.....
.....
.....
.....
.....

- Perturbation d'espèces (reproduction, repos, alimentation, ...) :

.....
.....
.....
.....
.....

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Photo 4 :
Photo 2 : Photo 5 :
Photo 3 : Photo 6 :

c. Conclusion

*Il est de la **responsabilité du porteur de projet** de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur Natura 2000 ?

- NON** : → Ce formulaire, accompagné des documents demandés, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.

A (lieu) :

Signature :

Le (date) :

- OUI** : → **l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier d'évaluation complète des incidences devra être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration remise au service instructeur habituel de la procédure concernée ou adressé au Préfet du département si le projet ne relève d'aucune procédure distincte de Natura 2000.**

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Les données environnementales de la DREAL Midi-Pyrénées – **Les document d'objectifs** (Docob) : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/les-donnees-de-la-dreal-r1958.html>
- Le portail du réseau Natura 2000 - Recherche géographique des sites Natura 2000 en Midi-Pyrénées : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR62.html>
- La base de données Natura 2000 sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>
- Le Formulaire Standard de Données(FSD) du site Natura 2000 sur le site internet du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : <http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>
- Les cahiers d'habitats (synthèse, par grands types de milieux, des connaissances scientifiques et une approche globale des modes de gestion conservatoire pour l'ensemble de des habitats et espèces (végétales et animales) présents en France) : <http://natura2000.environnement.gouv.fr/habitats/cahiers.html>
- L'information auprès des DDT de Midi-Pyrénées - Direction Départementale des Territoires - coordonnées : <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/ddt-direction-departementale-des-a5142.html>
- Contacts :
auprès de la **Direction Départementale des Territoires de l'Ariège** (DDT09),
Service Environnement-Risques, - Unité biodiversité forêts - **05 61 02 15 62**

auprès de l'**opérateur/animateur du site** (liste à demander à la DDT09)

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000**



Annexes

Demande de DUP pour la protection et la régularisation du captage d'eau potable de "La Laou (Dul Au-dessus Ayer)", commune de Bordes-Uchentein.

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : **SMDEA**

Nom et prénom de la personne référente : **Président Monsieur Augustin BONREPAUX**

Commune et département : **09000 SAINT PAUL DE JARRAT**

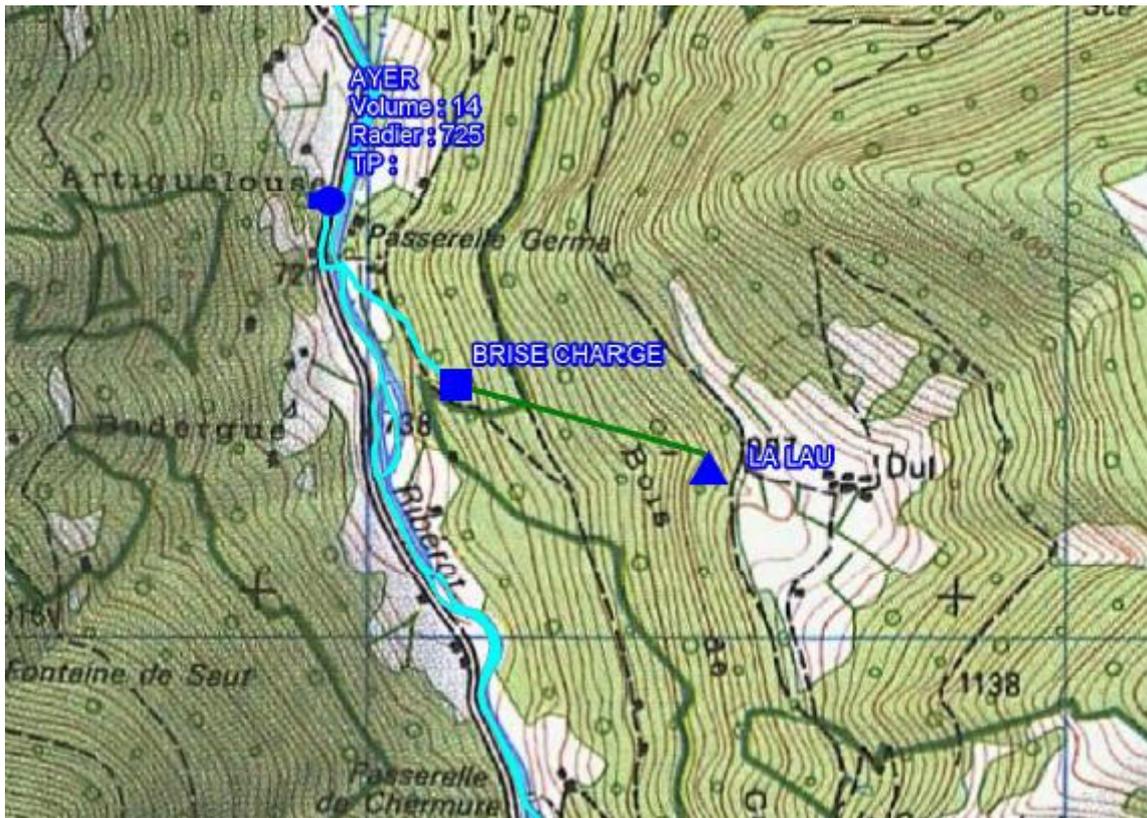
Adresse : **RUE DU BICENTENAIRE**

Téléphone : 05 61 04 09 00

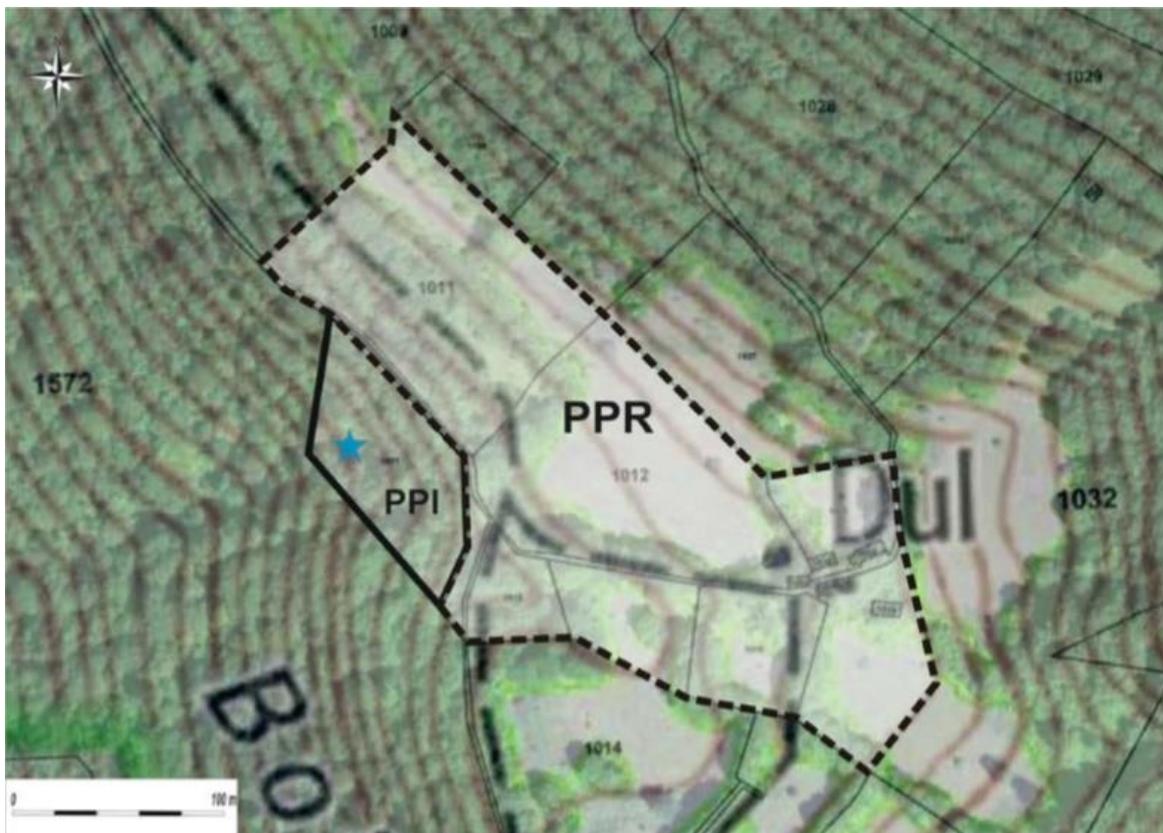
Nature du projet

Le projet consiste en la réhabilitation de deux ouvrages existants par la création d'un captage et d'un dessableur visitables, ainsi que la mise en place d'une clôture délimitant le périmètre de protection immédiat, sur une superficie d'environ 5144m².

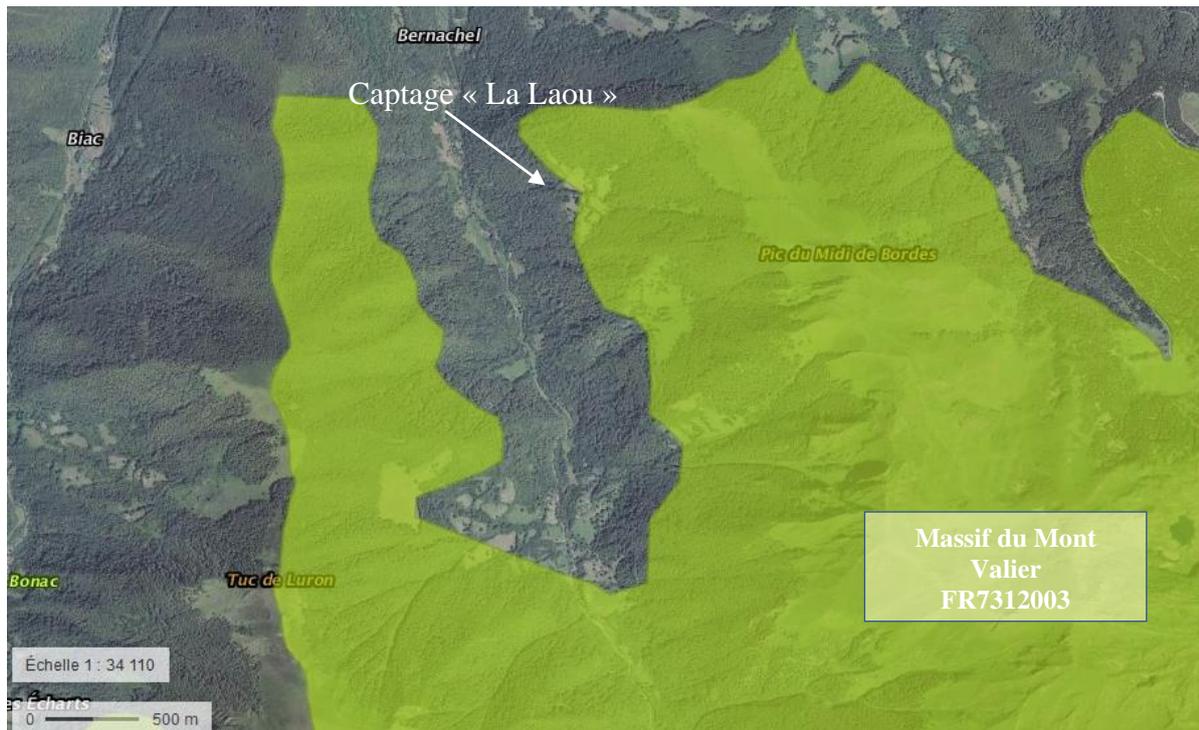
Carte de Localisation sur fond IGN 1/25000^{ème}



Carte des Périmètres de Protection Immédiat et Rapproché sur fond cadastral

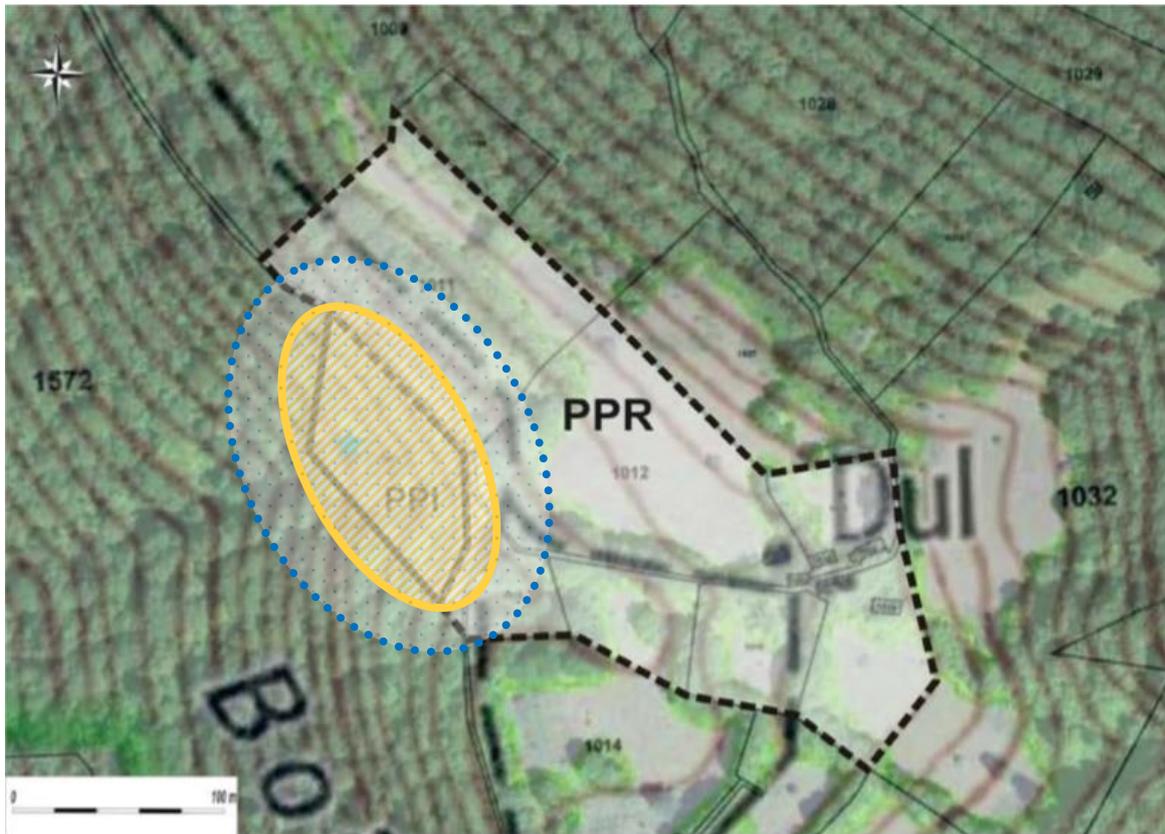


Carte de la zone Natura 2000 « **Massif du Mont Valier** » (FR7312003), désigné au titre de la directive "Oiseaux" - (Source Géoportail)



Carte de la zone Natura2000 « **Vallée du Riberot et Massif du Mont Valier** » (FR7300822), désigné au titre de la Directive "Habitats" - (Source Géoportail)





Poussières et vibrations



Bruit